

Campus adventiste du Salève
Faculté adventiste de théologie
Collonges-sous-Salève

La prière et l'onction des malades
dans Jacques 5.13-18

Mémoire

présenté en vue de l'obtention
de la Maîtrise en théologie adventiste

par

Vesselin ANTONOV

Directeur : Roland MEYER

Assesseur : Jean-Claude VERRECCHIA

Septembre 2003

À mon épouse Boriانا,
qui m'a tant aidé et soutenu

« Les formes sont passagères, mais il est des choses qui ne passent point. C'est ce qui tient au fond même et à l'essence de la religion. De la part de l'homme, c'est la prière ; de la part de Dieu, c'est le secours¹. »

¹ F. CHAPUIS. *Epître de Saint-Jacques*. Lausanne : Mignot, 1874. p. 278 et s.

REMERCIEMENTS

~~~

Je tiens à remercier tout d'abord le Seigneur qui dans son amour et sa patience m'a permis d'aboutir à cette humble étude.

Mes remerciements vont aussi à Roland Meyer, mon directeur, pour son encouragement, son aide et ses conseils précieux, ainsi qu'à Jean-Claude Verrecchia, mon assesseur, pour sa disponibilité.

Je voudrais remercier mes parents et mon frère pour leur soutien et leurs prières, ainsi que les membres de l'église de Goce Delchev, Bulgarie, où j'exerce le ministère pastoral.

J'aimerais adresser un remerciement particulier à mon épouse Borianna qui durant toute cette période était toujours à mes côtés pour m'encourager, me soutenir et m'aider. Je l'en remercie du fond du cœur.

# LISTE DES ABREVIATIONS

~~~

Abréviations des livres de la Bible

Pour les abréviations des livres de la Bible, nous avons adopté celles de *La Nouvelle Bible Segond*. Villiers-le-Bel : Alliance biblique universelle, 2002.

Dans les citations nous respectons le mode d'abréviation choisi par les auteurs cités.

Quelques abréviations d'usage courant

AT :	Ancien Testament.
LXX :	Version grecque de l'Ancien Testament dite de « la Septante ».
NT :	Nouveau Testament.
v. :	verset.
vv. :	versets.

INTRODUCTION

« Une personne est gravement malade, elle demande l'imposition des mains et l'onction. Vous accédez à sa demande. Son cas ne s'améliore pas. Elle est révoltée contre Dieu. Comment réagissez-vous ? »

Tel était l'un des cas réels proposés par le professeur Roland Meyer lors de son cours de théologie pastorale et sur lesquels nous avons dû faire une analyse critique.

C'est justement en analysant le cas mentionné ci-dessus qu'est né notre intérêt pour l'onction des malades décrite dans Jc 5:13-18. Jusqu'alors nous n'avions que peu de connaissances par rapport à cette pratique. C'est pourquoi nous nous sommes décidé à entamer une étude sur ce sujet.

Nous avons consulté beaucoup de documents. Toutefois nous nous sommes aperçu qu'il n'en existe pas une multitude. Nous n'avons pas trouvé assez d'articles de revues spécialisées.

Nous voulons aussi souligner le fait que ce travail a dû être fait en grande partie à l'étranger, durant notre ministère pastoral, ce qui a rendu difficile la recherche dans les documents les plus récents.

Néanmoins, avec les documents à notre disposition, nous avons voulu essayer de mieux comprendre un rite relativement peu abordé et souvent mal compris : l'onction des malades.

Le but de notre travail ne sera pas d'étudier l'onction et sa pratique dans l'histoire du christianisme, mais plutôt dans le texte de Jc 5.13-18.

Parmi les auteurs des épîtres du NT, Jacques est le seul qui traite le thème de l'onction des malades. Faute de données parallèles, l'interprétation de ce texte devient difficile.

Avant d'étudier le texte de Jacques, nous aurons pour objectif d'étudier la pratique de l'onction dans les temps bibliques. Ainsi, nous allons découvrir onze différentes onctions, mentionnées dans la Bible. Dans un premier chapitre, nous

les énumérerons l'une après l'autre, nous citerons les endroits où ces pratiques sont mentionnées et nous verrons par quels termes elles sont exprimés partant de l'hébreu, en passant par la LXX pour arriver au grec. Ensuite nous verrons quelle était la matière de ces onctions, la production et les usages de celle-ci dans les temps bibliques ainsi que son symbolisme. Toujours dans ce premier chapitre, nous chercherons à savoir comment ces onctions ont été pratiquées et finalement quels en étaient leurs buts, résultats et significations.

Nous étudierons le texte de Jc 5.13-18 (qui parle en fait d'une douzième onction, celle des malades) dans le deuxième et le troisième chapitre.

Nous aborderons brièvement les questions d'introduction, concernant l'auteur, la date, le lieu et les destinataires de cette épître ainsi que le contexte et les acteurs de notre texte. Ensuite nous développerons le thème principal, la prière. Nous verrons son importance face à l'onction.

Dans le troisième chapitre de notre travail, toujours sur le texte de Jacques, nous tenterons de répondre aux questions suivantes : Comment définir la notion de malade dont Jacques parle ? Peut-on donner l'onction à une personne saine qui risque de mourir à cause d'un danger encouru ? Pourquoi appeler les presbytres de l'église et non pas un médecin ? Qui est apte à administrer l'onction ? La prière a-t-elle plus de valeur avec l'onction ? Quelle partie du corps faut-il oindre ? Y a-t-il une fréquence qui s'impose ? Peut-on sous-entendre une imposition des mains ? Y a-t-il un lien entre péché et maladie ? S'agit-il d'extrême-onction ? Comment comprendre les deux verbes σώζω et ἐγείρω ? Quels sont les résultats de l'onction ? S'agit-il d'un miracle ? Avons-nous aujourd'hui encore besoin de l'onction des malades ?

Dans les pages qui suivent nous avons voulu redécouvrir la vraie valeur de ce service auprès des personnes malades.

Nous serions heureux si cette humble étude pouvait intéresser et édifier les lecteurs et les aider dans leur compréhension de l'onction des malades.

Chapitre I

L'ONCTION DANS LA BIBLE

A. Les différentes onctions mentionnées dans la Bible

Qu'est-ce que l'onction ? Selon une définition générale « il s'agit à l'origine d'une pratique concrète, qui consiste à enduire ou à frotter quelque chose ou quelqu'un d'**huile** d'olive, ou d'une préparation à base d'huile d'olive². » En effet dans la Bible nous avons trouvé onze onctions différentes que nous allons voir maintenant.

1. Onction des armes

L'onction des armes est une pratique « destinée à faire glisser les traits ou à entretenir le cuir des boucliers³ », afin d'assurer la protection du combattant. Dans la Bible cette onction est très peu mentionnée. Il n'y a que deux endroits⁴ dans l'AT où l'on en parle (2S 1.21⁵ ; Es 21.5). Le verbe utilisé en hébreu dans les deux cas est מָשַׁח⁶, traduit ici par « frotter, polir ». La LXX, par contre, utilise deux verbes différents: χρίω⁷ en 2S 1.21 et ἐτοιμάζω en Es 21.5. Ce dernier verbe qui signifie « préparer⁸ » est déjà une interprétation du terme hébreu mais rend bien la finalité de cette onction.

Dans le NT, la pratique de l'onction des armes n'est pas mentionnée.

2. Onction cosmétique

Nous faisons une différence entre l'onction cosmétique et l'onction médicale. L'onction médicale, ne concernant que des gens blessés ou malades, est liée surtout à la guérison de ces derniers (cf. le point 3). Alors que l'onction cosmétique qui, tout en étant liée à l'hygiène et à la santé, était pratiquée surtout

² *La Nouvelle Bible Segond*. Villiers-le-Bel : Alliance biblique universelle, 2002. p. 1733.

³ L. PIROT et A. ROBERT et H. CAZZELLES. « Onction ». In *Dictionnaire de la Bible, supplément*. Vol. VI. Paris : Letouzey et Ané, 1960. p. 717.

⁴ Ou peut-être trois avec Es 34.6 où l'auteur parle de l'épée de l'Eternel, enduite de graisse. En hébreu מָשַׁח, « être gras ou imprégné de graisse ».

⁵ Comme le confirme PIROT, « Le sang et la graisse des guerriers tiennent lieu pour Saül de l'huile dont on oignait les boucliers (Is., XXI, 5), tant il abattait d'ennemis ! [...] D'après la Vulgate, le bouclier de Saül a été abandonné comme si (*quasi*), faute d'huile, il eût été impropre au combat, ou comme si Saül lui-même n'eût pas reçu l'onction sainte, gage de la protection divine. Mais *quasi* n'est pas dans le texte. » (L. PIROT. *La Sainte Bible*. T. III. Paris : Letouzey et Ané, 1949. p. 468.).

⁶ Bien que la plupart du temps מָשַׁח soit utilisé pour parler d'onctions à caractère religieux (comme nous le verrons plus tard) ici son sens profane est clairement attesté.

⁷ χρίω, « toucher légèrement, effleurer, frotter » d'où « oindre, enduire » (A. BAILLY. *Dictionnaire grec français*. Paris : Librairie Hachette, 1950. p. 2155.).

⁸ C'est dans ce sens qu'il est utilisé dans des textes néotestamentaires tels que Mt 20.23 ; 26.19 ; Phm 1.22.

en vue des soins de beauté. « Il s'agit en fin de compte, dit LYS, d'une toilette complète, parachevée au moyen d'une huile parfumée répandue sur tout le corps⁹. »

CORSWANT affirme que « l'huile d'olive avait autrefois la réputation d'entretenir non seulement la souplesse de la peau, mais celle des muscles et des articulations et de fortifier le corps¹⁰. On s'en servait spécialement en onction après le bain¹¹. »

L'onction cosmétique était une coutume chez les riches et les grands d'Israël¹² (Am 6.6), mais aussi chez les moins riches¹³.

L'onction cosmétique n'était pas pratiquée pendant la période de deuil¹⁴. L'une des malédictions prononcées sur Israël empêchait les gens de se frotter le corps avec de l'huile¹⁵.

⁹ D. LYS. « L'onction dans la Bible ». In *Etudes théologiques et religieuses*. Vol. 29. n° 3. 1954. p. 4. C'est ainsi que Noémie conseille à sa belle-fille Ruth, entre autres, de se oindre, c'est-à-dire de se parfumer, avant d'aller rendre visite à son futur époux (Rt 3.3). En Perse aussi, par exemple, afin de choisir une nouvelle reine, le roi Assuérus a publié l'ordre de rassembler toutes les jeunes et belles filles, dont Esther. Et pour que celles-ci deviennent encore plus belles elles devaient suivre un traitement intensif avec des produits de beauté durant toute une année : « six mois avec de l'huile de myrrhe et six mois avec des aromates et des cosmétiques de femmes » (Est 2.12).

¹⁰ cf. Pr 15.30. Dans un langage métaphorique l'auteur parle d'une bonne nouvelle qui fortifie les membres (Litt. : « engraisse, oint » les os).

¹¹ W. CORSWANT. « Onction ». In *Dictionnaire d'archéologie biblique*. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, 1956. p. 228. ; BRIEND et QUESNEL partagent cette même idée : « l'huile intervenant dans la composition de nombreux parfums, il était courant, dans les familles aisées, de s'enduire le corps d'huile après avoir pris un bain. » (J. BRIEND et M. QUESNEL. « L'huile aux multiples usages ». In *Le monde de la Bible*. N° 96. 1996. p. 52.).

¹² « il est courant, surtout parmi les classes aisées, de s'huiler la peau, habituellement d'une huile parfumée ». *La Nouvelle Bible Segond...* p. 1692.

¹³ Nous trouvons cette idée sous-entendue dans 2R 4.2 où il est question d'une veuve israélite qui a exprimé sa pauvreté en répondant au prophète Elie qu'elle n'avait rien d'autre qu'un « flacon d'huile ». C'est un terme inhabituel dont la traduction n'est pas sûre. Il « peut représenter un tout petit vase, utilisé en temps normal pour des onguents. » (D. GUTHRIE et J.A. MOTYER et A.M. STIBBS, *et al. Nouveau commentaire biblique*. réédition (1^e éd. : 1978). Saint-Légier : Emmaüs, 1987. p. 363.). Mais selon THOMPSON « on peut le considérer comme un verbe et traduire : que (de quoi) m'oindre d'huile. » (F. THOMPSON. (éd.). *La Bible Thompson*. Miami : Vida, 1990. p. 427, note de bas de page). La LXX a choisi cette deuxième option en traduisant par ἀλείψομαι ἔλαιον.

¹⁴ Une femme, qui portait le deuil ne se parfumait pas d'huile (2S 14.2). Le prophète Daniel, apprenant les malheurs qui s'annonçaient, s'est imposé une sorte de deuil durant lequel il ne s'est fait aucune onction (Dn 10.3 litt. « s'oindre d'onction »). Cependant le roi David a réagi contre cette coutume et lorsque meurt le premier fils de Bath-Chéba il s'est parfumé entre autres (2S 12.20).

¹⁵ cf. Dt 28.40. Michée exprime à peu près la même idée (Mi 6.15).

L'onction cosmétique est exprimée en hébreu le plus fréquemment par le verbe סוּךְ¹⁶ que la LXX traduit par ἀλείφω. On trouve aussi une fois בָּלַל¹⁷, une fois מִשַׁךְ¹⁸ et une fois דָּשַׁן (Pr 15.30). Nous rencontrons également deux dérivés du verbe מָרַק : תְּמָרוּקִים et מְרוּקִים¹⁹.

Le NT ne fait allusion qu'une seule fois à l'onction cosmétique²⁰ et exprime cette action par le verbe ἀλείφω, traduit par parfumer.

Tous ces mots expriment la joie, la force, la santé, les soins de toilette. C'est pour cela que certaines versions vont jusqu'à traduire les verbes par parfumer²¹ et les dérivés par « les choses nécessaires pour la toilette ».

3. Onction médicale

A l'époque biblique, l'huile d'olive était utilisée aussi comme « émollient²² » et « onguent thérapeutique²³ ». A cause d'un tel usage médical de l'huile²⁴, on parle d'onction médicinale ou médicale.

Comme nous l'avons déjà dit, l'onction médicale, dite encore « chirurgicale²⁵ », était liée surtout à la santé physique des personnes blessées ou malades. En fait, « il s'agissait d'un procédé médical ou paramédical, d'un remède

¹⁶ En tout six fois : Rt 3.3 ; 2 S 12.20 ; 14.2 ; Ez 16.9 ; Dn 10.3 et Mi 6.15.

¹⁷ C'est un verbe qui signifie « arroser », comme dans Ps 92.11 où, se réjouissant des œuvres de l'Eternel et de la force qu'il lui donne, le Psalmiste, se sent arrosé d'une huile fraîche. Mais ce verbe signifie aussi « pétrir, mêler » et est employé normalement lorsqu'il s'agit du pétrissage des offrandes avec de l'huile (Ex 29.40 ; Lv 2.5 ; 7.10 ; Nb 6.15 etc.) (cf. P. REYMOND. *Dictionnaire d'Hébreu et d'Araméen Bibliques*. Lonrai : Cerf, 1991. p. 61.).

¹⁸ cf. Am 6.6. Tout comme pour l'onction des armes, l'emploi de ce verbe ici est inhabituel car il est utilisé surtout pour les onctions à connotation religieuse. La LXX, comme d'habitude, le traduit par χρίω.

¹⁹ Est 2.3, 2.12. L'auteur utilise ici le mot תְּמָרוּקִים, dérivé du verbe מָרַק – « nettoyer, polir ». « Le verbe, comme le dit LYS, désigne le polissage ; et son dérivé désigne ce qui est frotté sur le corps humain dans une action semblable à un polissage : onguent ou parfum, choses nécessaires à la toilette. » (D. LYS. « L'onction dans la Bible »... p. 5.). Le v. 12 contient aussi un autre mot מְרוּקִים, dérivé lui aussi du même verbe et qui désigne les soins cosmétiques.

²⁰ cf. Mt 6.16-18. C'est Jésus lui-même qui lors du sermon sur la montagne conseille à ses auditeurs, contrairement à la coutume, de se parfumer la tête lorsqu'ils jeûnent afin de ne pas avoir un air triste.

²¹ cf. Rt 3.3 ; 2 S 12.20 ; Mt. 6.17 etc. (cf. F. THOMPSON. (éd.). *La Bible Thompson*. ; L. SEGOND. *La Sainte Bible*. Genève : Société biblique de Genève, 1979.).

²² D. LYS. *Op. cit.* p. 18.

²³ B. GILLIERON. « Huile ». In *Dictionnaire biblique*. 2^e éd. Revue. Aubonne : Moulin, 1990. p. 100.

²⁴ L'utilisation de l'huile dans le domaine de la médecine sera développée plus tard.

²⁵ cf. A. KUEN (éd.). « Oindre ». In *Nouveau dictionnaire biblique*. 2^e éd. révisée (1^e éd. : 1961). Saint-Légier : Emmaüs, 1992. p. 928.

en tout cas, dont on attendait la guérison, ou au moins un soulagement²⁶ ». C'est, pour BECQUET, « un massage (généralement du ventre) qui est censé donner force et morale au malade²⁷. »

L'onction médicale est mentionnée seulement deux fois dans l'AT²⁸. Déjà dans 2Ch 28.15 il est question des hommes qui, prenant soin des captifs forcément blessés, les ont oints. Plus tard le prophète Ezéchiel rapporte les paroles de l'Éternel qui d'une manière symbolique a oint Israël avec de l'huile, c'est-à-dire qu'il a pris soin de lui (Ez 16.9)²⁹.

Dans les deux textes, l'hébreu emploie le verbe זָרַח qui veut dire « **verser, répandre** de l'huile sur le corps, en guise [...] de geste thérapeutique (Ez 16,9 ; cf. Es 1,6)³⁰ ». La LXX traduit par deux verbes différents : dans 2Ch 28.15 par $\alpha\lambda\epsilon\acute{\iota}\phi\omega$ comme d'habitude mais dans Ez 16.9 par $\chi\rho\acute{\iota}\omega$, ceci afin peut-être de donner une connotation religieuse à cet acte.

L'onction d'huile était utilisée aussi pour assoupir au moment du repos, après un long voyage, ses membres fatigués ainsi que pour soigner les contusions et les blessures³¹. Nous en avons un exemple dans le NT dans la parabole du Bon Samaritain. Ce dernier, entre autres, verse de l'huile sur les plaies et les blessures de l'homme, maltraité par des brigands (Lc 10.34³²).

« Il est à noter, selon BRIEND, que le Samaritain transportait apparemment ces deux produits au cours de son déplacement, sans

²⁶ P. ADNES. *L'onction des malades, histoire et théologie*. Paris : FAC, 1994. p. 20.

²⁷ G. BECQUET et P. CAZAUX et F. DUMORTIER, *et al. La lettre de Jacques, lecture socio-linguistique*. Cahiers Evangile 61. Paris : Cerf. p. 56.

²⁸ Peut-être une troisième mention se trouve-t-elle, bien que de manière implicite, dans Es 1.6. Le prophète Esaï e présente de manière symbolique le peuple d'Israël comme un peuple malade dont les plaies et les blessures ne sont ni pansées, ni bandées, ni adoucies par l'huile. Le verbe est רָפַח et signifie au Pual « adouci, être adouci » (cf. P. REYMOND. *Dictionnaire d'Hébreu et d'Araméen Bibliques...* p. 354.).

²⁹ C'est ce que confirme aussi COCAGNAC : « Ezéchiel illustre l'adoption d'Israël par Dieu, en décrivant celle d'un enfant trouvé. Parmi les soins donnés au nourrisson, la friction d'huile parfumée lui donne une dignité que confirmeront des habits précieux et des bijoux (Ez 16, 9). » (M. COCAGNAC. « L'huile. L'onction ». In *Les symboles bibliques*. Paris : Cerf, 1993. p. 321.).

³⁰ B. GILLIERON. « Oindre »... p. 147.

³¹ C'est ce que d'ailleurs écrit KUEN : « L'onction médicale ou chirurgicale, pas nécessairement avec de l'huile, était un remède courant, appliqué aux malades et aux blessés » (A. KUEN (éd.). « Oindre »... p. 928.).

³² Nous voulons juste préciser que même si l'idée est présente dans ce texte, il ne s'agit pas explicitement d'oindre quelqu'un. Le verbe qui est utilisé ici, $\epsilon\pi\lambda\acute{\iota}\chi\omega$, se traduit par « verser sur » (cf. M. CARREZ et F. MOREL. *Dictionnaire grec-français du Nouveau Testament*. 4^e éd. revue et corrigée. Genève : Labor et Fides, 1998. p. 103.) ou « répandre sur » (cf. A. BAILLY. *Dictionnaire grec français...* p. 788.).

doute dans des petites fioles de céramique, ce qui montre à quel point leur usage était courant³³ ! »

De l'usage médical de l'huile sous forme d'onction « provient l'onction dont parle *Mc* 6,13 et *Jc* 5,14³⁴ ». L'évangéliste Marc parle des apôtres qui, au cours de leur mission, oignaient d'huile beaucoup de malades et les guérissaient, alors que l'apôtre Jacques fait intervenir une onction d'huile dans le soin des malades. Dans les deux cas, le grec utilise le même verbe ἀλείφω.

En ce qui concerne en particulier le texte de *Jc* 5.14, que nous aborderons en détail dans le ch. 3, nous pouvons seulement dire pour l'instant, avec REICKE, que « l'onction d'huile pour la *guérison des malades* que recommande Jacques (*Jc* 5,14) va beaucoup plus loin que celle destinée aux soins des plaies³⁵ ».

Finalement il y a deux textes du NT dans lesquels il est bien question d'onction à des fins médicales, mais où la matière n'est pas l'huile. Dans le premier (*Ap* 3.18) de manière symbolique, l'auteur invite l'Eglise de Laodicée à acheter un collyre³⁶ pour oindre³⁷ ses yeux, afin qu'elle voie. Dans le second (*Jn* 9.6,11), c'est Jésus qui, afin de guérir un aveugle-né, l'oingt³⁸ avec de la boue sur les yeux. C'est bien une « " onction " de boue, pour laquelle il n'y a point d'autre exemple dans le Nouveau Testament³⁹ ».

4. Onction des hôtes

L'onction d'huile sur la tête était un geste de courtoisie envers les hôtes aussi bien à l'époque de l'AT qu'au temps de Jésus. Cependant elle n'est mentionnée que deux fois dans la Bible.

³³ J. BRIEND et M. QUESNEL. « L'huile aux multiples usages »... p. 52.

³⁴ A. BERARD. *L'Onction des malades sacrement de guérison ou de préparation à la mort ?* Paris : Pierre TEQUI, 1996. p. 32.

³⁵ B. REICKE. « L'onction des malades d'après Saint Jacques ». In *La Maison-Dieu, revue de pastorale liturgique*. n°113. 1973. p. 53.

³⁶ Ce mot, en grec κολλούριον, signifie « onguent pour les yeux, collyre » (cf. M. CARREZ et F. MOREL. *Dictionnaire grec-français*... p. 143.) ; Selon KUEN c'est un « Dérivé de *kollura*, pain, allusion à la forme allongée des tubes dans lesquels ces médicaments étaient conservés. » (A. KUEN. (éd.). « Collyre »... p. 269.).

³⁷ C'est la seule fois dans le Nouveau Testament qu'on emploie le verbe ἐγγρίω qui signifie oindre (cf. M. CARREZ et F. MOREL. *Op. cit.* p. 78.). Ἐγγρίω signifie aussi « étendre un enduit, "enduire qqn ou qqe ch. d'une substance » (cf. A. BAILLY. *Dictionnaire grec français*... p. 576.).

³⁸ Ce verbe ἐπιχρίω qui figure deux fois dans le texte (v. 6 et 11) n'est employé qu'ici dans le NT et est traduit par oindre (cf. M. CARREZ et F. MOREL. *Op. cit.* p. 78.). Ἐπιχρίω signifie aussi « étendre par friction, enduire » (cf. A. BAILLY. *Op. cit.* p. 788.).

³⁹ M. VILLIER. « Onction ». In *Dictionnaire de spiritualité*. T. XI. Paris : Beauchesne, 1982. p. 799.

Dans le Ps 23.5 Dieu est présenté comme l'hôte parfait qui oint d'huile la tête de son invité. L'action est rendue par שָׁחַ ⁴⁰, un verbe qui exprime ici l'abondance et la joie et qui signifie « engraisser, devenir prospère ».

Dans le NT il est aussi question de l'onction des hôtes, ou plutôt de la non pratique de cette coutume. C'est Luc qui transmet les paroles de Jésus s'adressant à Simon, le pharisien : « Tu n'as pas répandu d'huile sur ma tête » (Lc 7.46). Ainsi Jésus considère que Simon l'avait traité de façon discourtoise ne lui réservant pas un accueil spécial. Le verbe que Luc utilise est ἀλείφω.

5. Onction – embaumement

Cette pratique de « parfumer⁴¹ » le corps d'un mort, dite encore « l'onction funéraire⁴² », était un art très répandu en Egypte⁴³, mais rarement pratiqué par les Israélites.

En Gn 50.2 Joseph ordonne aux médecins d'embaumer son père et ils l'ont fait. Ensuite c'est le v. 26 qui relate l'embaumement de Joseph lui-même. Les deux fois, l'action est exprimée par מָנַח utilisé seulement 4 fois dans la Bible⁴⁴, un verbe qui signifie « mûrir, pousser la maturation » (Ct 2.13) mais aussi embaumer un mort⁴⁵.

A l'époque du NT, l'usage s'était établi d'oindre les cadavres d'une huile mêlée d'aromates. C'était une préparation anticipée ou supplée des défunts à la mort. C'est ainsi que les trois évangélistes, Marc, Luc et Jean relatent

⁴⁰ Ce verbe d'après LYS a un premier sens matériel « rendre gras » et un sens second moral, dérivé du premier, « rendre prospère ». (cf. D. LYS. « L'onction dans la Bible »... p. 5.).

⁴¹ C'est le mot, qu'utilise MILLARD en parlant de cette pratique (A. MILLARD. *Trésors des temps bibliques*. Hong-Kong : Sator - Cerf, 1986. p. 175.).

⁴² Cette expression est rendue par A. BERARD. *L'onction des malades...* p. 32. et aussi M. VILLIER. « Onction »... p. 789.

⁴³ En parlant des pratiques égyptiennes voici ce que dit THOMPSON : « La coutume d'embaumer les morts dont nous parle Genèse 50 : 3 et 26 était typique. » (J.A. THOMPSON. *La Bible à la lumière de l'archéologie*. Guebwiller : Ligue pour la lecture de la Bible, 1988. p. 55.). Un peu plus loin à la page 62 de son livre il continue : « Les Egyptiens croyaient fermement en une vie future et considéraient comme un devoir religieux de conserver le corps pour que l'âme l'utilise dans l'au-delà Non seulement les êtres humains étaient embaumés, mais aussi certains animaux représentant des divinités. » Sur la photo de la même page 62 on peut voir un cercueil et les momies d'un faucon (consacré à Horus) et d'un chat (consacré à Bastet). Pour plus de détails voir A. KUEN. (éd.). « Embaumer »... p. 403.

⁴⁴ 2 fois dans Gn 50.2, 1 fois dans le v. 26 et une dernière fois dans Ct 2.13.

⁴⁵ cf. P. REYMOND. *Dictionnaire d'Hébreu et d'Araméen Bibliques...* p. 132.

l'embaumement de Jésus avant (Jn 19.39, 40) et après sa mort (Mc 16.1 ; Lc 23.56 ; 24.1). Le verbe utilisé est ἀλείφω, « oindre, parfumer ».

6. Onction de certains objets

Dans Gn 28.18, la Bible rapporte que, lors de sa fuite en Mésopotamie, Jacob, ayant atteint un endroit où il a passé la nuit, a eu une vision durant laquelle Dieu fait une alliance avec lui, lui promettant sa protection divine. Le lendemain matin, afin de commémorer cette vision, cette alliance avec Dieu, Jacob prend la pierre qu'il avait placée sous sa tête et l'érige en stèle en l'oignant d'huile. Dès lors cette « pierre huilée cesse d'être un morceau de rocher pour devenir une stèle [...] un monument [...] un repère spirituel⁴⁶ ».

Le verbe utilisé ici est יָצַק et se traduit par « verser, couler, répandre⁴⁷ ». Plus tard, Dieu se réfère à ce même événement pour s'annoncer à Jacob (Gn 31.13). Là le verbe est מִשַּׁךְ. Quelques chapitres plus loin, en Gn 35.14, après avoir eu une autre vision et la confirmation de l'alliance, Jacob a placé une deuxième fois une stèle de pierre sur laquelle il a fait une libation⁴⁸ et a versé (יָצַק) de l'huile en guise de témoignage.

« Ainsi, dit COCAGNAC, s'inaugure la tradition qui consiste à oindre des autels, des édifices et des objets consacrés pour le culte⁴⁹. »

Après avoir fini la construction du tabernacle, Moïse a oint celui-ci⁵⁰ ainsi que tout ce qui s'y trouve : l'arche du témoignage (Ex 30.26b), la table et tous ses ustensiles (Ex 30.27a), le chandelier et ses ustensiles (Ex 30.27b), l'autel des parfums (Ex 30.27c), l'autel des holocaustes et tous ses ustensiles⁵¹ et la cuve avec sa base⁵².

Nous avons aussi le texte de Jr 22.14 où, afin de signifier l'action de peindre ou d'enduire une maison, l'auteur emploie curieusement le verbe מִשַּׁךְ.

⁴⁶ M. COCAGNAC. « L'huile, L'onction »... p. 322.

⁴⁷ cf. P. REYMOND. *Dictionnaire d'Hébreu et d'Araméen Bibliques*... p. 164.

⁴⁸ Littéralement יָצַק – « verser, répandre », לִבְיָדָה – « libation », quelque chose de versé ou répandu.

⁴⁹ M. COCAGNAC. *Op. cit.* p. 322.

⁵⁰ cf. Ex 30.26a ; 40.9 ; Lv 8.10 ; Nb 7.1.

⁵¹ cf. Ex 29.36 ; 30.28 ; 40.10 ; Lv 8.11 ; Nb 7.1, 10, 84, 88.

⁵² cf. Ex 30.28b ; 40.11 ; Lv 8.11.

7. Onction sacerdotale

L'onction sacerdotale, pratiquée sur Aaron et ses fils, n'est mentionnée que dans l'AT.

C'est sur la montagne de Sinai (Ex 24.18) que Moï se a reçu l'ordre de Dieu d'oindre Aaron et ses fils (Ex 28.41 ; 29.7, 21, 29). Et c'est après que le tabernacle a été dressé qu'a eu lieu cette onction (Ex 40.12-15 ; Lv 8.12, 30⁵³) ; alors la personne qui l'avait reçu était appelée « oint⁵⁴ ».

Une question se pose : qui recevait l'onction sacerdotale ? Jusqu'à maintenant nous avons dit que c'était Aaron et ses fils. Cependant certains textes ne mentionnent que l'onction d'Aaron (Ex 29.7 ; Lv 8.12) et par la suite dans le même rituel une aspersion d'huile d'onction et du sang « sur ses fils et sur les vêtements de ses fils avec lui » (Ex 29.21 ; Lv 8.30).

« Tous les prêtres, pour WIGODER, semble-t-il, étaient oints, mais ce n'est que sur la tête du grand prêtre que l'on versait de l'huile⁵⁵. » Toutefois il semble, et c'est ce que nous croyons, que se sont d'abord Aaron et ses quatre fils Nadab, Abihou, Eléazar et Itamar qui ont reçu le même jour la même onction⁵⁶ avec cependant une différence dans les rôles : Aaron était oint pour être grand prêtre et ses fils pour être des prêtres⁵⁷. Ensuite chaque successeur d'Aaron, parmi ses fils, c'est-à-dire ses descendants, recevait lui aussi l'onction (Lv 6.15 et 16.32) et était oint aussi par les vêtements sacrés d'Aaron qu'il devait porter pendant sept jours (Ex 29.29⁵⁸, 30).

La plupart du temps le verbe utilisé pour l'onction sacerdotale est מִשָּׁח. Deux fois on y associe יָצַק pour souligner l'action même de versement de l'huile

⁵³ L'auteur du livre du Lévitique parle aussi de « prêtre ayant été oint » (Lv 16.32), du « grand-prêtre sur la tête duquel a été versée l'huile d'onction » (Lv 21.10) ou de choses à faire le jour où Aaron et ses fils « reçoivent l'onction » (Lv 6.13 ; 7.36).

⁵⁴ cf. Lv 4.3, 5 ; 6.15. Littéralement מָשִׁיחַ, Messie. Nous développerons cette idée plus tard.

⁵⁵ G. WIGODER. (éd.). « Prêtre, Grand ». In *Dictionnaire encyclopédique du judaïsme*. Paris : Cerf, 1993. p. 897.

⁵⁶ cf. Ex 28.1, 41 ; 40.13-15 ; Lv 6.13 ; 7.35, 36 ; Nb 3.2-4.

⁵⁷ Dans ce sens nous sommes d'accord avec KUEN lorsqu'il écrit que « Le souv. Sacrificateur recevait une onction spéciale qui le distinguait des autres sacrificateurs. » (A. KUEN. (éd.). « Onction »... p. 933.).

⁵⁸ Littéralement « pour les (ses fils) oindre avec eux (les vêtements) ».

d'onction⁵⁹. Dans ces cas **מִשַׁח** peut être traduit aussi par « consacrer⁶⁰ ». Enfin nous trouvons également une fois **נָזַח** (Ex 29.21) qui se traduit par « asperger, faire gicler⁶¹ ».

8. Onction royale

L'onction que la Bible appelle « onction royale » (2S 3.39) consistait, comme son nom l'indique déjà à oindre des hommes afin qu'ils deviennent des rois sur les royaumes d'Israël, de Juda et même de Syrie.

Dans l'AT, nous trouvons cette onction mentionnée à plusieurs reprises pour les neuf rois suivants : prêtre⁶², Saül (1S 9.16 ; 10.1 ; 15.17), David⁶³, Absalom (2S 19.11 /v. 10 parfois/), Salomon⁶⁴, Hazaël⁶⁵, Jéhu⁶⁶, Joas (2R 11.12 ; 2Ch 23.11) et Yoahaz (2R 23.30). Nous ne pouvons pas prouver, Bible en main, l'onction de tous les autres rois ni d'ailleurs faire le contraire, mais nous sommes d'accord avec le *Dictionnaire encyclopédique de la Bible* selon lequel « il paraît certain que tous les rois de Juda et probablement d'Israël, furent oints⁶⁷ ».

L'onction royale est toujours exprimée par le verbe **מִשַׁח**, « oindre », sauf en 2R 9.3, 6 où, aussi bien que pour l'onction sacerdotale (cf. le point 7), l'auteur utilise deux verbes différents : **יָצַק**, « verser, répandre », pour l'action d'onction elle-même et **מִשַׁח** pour la conséquence de celle-ci. Là ce dernier verbe peut être traduit par « consacrer⁶⁸ ».

⁵⁹ cf. Ex 29.7 – « Tu prendras l'huile d'onction, tu en répandras sur sa tête (**יָצַק**), et tu l'oindras (**מִשַׁח**). » ; Lv 8.12 Il répandit (**יָצַק**) de l'huile d'onction sur la tête d'Aaron, et l'oignit (**מִשַׁח**).

⁶⁰ Nous reviendrons sur cette idée.

⁶¹ cf. P. REYMOND. *Dictionnaire d'Hébreu et d'Araméen Bibliques...* p. 242.

⁶² cf. Jg 9.8, 15. Dans ce texte au moyen d'une parabole Yotam exprime l'intronisation et l'onction d'Abimélek (pour le nom du roi voir vv. 6, 16), qui a été prince pendant trois ans sur Israël (v. 22).

⁶³ cf. 1S 16.1, 3, 12, 13a ; 2S 2.4, 7 ; 3.39 ; 5.3, 17 ; 12.7. Voir aussi 1Ch 11.3 ; 14.8 ; Ps 89.20.

⁶⁴ cf. 1R 1.34, 35, 39 ; 5.15 ; 1Ch 29.22.

⁶⁵ cf. 1R 19.15. Nous n'avons pas de preuves bibliques que cette onction a eu lieu même si par le récit parallèle nous apprenons qu'Hazaël est devenu roi (2R 8.15b).

⁶⁶ cf. 1R 19.16 ; 2R 9.1-3, 6, 12 ; 2Ch 22.7.

⁶⁷ A. BOUDART. « Onction ». In *Dictionnaire encyclopédique de la bible*. CENTRE : INFORMATIQUE ET BIBLE ABBAYE DE MAREDSOUS : Brepols, 1987. p. 920.

⁶⁸ Nous reviendrons sur cette idée.

9. Onction prophétique

L'onction prophétique n'est mentionnée qu'une seule fois dans la Bible (1R 19.16). Le verbe utilisé est מָשַׁח. Le texte nous présente seulement l'ordre que Dieu donne au prophète Elie d'oindre Elisée comme prophète à sa place, mais par la suite aucun texte biblique ne rapporte la réalisation de cet ordre. De ce fait, l'onction conférée aux prophètes est très discutée.

Sans entrer dans la discussion ni tenter de pouvoir la résoudre, nous mentionnerons les deux positions que nous avons trouvées : 1. L'onction d'Elisée a eu lieu⁶⁹ mais « c'est en jetant son manteau sur Elisée qu'Elie l'oingt⁷⁰ » ; 2. Il s'agit là d'une onction « d'ordre métaphorique⁷¹ ». Puisque le texte biblique ne dit rien non plus à propos de la matière de l'onction, c'est ce que pensent la plupart des auteurs que nous avons consultés⁷².

10. Onction de Jésus

A quatre reprises (Lc 4.18⁷³, Ac 4.27⁷⁴ ; 10.38 et Hé 1.9), le NT parle explicitement d'une onction reçue par Jésus. Le verbe utilisé est χρίω.

L'onction de Jésus « d'Esprit Saint et de puissance⁷⁵ » a eu lieu au moment de son baptême. Selon GILLIERON « l'expression *onction d'Esprit et de puissance* = son investiture par Dieu dans sa mission de salut, et le pouvoir de l'accomplir⁷⁶ ».

« L'événement du Jourdain, dit VIGNE, a pu être présenté comme l'«onction» messianique de Jésus sans qu'il y soit expressément question d'huile [...] Au moment du baptême, la réalité du choix divin

⁶⁹ Pour LYS « il semble bien que la cérémonie nous soit décrite à I R. 19/19, comme accomplissement de I R. 19/16 » (D. LYS. « L'onction dans la Bible »... p. 12.).

⁷⁰ *Ibid.* Ainsi, la puissance que contenait apparemment ce manteau (voir 2R 2.8, 14) est désormais communiquée. Elle est à la disposition d'Elisée.

⁷¹ J.-Y. LACOSTE. « Huiles saintes ». In *Dictionnaire critique de théologie*, Paris : Presses Universitaires de France, 1998. p. 543. Voir aussi M. VILLIER. « Onction »... 792.

⁷² GELIE dit que l'onction prophétique « est une métaphore » (T. GELIE. *L'ordination comme moyen d'introduction aux ministères ecclésiastiques*. Mémoire. Faculté adventiste de théologie. Collonges-sous-Salève, 1998. p. 54.). Avant lui BERARD allait dans le même sens (cf. A. BERARD. *L'Onction des malades*... p. 33.). Pour ADNES « l'expression semble souvent désigner métaphoriquement leur investiture par le moyen d'une participation à l'Esprit de Dieu, qui descend sur eux et les pénètre comme une onction ». (P. ADNES. *L'onction des malades, histoire et théologie*... p. 20.).

⁷³ C'est Jésus lui-même qui s'approprie l'onction dont il est question dans Es 61.1-3.

⁷⁴ Certains des premiers chrétiens au cours d'une prière parlent de Jésus, qui a été oint.

⁷⁵ cf. Ac 10.38. Selon KUEN l'onction de Jésus « n'a pas été matérielle, mais résultait directement de l'intervention du St-Esprit. » (A. KUEN. (éd.). « Onction »... p. 933.).

⁷⁶ B. GILLIERON. « Oindre »... p.148.

manifesté par la voix céleste, et surtout la descente de l'Esprit, suffisaient à montrer en Jésus baptisé l'Élu de Dieu, l'Oint de Yahvé. De cette élection divine, l'onction d'huile n'était donc qu'une expression matérielle et secondaire⁷⁷. »

L'onction de Jésus « le mettait à part pour son triple ministère de sacrificateur, de roi, et de prophète⁷⁸ ». KUEN va jusqu'à dire que « l'onction d'huile du sacrificateur, du prophète et du roi (Lv. 8.12 ; 1 R. 19.16) représentait l'onction de l'Esprit accordée à Christ (Es. 11.2 ; Lc. 4.18 ; Hbr. 1.9)⁷⁹ ».

Plus tard, vers la fin de sa vie, Jésus a été oint à Béthanie avec du parfum⁸⁰. Luc et Jean utilisent ἀλείφω alors que chez Matthieu et Marc nous avons encore trois verbes⁸¹ : βάλλω « placer, mettre », καταχέω « verser » et μυρίζω « oindre, oindre de parfums, parfumer ».

Parlant de la signification de cette onction de Béthanie, WAGNER dit qu'il s'agit d' « une onction royale » et d' « une onction messianique⁸² ».

11. Onction des chrétiens

Parce que les chrétiens portent le nom du Christ, l'oint par excellence, et parce qu'ils sont ses rachetés, étant de ce fait mis à part pour Dieu, rois et sacrificateurs (1P 2.5,9 ; Ap 1.6 ; 5.10), ils ont reçu eux aussi une onction faite par Dieu et toute aussi spirituelle que celle de Jésus. C'est dans 2Co 1.21 et 1Jn 2.20, 27 que nous trouvons mentionnée l'onction des chrétiens.

⁷⁷ D. VIGNE. « Le baptême du Christ, onction paradisiaque » In *Nouvelle revue théologique*. T. 112. n° 4. 1990. p. 801 et s. ; COCAGNAC écrit aussi : « Le baptême de Jésus était perçu par les judéo-chrétiens comme le moment de son onction par l'Esprit Saint ». (M. COCAGNAC. « L'huile. L'onction »... p. 814.). L'auteur confirme ceci avec plusieurs textes judéo-chrétiens, ainsi que des textes gnostiques et ecclésiastiques (cf. p. 815-819). Toujours dans le même article, COCAGNAC dit également : « Lors de son baptême dans le Jourdain, par Jean Baptiste, la descente de l'Esprit Saint est comme l'onction publique du Christ. » (*Idem*. p. 325.).

⁷⁸ A. KUEN. (éd.). « Onction »... p. 933. Pour LACOSTE « Selon le N.T., le Christ, dont le titre signifie " le chrismé ", " l'oint d'huile ", reçoit l'o. prophétique lors de son baptême (Ac 10,38 ; cf. Lc 4,18-21) ; He 1,9 lui attribue aussi l'o. royale du psaume 44,7s. » (J.-Y. LACOSTE. « Huiles saintes »... p. 543.). D'après KUEN « Le Christ Jésus a été oint, par l'Esprit, pour être prophète, prêtre, et roi. » (A. KUEN. (éd.). « Oindre »... p. 928.). La même idée est confirmée par LYS : Les trois fonctions de roi, prêtre et prophète « se trouvent regroupées [...] dans la personne de Jésus. » (D. LYS. « L'onction dans la Bible »... p. 48.).

⁷⁹ A. KUEN. (éd.). « Huile »... p. 587.

⁸⁰ cf. Mt 26.7, 12 ; Mc 14.3 ; Lc 7.37, 38, 46 ; Jn 11.2 ; 12.3, 5.

⁸¹ La traduction est d'après M. CARREZ et F. MOREL. *Dictionnaire grec-français*... p. 53, 137, 165. ; Et aussi A. BAILLY. *Dictionnaire grec français*... p. 345, 1060, 1305.

⁸² G. WAGNER. « L'onction de Béthanie ». In *Etudes Théologiques et religieuses*, 72^e année, 1997/3. p. 439 et s. Et à la page 443 du même article nous lisons : « Qu'il s'agisse des pieds ou de la tête, l'onction reste messianique. »

Cette onction, c'est la venue du Saint-Esprit, globalement à la Pentecôte⁸³ et personnellement dans le cœur de chaque chrétien⁸⁴. Elle est « reçue par les croyants au baptême⁸⁵ » et elle « demeure sur eux et leur permet de distinguer la vérité de l'erreur (1Jn. 2.20,27)⁸⁶ ».

Le verbe chez Paul est *χρίω*, alors que Jean utilise les expressions *χρίσμα* *ἔχω* qui veut dire « avoir, posséder l'onction » ainsi que *χρίσμα λαμβάνω*, « recevoir, obtenir l'onction ».

B. La matière de l'onction

Jusqu'ici nous avons parlé des différentes onctions mentionnées dans la Bible. Nous voulons maintenant nous arrêter sur la matière de l'onction.

Selon les textes bibliques nous avons plusieurs matières différentes : huile⁸⁷ ; huile d'onction, huile d'onction sainte, huile de l'onction de l'Éternel, huile sainte - un mélange de myrrhe, cinnamome aromatique, roseau aromatique, casse et huile d'olive ; la meilleure des huiles, le premier de l'huile, l'huile vierge (Am 6.6) ; aromates⁸⁸ ; un mélange de myrrhe et d'aloès (Jn 19.39) ; onguent, parfum⁸⁹ ; collyre (Ap 3.18) ainsi que les vêtements d'Aaron (Ex 29.29) et même de la boue (Jn 9.6 ; 9.11).

Aussi dans Ac 10.38 il est dit que Jésus est oint « d'Esprit Saint et de puissance » ce qui n'est pas une matière, mais c'est bien ce avec quoi ou plutôt celui avec lequel Jésus a été oint.

Voyant cette multitude de « matières » d'onction nous ne pouvons pas être tout à fait d'accord avec la déclaration très catégorique de LYS : « dans la mesure où l'onction a été *pratiquée*, ça a toujours été avec de l'huile⁹⁰ » ; ou avec celle de GELIE : « L'huile d'olive qui est la matière employée pour l'onction⁹¹ », puisque

⁸³ Selon la promesse de Jésus faite aux siens Jn 14.16-26 (cf. Ac 1.4-5).

⁸⁴ Comme l'affirme COCAGNAC « L'Esprit qui a marqué Jésus tout au long de son cheminement terrestre, va aussi marquer le chrétien. L'Esprit, puissance de Dieu invisible, connaît les passages secrets qui conduisent au cœur de l'homme, comme l'huile s'infiltré par les pores de la peau. » (M. COCAGNAC. « L'huile. L'onction »... p. 325.).

⁸⁵ B. GILLIERON. « Oindre »... p. 148.

⁸⁶ A. KUEN. (éd.). « Onction »... p. 933.

⁸⁷ cf. Gn 28.18 ; 35.14 ; Lv 2.6, 15 ; 1S 10.1, 16.13 ; 1R 1.39 ; 2R 9.1, 3 ; Mc 6.13 ; Jc 5.14 etc.

⁸⁸ cf. Mc 16.1 ; Lc 23.56 ; 24.1 ; Jn 19.40.

⁸⁹ cf. Mt 26.7,12 ; Mc 14.3 ; Lc 7.38, 46 ; Jn 11.2.

⁹⁰ D. LYS. « L'onction dans la Bible »... p. 17.

⁹¹ T. GELIE. *L'ordination comme moyen d'introduction aux ministères ecclésiastiques*... p. 41.

nous venons de constater qu'on ne peut pas parler d'une seule matière d'onction mais de plusieurs.

Cependant il est une chose certaine, et nous venons de le voir, c'est que la matière *principale* de l'onction reste l'huile et plus précisément l'huile d'olive⁹². Et là nous suivons tout à fait LYS qui dit : « L'onction est même si étroitement liée à l'huile que le radical hébreu du verbe " oindre " [...], *mshh*, a donné en araméen le mot *meshah* = huile (différent de l'hébreu *shèmèn*), comme on le trouve assez tard dans Esd. 6/9 et 7/22⁹³ ».

1. L'huile

a. La production de l'huile

Nous n'allons pas nous arrêter sur toute la technique de la production même d'huile d'olive⁹⁴. Toutefois la Bible contient des expressions comme « huile d'olives concassées » (Ex 27.20 ; Lv 24.2 ; 1R 5.11), « la meilleure des huiles » (Am 6.6) ou « huile précieuse » (2R 20.13 ; Ps 133.2) sur lesquelles nous voulons dire quelques mots.

En effet, après que les olives avaient été ramassées, elles subissaient une première opération, celle du concassage. Durant celui-ci on recueillait l'huile d'olives concassées, une première huile limpide qui alimentait les lampes du chandelier. Le concassage était suivi par le pressurage. « La meilleure des huiles », en hébreu **וְרֵאשִׁית שְׁמֵנִים**, que la LXX traduit par τὰ πρῶτα μύρα, veut dire « le premier des huiles, les prémices de l'huile » parce qu'elle était justement l'huile de la première pression.

Cette même huile, bonne, agréable et excellente, meilleure que celles des pressions postérieures est désignée par l'expression « huile précieuse », en hébreu **שֶׁמֶן הַטֹּב**, traduit par la LXX aussi par τὰ πρῶτα μύρα. Cette huile était utilisée pour l'onction cosmétique (Am 6.6), comme offrande à Dieu (Ne 10.37, 39) et comme ingrédient de l'huile d'onction.

⁹² « dans la Bible, l'h. est presque toujours de l'h. d'olives » (A. BOUDART. « Huile »... p. 597.) ; « Chez les Hébreux, c'était surtout de l'huile d'olives. » (A. KUEN. (éd.). « Huile »... p.586.)

⁹³ D. LYS. « L'onction dans la Bible »... p. 17.

⁹⁴ A propos du sujet en détail voir : J.A. THOMPSON. *Vie et coutumes aux pays bibliques*. Guebwiller : Ligue pour la lecture de la Bible, 1989. p. 152 et s. ; J. BRIEND et M. QUESNEL. « L'huile aux multiples usages »... p. 50 et s. ; W. CORSWANT. « Olivier »... p. 227 et aussi M. COCAGNAC. « L'huile. L'onction »... p. 320.

b. Les usages de l'huile

Puisque l'huile est la matière principale de l'onction, il est nécessaire de montrer ses usages d'après la Bible. BERARD parle de plusieurs usages de l'huile : usage interne, usage externe, usage thérapeutique ou médical⁹⁵. D'autres auteurs parlent d'usage profane⁹⁶ ou d'usage domestique, usage religieux⁹⁷. Nous retiendrons usage profane et usage religieux.

(1). Usages profanes

Dans la vie des Israélites, comme dans celle des peuples voisins, l'huile tient une grande place, et nous voulons partir de ses emplois profanes ou ordinaires pour ensuite poursuivre avec ses emplois dans la vie religieuse.

(a). Pour l'alimentation

En usage interne, l'huile d'olive était un aliment de base, « une nourriture première du point de vue matériel⁹⁸ ». On ne s'imaginait pas de vivre sans elle⁹⁹.

Parmi la nourriture apportée par les gens qui se rendaient à Hébron pour établir David comme roi figurait bien sûr l'huile (1Ch 12.39-41).

L'huile était également largement utilisée dans la cuisine pour fabriquer des galettes, certains pains, des crêpes et des gâteaux¹⁰⁰.

(b). Pour l'éclairage

Aux temps bibliques et même après, l'huile fournissait le combustible des lampes dans la maison. D'après THOMPSON « dans les coins sombres de la pièce principale, et partout ailleurs la nuit, des lampes à huile devaient être

⁹⁵ cf. A. BERARD. *L'Onction des malades...* p. 32.

⁹⁶ A. KUEN. (éd.). « Onction »... p. 933.

⁹⁷ J.A. THOMPSON. *Vie et coutumes...* p. 274.

⁹⁸ D. LYS. « L'onction dans la Bible »... p. 18. Ezéchiel présente les éléments essentiels de la nourriture d'Israël – la fleur de farine, le miel et l'huile (Ez 16.13).

⁹⁹ Comme nourriture la veuve de Sarepta n'avait qu'une poignée de farine et un peu d'huile après quoi elle pensait mourir. Heureusement qu'Elie est allé à son secours et a fait le miracle (1R 17.12, 14, 16).

¹⁰⁰ Comme le confirme THOMPSON « La farine était habituellement mélangée avec de l'huile d'olive » (J.A. THOMPSON. *Op. cit.* p. 150). Deux pages plus loin nous lisons : « L'huile d'olive était l'un des principaux ingrédients dans les aliments des temps bibliques. La nourriture était cuite avec de l'huile d'olive, et elle était aussi utilisée comme garniture [...] Une partie des olives était mise dans la saumure, mais le gros de la récolte était broyé pour l'extraction de l'huile. » (*Idem.* p. 152.).

allumées¹⁰¹ ». On a trouvé un certain nombre de ces lampes ce qui atteste l'usage de l'huile pour l'éclairage¹⁰².

(c). Pour la toilette

Nous avons déjà dit un mot sur cet usage de l'huile sous forme d'onction cosmétique (cf. le point 2 dans le chapitre 1). Voici ce que nous pouvons ajouter.

THOMPSON affirme que « le style de vie sans hygiène des gens dans la Palestine ancienne faisait que les cosmétiques – sous forme de parfums – étaient plus une nécessité qu'un luxe¹⁰³ ». C'est pour cela que dans la vie courante, les Israélites aimaient se parfumer, comme le dit bien MARCHADOUR, « avec des huiles rendues odoriférantes par le mélange de l'huile d'olive avec des substances végétales comme la myrrhe ou le nard¹⁰⁴ ». Ayant en tête la brièveté de la vie, l'Ecclésiaste encourage cette utilisation cosmétique de l'huile (Ec 9.8).

En ce qui concerne la propreté personnelle des gens de l'époque, ces huiles parfumées aidaient à combattre les odeurs corporelles et à protéger la peau du visage¹⁰⁵ ainsi que tout le corps et lui garder sa souplesse et son éclat. L'huile parfumée « sert aussi de cosmétique pour se protéger des ardeurs du soleil [...] En usage externe, elle est le complément nécessaire du bain ; dans ce cas, elle est parfumée¹⁰⁶. »

¹⁰¹ J.A. THOMPSON. *Vie et coutumes...* p. 73.

¹⁰² « Plusieurs lampes trouvées lors des fouilles effectuées dans un " tell " : lampe à bord large, datant de l'époque des rois d'Israël et de Judas ; lampe de 1000 av. J.-C. environ ; lampe du temps d'Hérode (37-42 av. J.-C.) ; lampe du 5^e siècle ap. J.-C. » (A. MILLARD. *Trésors des temps bibliques...* p. 33.) ; THOMPSON dit aussi : « Les plus anciennes lampes semblent avoir été des fonds de vases cassées. Elles étaient remplies d'huile d'olive et une mèche de lin ou de laine était placée sur le côté. Plus de mille ans avant les patriarches, les gens de Palestine fabriquaient de jolies lampes, qui ressemblaient plutôt à des soucoupes carrées avec des bords pincés pour la mèche. Au temps des patriarches (l'Age du Bronze Moyen) les lampes étaient habituellement de forme ovale, avec un seul bord pincé pour la mèche. Plus tard, les lampes avaient souvent une collerette tout autour du bord et une base ronde. » (J.A. THOMPSON. *Op. cit.* p. 73.) ; Voir aussi J.A. THOMPSON. *La Bible à la lumière de l'archéologie...* p. 347, 376.

¹⁰³ J.A. THOMPSON. *Op. cit.* p. 278.

¹⁰⁴ A. MARCHADOUR. « Onction ». In *Les mots de la Bible*. Paris : Bayard, 1997. p. 88.

¹⁰⁵ Le psalmiste parle de l'huile qui fait resplendir le visage (Ps 104.15).

¹⁰⁶ A. BERARD. *L'Onction des malades...* p. 32.

(d). Dans le domaine de la médecine

L'emploi d'huile pour le traitement des blessés et des malades était connu déjà au temps de l'AT¹⁰⁷. L'huile était « un moyen de guérison et de purification¹⁰⁸ ». Pour les pays chauds, l'huile « aide à dégraisser et à régulariser la transpiration, et aussi à nettoyer et adoucir les plaies¹⁰⁹ ».

« L'un des principaux ingrédients des remèdes, était l'huile d'olive ; elle était aussi utilisée comme émollient pour la peau desséchée, et comme remède pour les blessures, les éraflures et les brûlures [...] Le miel était quelquefois mélangé à l'huile et cet onguent, appliqué sur une blessure, était maintenu en place avec de la charpie¹¹⁰. »

Cette pratique a continué aussi au temps du NT. Ainsi « pour adoucir ses souffrances, Hérode se mit dans un bain d'huile chaude¹¹¹ ».

A part son usage externe, l'huile était aussi connue pour son usage interne, notamment pour soigner les douleurs d'estomac et la constipation¹¹².

« Les manuels de médecine égyptiens, grecs et romains qui ont subsisté au travers des siècles font allusion à la valeur médicinale de l'encens et de la myrrhe ». Ces dernières, « utilisées principalement à des fins religieuses ou comme cosmétiques, [...] étaient aussi employées comme remèdes pour arrêter les saignements, nettoyer et guérir les blessures, pour aider à réparer les membres cassés, pour traiter les abcès et les ulcères, pour réduire les hémorroïdes et guérir diverses douleurs internes¹¹³. »

(e). Dans le commerce intérieur et pour l'exportation

L'huile constituait, avec ou même sans le blé, la principale source de revenu agricole¹¹⁴.

¹⁰⁷ Comme le souligne THOMPSON « En Mésopotamie, on croyait que dans la guérison plusieurs dieux agissaient dont Ea, le grand dieu, Ichtar, déesse de la fertilité, Goula, patronne des médecins et Chamach, dieu du soleil. L'huile de castor, des herbes et des légumes étaient utilisés comme médicaments pour aider à la guérison une fois que l'esprit qui avait provoqué la maladie avait été identifié et exorcisé. » (J.A. THOMPSON. *Vie et coutumes...* p. 266.).

¹⁰⁸ A. BERARD. *L'Onction des malades...* p. 33.

¹⁰⁹ L. PIROT. *La Sainte Bible*. t. XII. Paris : Letouzey et Ané, 1938. p. 430.

¹¹⁰ J.A. THOMPSON. *Op. cit.* p. 274.

¹¹¹ A. KUEN. (éd.). « Huile »... p. 587.

¹¹² « L'huile était par ailleurs réputée soigner les douleurs d'estomac et la constipation. L'usage thérapeutique interne en était aussi courant que l'usage externe. » (J. BRIEND et M. QUESNEL. « L'huile aux multiples usages »... p. 52.).

¹¹³ J.A. THOMPSON. *Op. cit.* p. 274.

¹¹⁴ cf. Nb 18.12 ; Dt 7.13 ; Né 10.40(39) ; 13.5, etc.

Elle était utilisée dans le commerce intérieur (2R 4.7 ; Né 5.11 ; Mt 25.9) mais c'était aussi un important article d'exportation en Egypte et en Phénicie par exemple¹¹⁵ (Ez 27.17 ; Os 12.2).

(f). Comme moyen de paiement

Nous trouvons à deux endroits l'huile comme moyen de paiement. Une première fois par tous ceux qui allaient travailler à la construction du temple de Salomon (2Ch 2.9, 14¹¹⁶) et une deuxième fois après le retour de la déportation, lors du rétablissement de l'autel des holocaustes et du temple (Esd 3.7).

(2). Usages religieux

L'huile était utilisée aussi dans la vie religieuse des Israélites. Voici ses usages sacrés :

(a). Pour la dîme

L'AT parle de la dîme que les Israélites devaient donner de tout ce que rapporteront leurs champs (Dt 14.22). Et dans le verset suivant (v. 23) une précision est faite – il faut donner la dîme de l'huile ainsi que du blé et du moût (cf. Dt 12.17). Cette dîme était apportée par tout Juda et mise dans une chambre dans le temple (Né 10:38 ; 13.5, 12).

(b). Pour offrir comme prémices

Le peuple d'Israël avait le souci et le devoir de donner, d'offrir à Dieu tout ce qu'il y aura de meilleur en huile (Nb 18.12 ; 2Ch 31.5). Il apportait ces prémices d'huile dans le temple (Né 10.37, 39) et ensuite elles étaient données aux sacrificateurs et aux Lévites (Dt 18.4).

¹¹⁵ C'est CORSWANT qui a écrit : « L'huile de Palestine, abondante, ne suffisait pas seulement aux besoins locaux et ne faisait pas seulement l'objet d'un certain commerce intérieur, mais elle était exportée en Egypte et en Phénicie. » (W. CORSWANT. « Olivier »... p. 227.) ; BRIEND et QUESNEL disent presque la même chose : « L'huile d'olive est une des productions essentielles du pays de Canaan. La production d'huile était si importante, du moins à certaines époques, qu'elle faisait l'objet d'exportation. » (J. BRIEND et M. QUESNEL. « L'huile aux multiples usages »... p. 50.).

¹¹⁶ Dans le texte parallèle de 1R 5.25 Salomon donnait l'huile, et cela chaque année, au roi Hiram qui lui fournissait les ouvriers.

(c). Pour offrande

On n'est plus ici sous le coup d'un devoir mais c'est par un choix volontaire qu'une personne offre à Dieu de l'huile, de la même façon qu'elle offre un animal. C'est ce dont parlent des textes comme Né 10.39 et Mi 6.7.

(d). Pour la préparation de certaines offrandes

A partir de l'usage profane et quotidien de l'huile dans la cuisine, nous retrouvons l'huile dans la préparation des offrandes végétales présentées au sanctuaire¹¹⁷. Un nombre important de textes bibliques précisent qu'il faut pétrir ces offrandes avec de l'huile et/ou les arroser d'huile¹¹⁸.

Certaines offrandes ont été ointes¹¹⁹ d'huile (Lv 2.1, 6, 15).

(e). Pour l'éclairage dans le sanctuaire

L'huile était utilisée pour entretenir continuellement les lampes du chandelier¹²⁰. Cette huile devait être « raffinée d'olives concassées » (Ex 27.20 ; Lv 24.2).

(f). Pour la purification des lépreux

Dans l'AT, lorsqu'une personne était contaminée par la lèpre elle était déclarée impure. Après que celle-ci était guérie, il fallait une purification lors de laquelle il y avait tout un rituel impressionnant d'huile spécialement détaillé dans Lv 14.14-18, 25-29.

Peut-on parler ici d'une onction ? Certains auteurs comme KUEN et COCAGNAC pensent que oui. KUEN parle d'une « onction d'huile [...] réservée au lépreux¹²¹ ». Et pour COCAGNAC « une onction de sang et d'huile interviendra aussi dans la purification des lépreux [...] (Lv 14, 10-18 et 21-29)¹²². »

¹¹⁷ cf. Ex 29.23, 40 ; Lv 6.14 ; 8.26 ; Nb 28.5.

¹¹⁸ cf. Ex 29.1-3 ; Lv 2.2, 4, 5, 7 ; 7.12 ; 14.10, 12, 15, 16, 17, 18, 21, 24, 26, 27, 28, 29 ; Nb 6.15 ; 15.4.

¹¹⁹ L'action est exprimée deux fois par יָצַק, verser (Lv 2.1, 6) et une fois par נָתַן, mettre, poser (Lv 2.15).

¹²⁰ cf. Ex 25.6 ; 27.20 ; 35.8, 28, 28 ; Lv 24.2.

¹²¹ A. KUEN. (éd.). « Lèpre »... p. 739.

¹²² M. COCAGNAC. « L'huile. L'onction »... p. 322.

Mais selon LYS « il ne s'agit pas d'une onction proprement dite¹²³ ». Et quelques lignes plus loin il répète encore une fois :

« Il ne s'agit donc pas ici d'une onction. Nous avons ici simplement l'aspect religieux de l'utilisation générale de l'huile comme panacée [...] il ne s'agit plus de guérir, mais d'écarter la souillure religieuse liée à la récente maladie [...] le but est de faire sortir un homme de la sphère d'impureté et de le rendre semblable à toute autre¹²⁴. »

Il pense ainsi parce que, dit-t-il, on se sert d'huile ordinaire et non pas de l'huile spécialement préparée pour l'onction.

En plus le verbe utilisé est נָתַן, un verbe ordinaire qui exprime l'action de poser, de mettre l'huile sur la personne. La LXX traduit par ἐπιτίθημι, « poser sur, mettre sur ».

2. L'huile d'onction

Dans la Bible, cette huile est appelée huile d'onction¹²⁵, huile pour l'onction sainte (Ex 30.25 ; 37.29), huile de l'onction sainte (Ex 30.31), huile sainte (Nb 35.25 ; Ps 89.21) ou huile précieuse (Ps 133.2).

Les Israélites devaient apporter des aromates et de l'huile pour cette huile d'onction (Ex 25.6 ; 35.8 ; 35.27, 28). La recette en est donnée dans Ex 30.22-25¹²⁶. Il ne fallait pas s'en servir à d'autres occasions et pour d'autres personnes (un profane, étranger à la lignée d'Aaron) ni en faire de semblable, dans les mêmes proportions, car elle était sainte (Ex 30.31-33).

L'huile d'onction pour le sanctuaire était faite par des gens appelés et choisis par Dieu - prêtre, Oholiab et tous ceux en qui Dieu a mis de l'intelligence (Ex 31.1, 6, 11 ; 35.30 – 36.1).

« Selon les rabbins, dit WIGODER, l'huile d'onction, que l'on fabriquait conformément à des formules particulières énoncées dans la Bible, fut cachée au moment de la destruction du Premier Temple et ne fut jamais utilisée pendant la période du Second Temple. L'onction a perdu par la suite toute fonction dans le rituel juif¹²⁷. »

¹²³ D. LYS. « L'onction dans la Bible »... p. 23.

¹²⁴ *Idem.* p. 23 et s.

¹²⁵ cf. Ex 25.6 ; 29.7, 21 ; 31.11 ; 35.8, 15, 28 ; 39.38 ; 40.9 ; Lv 8.2, 10, 12, 30 ; 21.10, 12 ; Nb 4.16.

¹²⁶ Pour la recette chiffrée en détail voir D. LYS. *Op. cit.* p. 24.

¹²⁷ G. WIGODER. (éd.). « Onction »... p. 834.

3. Signification et symbolisme de l'huile

A plusieurs reprises, nous trouvons l'huile comme signe de richesse et de prospérité¹²⁸. L'huile est aussi signe de joie (Ps 45.7-8), mais la vraie joie est le fruit de la justice et de la droiture. L'huile peut être également le symbole de la douceur. Elle désigne parfois un hypocrite dangereusement doucereux (Ps 55 : 22).

Le NT utilise aussi le symbole de l'huile. Dans la parabole des dix vierges (Mt 25.1-13) Jésus montre, comme dit COCAGNAC, « la nécessité d'un état d'éveil plus profond, qui exige aussi la prévoyance : il faut être prêt. L'huile signifie cet état d'esprit¹²⁹ ».

L'huile est « le symbole du St-Esprit¹³⁰ » ; c'est « le type de l'Esprit qui répand sa lumière parfaite devant Dieu dans le sanctuaire (Ex. 27.20-21; Zach. 4.2-6, 11-14; Ap. 4.5), qui nous révèle la gloire du Seigneur en nous conduisant dans toute la vérité (Jn. 16.13, 14)¹³¹ ».

C. La méthode de l'onction

Après avoir parlé de la matière de l'onction nous voulons aborder la question concernant la méthode de l'onction. Qui en était le sujet, comment se faisait-elle ? Voici les questions auxquelles nous tenterons de répondre. Commençons tout d'abord par le sujet de l'onction.

¹²⁸ La terre promise était un bon pays, prospère et riche dont l'un des signes était l'abondance en oliviers et huile (Dt 8.8). Le manque d'huile était un signe de la malédiction, tombée sur les Israélites non obéissants (Dt 28.40, 51). Le prophète Michée présente Dieu dans sa colère, qui frapperait son peuple à cause de ses péchés. L'un des ravages, c'est qu'il pressera l'olive mais ne s'oindra pas d'huile (Mi 6.15). La terre est attristée lorsque l'huile est faible/desséchée (Jl 1.10). Et lorsque Dieu en donne, c'est de nouveau la richesse et la prospérité (Jl 2.19, 24). Dans sa grande souffrance Job se souvient des jours et des mois du passé bénis par Dieu lorsque ses pieds baignaient dans la crème et le rocher répandait près de lui des ruisseaux d'huile (Jb 29.6). Lorsque Moï se a béni les enfants d'Israël il a dit pour Azer : « qu'il plonge son pied dans l'huile » (Dt 33.24).

¹²⁹ M. COCAGNAC. « L'huile. L'onction »... p. 321.

¹³⁰ A. KUEN. (éd.). « Huile »... p. 587. Ellen WHITE dit la même chose : « L'huile est un symbole du Saint-Esprit, figuré ainsi dans la prophétie de Zacharie. » A la page suivante elle écrit : « C'est ainsi que par le canal des êtres saints qui se tiennent autour du trône de Dieu, l'Esprit est communiqué à tous ceux qui se consacrent à son service. » (E.G. WHITE. *Les paraboles de Jésus*. Dammarie les Lys : Vie et Santé, 2000. (1^e éd. en anglais 1900). p. 358 et s.)

¹³¹ A. KUEN. (éd.). *Op. cit.* p. 587.

1. L'onction – par qui?

a. Par le peuple

L'intervention du peuple avait une grande importance puisque la création de la monarchie vient d'une aspiration populaire (1S 8.4, 5). Il est possible donc de dire, avec GELIE, que « l'onction est un rite permettant au peuple de manifester son choix. Sans oublier que le peuple oint le roi selon la Parole de l'Eternel, prononcée par son prophète¹³² ». Ainsi le peuple oint les rois David¹³³, Absalom (2S 19.11 /v. 10 parfois/), Salomon¹³⁴, Joas¹³⁵ et Joachaz (2R 23.30).

Dans la fable de Yotam (Jg 9.8, 9, 15), c'est d'une manière symbolique qu'est présentée la proclamation du roi par le peuple. Et même si le texte ne mentionne pas une onction réelle, la fable laisse entendre qu'elle a eu lieu et qu'elle a été faite par le peuple.

b. Par le prophète

Sur l'ordre de Dieu Samuel oint Saül (1S 9.16 ; 10.1 ; 15.1) et aussi David (1S 16.1, 3, 12, 13). Le prophète Nathan accomplit une onction sur Salomon (1R 1.34, 45).

Dans 1R 19.15, 16 Dieu demande à Elie d'aller oindre Hazaël comme roi de Syrie, Jéhu comme roi d'Israël et Elisée comme prophète à sa place. Cependant Elie n'a oint ni Hazaël, ni Jéhu¹³⁶. C'est Elisée qui a réalisé cet ordre « symboliquement pour Hazaël et par l'intermédiaire d'un " fils des prophètes " pour Jéhu (2R. 9.1)¹³⁷ ».

¹³² T. GELIE. *L'ordination comme moyen d'introduction aux ministères ecclésiastiques...* p. 53. (cf. 1Ch 11.3).

¹³³ Suivant les textes David a été oint par les trois sujets : le prophète Samuel (1S 16.12, 13), le peuple – une fois par les hommes de Juda (2S 2.4, 7) et plus tard par les anciens d'Israël (2S 5.3 ; 1Ch 11.3), et Dieu (2S 12.7).

¹³⁴ Suivant les textes Salomon a été oint par le peuple (1Ch 29.22), le sacrificateur Tsadok et le prophète Nathan (1R 1.34, 39, 45). Selon LYS « En ce qui concerne Salomon [...] il semble donc qu'il s'agisse ici d'une dynastie déjà instituée par Dieu, et que la cérémonie d'onction soit donc une institution dont le peuple de Dieu est le dépositaire, et non plus un événement toujours neuf dépendant d'une initiative divine. » (D. LYS. « L'onction dans la Bible »... p.14.).

¹³⁵ Suivant les textes Joas a été oint par le peuple (2R 11.12), par le sacrificateur Yehoyada et ses fils (2R 11.12 ; 2Ch 23.11). Nous remarquons que la LXX met « oindre » au singulier attribuant ainsi l'action au seul sacrificateur.

¹³⁶ Suivant les textes Jéhu a été oint par un jeune prophète ou par Dieu (2Ch 22.7).

¹³⁷ D. GUTHRIE et J.A. MOTYER et A.M. STIBBS. *et al. Nouveau commentaire biblique...* p. 357. (cf. 2R 9.1-4, 6).

Nous avons aussi Moïse qui, « comme prophète et chef¹³⁸ », a accompli plusieurs onctions : sur Aaron et ses fils (Ex 28.41 ; 29.7, 21 ; 30.30), sur le tabernacle et tous ses ustensiles¹³⁹ ainsi que sur certaines offrandes¹⁴⁰.

c. Par le sacrificateur

Tsadoq donne l'onction à Salomon comme roi (1R 1.34, 39¹⁴¹, 45) ; Yehoyada et ses fils oignent Joas pour roi (2R 11.12 ; 2Ch 23 ; 24) ; le sacrificateur devait intervenir aussi dans l'onction des lépreux (Lv 14).

d. Par Dieu

L'Éternel a oint Saül¹⁴², David (2S 12.7 ; Ps 23.5 ; 89.21), Jéhu (2 Ch 22.7) et de manière symbolique Israël (Ez 16.9). De même c'est lui qui a oint le roi du Ps 45.7 (en hébreu v. 8), le serviteur de l'Éternel d'Es 61.1-3¹⁴³ mais également Jésus (Ac 4:27 ; 10.38 ; Hé 1.9) et les chrétiens (1Jn 2:20 ; 2Co 1:21).

Nous pensons aussi avec LYS que le texte de Lv 7.36 précise le fait que « c'est Yahveh, et pas seulement Moïse, qui oint les prêtres¹⁴⁴ ».

e. Par d'autres personnes

Lors de son voyage en Mésopotamie Jacob oint une stèle (Gn 28.18 ; 31.13 ; 35.14). Dans 2Ch 28.15 des hommes de l'assemblée désignés par leurs noms ont pratiqué une onction médicale. En accomplissant leur mission, les disciples aussi oignaient d'huile beaucoup de malades et les guérissaient (Mc 6.13). Dans Jn 9.6, 11 Jésus oint un aveugle avec de la boue. Marie a oint Jésus

¹³⁸ D. LYS. « L'onction dans la Bible »... p.13. (cf. Dt 34.10).

¹³⁹ cf. Ex 29.36 ; 30.26-29 ; 40.9, 10, 11, 13-15.

¹⁴⁰ cf. Lv 2.6, 15 ; 8.10, 11, 12, 30 ; Nb 7.1.

¹⁴¹ D'après LYS « Il est possible que la prééminence donnée ici au prêtre soit liée au désir de ces chapitres de donner définitivement le sacerdoce à la famille Tsadok (cf. 2/27) [...] Et d'après I Chr 29/22, Salomon et Tsadok sont oints en même temps, tous deux par le peuple. » (D. LYS. *Op. cit.* p.13.).

¹⁴² D'après les paroles de Samuel dans 1S 10.1 ; 15.17. Ici Samuel n'est qu'un instrument dans les mains de l'Éternel (1S 15.1).

¹⁴³ Jésus voit ces paroles s'accomplir dans sa mission (Lc 4.17-21).

¹⁴⁴ D. LYS. *Op. cit.* p.14.

embaumant ainsi d'avance son corps pour la sépulture¹⁴⁵. Jacques fait intervenir les presbytres¹⁴⁶ de l'Eglise pour l'onction des malades (Jc 5.14).

Maintenant, en ce qui concerne l'onction cosmétique et l'onction médicale, en général, l'objet de celles-ci devient la personne même qui les pratique.

2. L'onction – comment ?

a. L'onction – sur qui et sur quoi ?

Les textes bibliques nous disent que l'onction a été faite « *sur* » quelqu'un : par exemple sur Aaron et sur ses fils (Ex 29.21 ; Lv 8.30 ; 10.7). En réalité l'huile était répandue « *sur la tête* » de ces personnes : d'Aaron (Ex 29.7 ; Lv 8.12 ; Ps 133.2) et de ces fils (Lv 21.1, 10), ainsi que sur la tête des rois Saül (1S. 10.1), David (Ps 23.5), Jéhu (2R 9.3, 6) et sur la tête de Jésus (Mt 26.7 ; Mc 14.3) ou bien « *sur ses pieds* » selon les textes (Lc 7.38 ; Jn 12.3).

L'onction était aussi pratiquée « *sur* » quelque chose : sur le sommet (litt. : sur la tête) de la pierre que Jacob a érigée en stèle (Gn 28.18), sur l'offrande de fleur de farine (Lv 2.6), sur l'offrande de prémices (Lv 2.14, 15), sur l'autel (Lv 8.11), sur les vêtements d'Aaron et ses fils (Ex 29.21 ; Lv 8.30).

Pour les autres onctions : l'onction cosmétique était pratiquée en général sur tout le corps ou bien sur l'une de ces parties ; l'onction médicale s'applique en général sur l'endroit malade¹⁴⁷, comme sur les yeux aveugles (Ap 3.18 ; Jn 9.6, 11) ou sur les plaies et les blessures (Lc 10.34).

b. La cérémonie de l'onction

L'onction fait partie d'une cérémonie beaucoup plus vaste. Il y a des onctions dont la cérémonie n'est pas décrite dans la Bible. Nous parlerons ici surtout de la cérémonie de l'onction sacerdotale et royale.

(1). L'onction sacerdotale

L'onction sacerdotale fait partie d'une importante cérémonie d'investiture qui durait sept jours. La Bible la décrit en détail dans Ex 29 et Lv 8. Voici en quelques lignes les grandes étapes:

¹⁴⁵ cf. Mt 26.7, 12 ; Mc 14.3, 4, 5, 8 ; Lc 7.37, 38, 46 ; Jn 11.2 ; 12.3, 5.

¹⁴⁶ Nous reviendrons plus tard sur la signification de ce terme.

¹⁴⁷ Sauf dans Mc 6.13 et Jc 5.14 où le texte ne précise pas mais nous reviendrons plus loin en particulier sur Jc 5.14.

Moï se devait rassembler tout le peuple d'Israël à l'entrée du tabernacle. Avant l'onction elle-même, il y avait une purification avec de l'eau, après quoi Moï se devait revêtir Aaron, poser le turban sur sa tête et mettre le diadème sacré sur le turban. C'est alors qu'il devait prendre l'huile d'onction et en verser sur la tête d'Aaron. La cérémonie se poursuivait par le sacrifice d'un taureau et de deux béliers. Avec le sang du deuxième bélier et de l'huile d'onction Moï se faisait une aspersion sur Aaron et ses vêtements, sur ses fils et leurs vêtements. Il y avait ensuite l'offrande des pains sans levain. Finalement pendant les sept jours de la cérémonie, Aaron et ses fils devaient rester à l'entrée de la tente de la rencontre, sacrifier chaque jour différentes offrandes et oindre l'autel. Un peu plus tard dans le temps

« le grand prêtre n'était plus consacré par l'onction (Ex 29, 7), mais par l'investiture, c'est-à-dire l'imposition des vêtements sacrés dont l'histoire du temps parle à plusieurs reprises, à l'occasion des conflits que les Juifs eurent avec Hérode, puis les Romains. Le vêtement du grand prêtre étant devenu comme le symbole de la religion juive, le pouvoir politique le conserva sous sa garde, comme signe de sujétion, dans la forteresse Antonia, ne le restituant qu'à l'occasion des fêtes. Il fallut un décret de Claude (45 ap. J.C.) pour mettre fin à ce conflit, par la restitution du vêtement aux Juifs ; mais il fut confié à Hérode Agrippa II¹⁴⁸. »

(2). L'onction royale

Il n'y a pas une cérémonie identique pour toute onction royale. Parfois celle-ci était faite de manière très simple et en cachette entre un prophète et le futur roi comme par exemple pour Saül (1S 10.1) et pour Jéhu (2R 9.1-10) ou bien en présence des anciens de la ville (16.4) et de son père et ses frères (16.5, 13) comme c'est le cas de David.

Dans certains cas la Bible donne plus de détails. Le sacrificateur plaçait sur le futur roi le diadème et le témoignage¹⁴⁹, après quoi il lui donnait l'onction (2R 11.12 ; 2Ch 23.11). Juste après l'onction on sonnait du cor et le peuple, frappant des mains, criait : Vive le roi (1R 1.34, 39 ; 2R 11.12 ; 2Ch 23.11). Finalement la cérémonie se clôturait par un banquet et de grandes réjouissances¹⁵⁰.

Une chose intéressante c'est que presque toujours la cérémonie est résumée avec l'expression « donner l'onction » à : Saül (1S 9.16 ; 15.17),

¹⁴⁸ A. GEORGE et P. GRELOT. *Introduction à la Bible*. T. III. Paris : Desclée, 1977. p. 247.

¹⁴⁹ Commentant ce mot THOMPSON dit : « Le témoignage désigne habituellement les deux tables de la loi, conservées dans l'arche ; ici il peut s'agir d'une copie de la loi. » (THOMPSON F. (éd.). *La Bible Thompson...* p. 439.).

¹⁵⁰ cf. 1R 1.40 ; 1Ch 12.39, 40 ; 29.22 ; 2Ch 23.12, 13.

David¹⁵¹, Absalom (2S 19.11 /v. 10 parfois/), Salomon (1R 1.34, 39 ; 5.15 ; 1Ch 29.22), Hazaël (1R 19.15), Jéhu (1R 19.16 ; 2R 9.3, 12 ; 2Ch 22.7), Joas (2R 11.12 ; 2Ch 23.11), Yoahaz (2R 23.30).

Nous remarquons aussi que l'onction était faite avec une corne ou une fiole d'huile que le sujet répandait sur la tête du futur roi¹⁵².

c. L'onction – combien d'huile ?

En ce qui concerne la quantité de la matière utilisée les avis divergent : il y a ceux pour qui l'onction consiste à « verser un peu d'huile¹⁵³ » et d'autres qui pensent qu' « il s'agit à vrai dire d'une véritable effusion, comme le marque le verbe שָׁחַט employé quand un liquide est répandu en abondance (I Reg., XVIII, 34 ; II Reg., IV, 4 ; cf. Ps., CXXXIII, 2)¹⁵⁴ ».

La Bible n'est pas explicite à ce sujet mais en ce qui concerne l'onction royale et sacerdotale, d'après ces quelques textes (1S 10.1 ; 16.1 ; 2R 9.3, 6), il s'agit de remplir une corne d'huile et ensuite répandre son contenu, peut-être tout le contenu (2R 9.3, 6). Et pour que l'huile puisse descendre sur la barbe d'Aaron et même sur le bord de ses vêtements (Ps 133.2) il fallait sûrement une quantité importante.

D. Le but, les résultats et la signification de l'onction

1. Messie, Oint

C'est la racine du verbe משַׁח qui a donné le nom מְשִׁיחַ ¹⁵⁵ que la LXX traduit par $\chi\rho\iota\sigma\tau\acute{o}\varsigma$ et le français par l'Oint, le Messie ou le Christ. Le mot $\chi\rho\iota\sigma\tau\acute{o}\varsigma$ signifie « oint, enduit, graissé, qui a reçu l'onction sainte » d'où le substantif $\chi\rho\iota\sigma\tau\acute{o}\varsigma$ = l'Oint du Seigneur, Jésus-Christ¹⁵⁶.

¹⁵¹ cf. 1S 16.12 ; 2S 2.4 ; 5.3, 17 ; 12.7.

¹⁵² cf. 1S 10.1 ; 16.1, 13 ; 1R 1.39 ; 2R 9.1, 3, 6.

¹⁵³ D. FOUILLOUX et A. LANGLOIS et A. MOIGNE (Le). *et al.* « Onction/Oint ». In *Dictionnaire culturel de la Bible*. Cerf : Poitiers, 1990. p. 180.

¹⁵⁴ L. PIROT et A. ROBERT et H. CAZZELLES « Onction »... p. 722.

¹⁵⁵ « Deux fois seulement (Jn 1.41 ; 4.25) le Nouveau Testament grec emploie le mot *messias*, transcription de l'hébreu ou de l'araméen. Le plus souvent il utilise sa traduction grecque, *khristos* ». *La Nouvelle Bible Segond...* p. 1734.

¹⁵⁶ cf. A. BAILLY. *Dictionnaire grec français...* p. 2155. « En fait, en dehors du contexte juif, le titre de *khristos* a vite été traité com un **nom propre** associé à celui de Jésus, toute idée d'onction passant à l'arrière-plan si elle n'était pas complètement perdue de vue ». *La Nouvelle Bible Segond. Op. cit.* p. 1734.

Dans la Bible le terme oint « peut s'appliquer à tout homme, investi d'une mission divine, ayant reçu l'onction d'huile sainte¹⁵⁷ ». Par exemple au peuple d'Israël dans son ensemble (Ps 28.8 ; Ha 3.13¹⁵⁸), au sacrificateur (Lv 4.3, 5 ; 6.15), aux prophètes (1 Ch 16.22 ; Ps 105.15) et même au roi de Tyr (Ez 28 : 14¹⁵⁹).

a. Le roi

Le terme oint est employé pour certains rois dans l'AT surtout pour les rois Saül (1S 12.3, 5¹⁶⁰) et David¹⁶¹. Une fois ce terme est appliqué à Sédécias (Lm 4.20¹⁶²) et encore une fois curieusement à un souverain étranger, le roi des Perses, Cyrus (Es 44.28 ; 45.1). « Il est exceptionnel, dit THOMPSON, que ce titre soit accordé à un souverain non israélite ; la raison en est sans doute la mission libératrice de Cyrus à l'égard des exilés d'Israël à Babylone¹⁶³. »

Selon ATTIAS « c'est pendant la période du Second Temple que ce mot en vient à désigner un personnage eschatologique, libérateur d'Israël apparaissant à " la fin des jours " ¹⁶⁴ ».

« C'est sans doute l'office du souverain consacré par l'onction qui est à l'origine de la notion de " **messie** " telle qu'elle s'est définie dans le judaïsme et dans le christianisme. Déjà dans l'Ancien Testament, les espérances associées au pouvoir royal tendent à s'absolutiser dans la vision d'un roi ultime, dont les victoires seront définitives et le règne sans fin¹⁶⁵ ».

¹⁵⁷ J.-C. ATTIAS et E. BENBASSA. « Messie ». In *Dictionnaire de civilisation juive*. Paris : Larousse, 1997. p. 184.

¹⁵⁸ « L'oint est ici, vraisemblablement, Israël, peuple choisi par Dieu, peuple royal et sacerdotal. » (Ex 19 : 6) (cf. M. COCAGNAC. « L'huile. L'onction »... p.325.).

¹⁵⁹ Le sens du terme hébreu מְשִׁיחַ est incertain. Il peut signifier « protecteur, chérubin aux ailes déployées ou brillant » (cf. P. REYMOND. *Dictionnaire d'Hébreu et d'Araméen Bibliques*... p.215.).

¹⁶⁰ Il est appelé ainsi par David dans 1S 24.7 (2 fois), 11 ; 26.9, 11, 16, 23 ; 2S 1.14 ou par celui qui l'a tué (2S 1.16).

¹⁶¹ cf. 1S 16.6 ; 2S 19.22 ; 22.51 ; 23.1 ; 2Ch 6.42 ; Ps 2.2, 6 ; 18.50 (51) ; 20.7 (6) ; 28.8 ; 84.10 (9) ; 132.10, 17.

¹⁶² « Celui qui était notre vie (Litt. : Le souffle /rouah/ de nos narines, le messie de l'Eternel » « Il s'agit du roi aussi précieux pour le peuple que son souffle même. Historiquement il s'agit de Sédécias. » (THOMPSON F. (éd.). *La Bible Thompson*... note de bas de p. 939.).

¹⁶³ *Idem*. p. 823. Aussi - « Cyrus, roi des Perses, vainquit Nabonide, roi de Babylone, et libéra les Juifs en 538 av. J.-C. Pour Isaïe, cet emploi lui mérite le titre de " oint du Seigneur ". » (cf. M. COCAGNAC. *Op. cit.* p. 324.).

¹⁶⁴ J.-C. ATTIAS et E. BENBASSA. *Op. cit.* p. 184.

¹⁶⁵ *La Nouvelle Bible Segond*... p. 1734.

b. Jésus

Déjà dans l'AT nous trouvons des passages où ce terme désigne sans conteste, dans la pensée même des auteurs, uniquement Jésus, le Rédempteur promis à la fin des temps (Dn. 9.25, 26).

Il est intéressant de noter avec COCAGNAC que

« Dieu a longtemps cherché, parmi les hommes d'Israël, le support de son Esprit. Les rois de la terre l'ont déçu. Les prophètes ont disparu dans la tourmente de l'exil. Le grand prêtre, doté de pouvoirs royaux, apparaît enfin comme l'oint par excellence, dans la mesure où il vit, pense et agit en symbiose avec le peuple élu. Le messianisme devient alors l'attente d'un être exceptionnel, doté de qualités proprement divines, et capable d'implanter parmi les hommes l'Esprit qui peut transfigurer l'humanité, défigurée par le péché. C'est en Jésus Christ que s'accomplit la promesse messianique. Lors de son baptême dans le Jourdain, par Jean Baptiste, la descente de l'Esprit Saint est comme l'onction publique du Christ¹⁶⁶. »

Du fait de son onction, Jésus est appelé Christ, Oint. Ce titre, qui, selon KUEN « lui est appliqué plus de 550 fois dans le NT, souligne l'importance de cette onction¹⁶⁷ ».

La femme samaritaine avait elle aussi la connaissance de l'attente messianique (Jn 4.25). Les disciples de Jésus, par la bouche de Pierre, ont reconnu que Jésus seul méritait ce titre (Mt 16.16).

Luc rapporte aussi la prière de la première communauté chrétienne dans laquelle nous trouvons la mention d'un psaume qui évoque l'Oint du Seigneur. Cet Oint, pour les premiers chrétiens, c'est Jésus le Christ (Ac 4 : 24, 26-27).

KLOCKENBRING donne une explication extraordinaire par rapport au sens du parfum, des essences et des huiles éthériques. Il montre finalement que c'est la façon pour une plante de se manifester, de s'exhaler, de se déverser elle-même. C'est comme si la plante se donne elle-même et touche le plus profond de l'homme. Et ensuite il fait une superbe application à Jésus, le Messie :

« Le terme qui est consacré depuis toujours, dans l'attente messianique du peuple juif, " *mashiah* ", en grec " *christos* ", veut dire " celui qui est oint ". C'est que le monde divin est comme enfermé dans sa divinité, depuis que les hommes ne le perçoivent plus. Or il y a un être qui est appelé à fleurir vers les hommes, à franchir cette limite qui sépare le divin de l'humain, et à se révéler, à se manifester, à se communiquer aux hommes. L'être même du Christ consiste donc dans le fait qu'il est l'Huile, qu'il est le Parfum, qu'il est l'Oint du monde divin,

¹⁶⁶ M. COCAGNAC. « L'huile. L'onction »... p. 325.

¹⁶⁷ A. KUEN. (éd.). « Onction »... p. 933.

pour que les hommes puissent le saisir. Il est celui qui consiste à se donner, à se répandre, à s'exalter¹⁶⁸. »

2. Le but, les résultats et la signification de l'onction

Nous allons développer ensemble le but, les résultats et la signification de l'onction puisqu'ils sont liés étroitement. D'ailleurs en hébreu le préfixe לֵבֵן peut indiquer aussi bien le but que le résultat¹⁶⁹, voire même la signification.

L'onction d'huile (au sens de consécration) fait entrer ce sur quoi elle est pratiquée dans une sphère sacrée. Elle réserve quelque chose ou quelqu'un pour un usage particulier, en rapport avec Dieu. Elle réalise en fait le passage du domaine profane au domaine sacré. Elle indique une mise à part pour le service et une introduction à la fonction¹⁷⁰.

L'onction est un acte spirituel, qui a deux aspects : tout d'abord elle consacre et donne, à l'homme oint, la force de vivre ce nouvel état, la puissance en vue d'accomplir une mission particulière ; ensuite elle instaure aussi une différence qui se manifeste par des interdits et des règles.

Comme le dit bien LYS « l'onction d'huile est l'instrument par lequel, aux yeux de tous, Dieu fait d'un homme sa main droite ; Dieu reste en tout cela le maître souverain et de l'onction et de l'oint¹⁷¹ ».

a. L'onction du sanctuaire et ses objets

L'onction du sanctuaire et de tous ses ustensiles avait pour but leur sanctification et leur consécration, leur mise à part¹⁷². Après cela ils seront très saints ; tout ce qui les touchera sera consacré, a dit Dieu à Moïse (Ex 30.29).

b. L'onction sacerdotale

Moïse devait oindre Aaron et ses fils pour les sanctifier afin qu'ils remplissent les fonctions du sacerdoce pour Dieu¹⁷³. Ainsi l'onction des sacrificateurs leur assurait pour toujours le sacerdoce dans chaque génération (Ex

¹⁶⁸ G. KLOCKENBRING. *L'Évangile selon Jean*. Paris : IONA, 1988. p. 269.

¹⁶⁹ cf. P. RAYMOND. *Dictionnaire d'Hébreu et d'Araméen Bibliques...* p. 188.

¹⁷⁰ « En général, ce geste signifie consécration de la chose ou de la personne " ointe " en vue d'un office sacré [...] et sans doute son habilitation en vue de la tâche à accomplir. » *La Nouvelle Bible Segond...* p. 1733.

¹⁷¹ D. LYS. « L'onction dans la Bible »... p. 29.

¹⁷² cf. Ex 29.36 ; 40.9, 10 ; Lv 8.10-12 ; Nb 7.1.

¹⁷³ cf. Ex 28.41 ; 29.21 ; 30.30 ; 40.13 ; Lv 8.12, 30 ; Nb 3.3.

40.14, 15) et ils recevaient comme droit d'onction de toutes les choses que consacraient les enfants d'Israël, offertes par élévation (Nb. 18.8). Puisque l'huile de l'Eternel était sur les sacrificateurs, cela leur imposait aussi des règles de vie strictes (Lv 21.10-12).

Comme dit GELIE « être consacré dans l'Ancien Testament, c'est être choisi et mis à part pour un usage particulier. De ce fait, *l'onction-ordination* du prêtre a pour but de marquer son élection, de le mettre à part et de signifier le début de son mandat¹⁷⁴. »

Pour LYS « le prêtre est oint pour une certaine action dans le culte. Mais l'essentiel de l'onction sacerdotale est d'établir une frontière entre sacré et profane et en fin de compte une séparation entre Dieu et l'homme. L'intermédiaire est aussi une barrière¹⁷⁵ ».

c. L'onction royale

David était oint pour être conducteur du peuple d'Israël afin, entre autres, de le sauver de la main des Philistins (1S 9.16). Saül aussi a été oint pour être conducteur de l'héritage de Dieu (1S 10.1). Les personnes suivantes ont été ointes pour être rois : David (2S 2 .4, 7)¹⁷⁶ ; Salomon sur Israël (1R 1.34, 35) ; Hazaël sur Syrie (1R 19.15) ; Jéhu sur Israël (1R 19.16 ; 2R 9.3, 6, 12).

Il est important de souligner que la consécration des rois, par l'onction, « indique un choix de Dieu et une participation à son Esprit (1 Sam 16, 13)¹⁷⁷ ».

Comme le confirme aussi LYS « le résultat de l'onction, matérielle ou non, c'est la présence de l'esprit de Dieu dans l'oint. Cette présence sera la cause de la réalisation du but pour lequel un homme est oint : l'œuvre de Dieu¹⁷⁸ ».

¹⁷⁴ T. GELIE. *L'ordination comme moyen d'introduction aux ministères ecclésiastiques...* p. 49.

¹⁷⁵ D. LYS. « L'onction dans la Bible »... p. 26.

¹⁷⁶ cf. 2S 5.3, 17 ; 12.7 ; 1Ch 11.3 ; 14.8.

¹⁷⁷ A. BERARD. *L'Onction des malades...* p. 33. C'est ainsi que lorsque Samuel a oint David l'Esprit de l'Eternel s'est emparé de lui, à partir de ce jour et après (1S 16 : 13). Une fois encore après avoir oint Saül, Samuel lui a dit : « l'Esprit de l'Eternel te saisira (ou sautera sur toi) » (1S 10 : 6).

¹⁷⁸ D. LYS. *Op. cit.* p. 34.

Chapitre II

LA PRIERE DANS JACQUES 5.13-18

A. Questions d'introduction au texte¹⁷⁹

1. L'auteur

D'après l'épître, l'auteur est un homme suffisamment connu et avec de l'autorité puisqu'il ne donne pas beaucoup de précisions en se présentant (1.1). Aussi nous avons des preuves montrant qu'il est un juif palestinien : il appelle le lieu de culte συναγωγή (2.2) ; il utilise le nom hébraï que κύριος Σαβαώθ (5.4) ; pour illustrer ses propos il prend le figuier, l'olivier, la vigne, le vin et l'huile (3.12), tous des produits naturels de la Palestine.

Le caractère chrétien de l'épître prouve que son auteur est un juif devenu chrétien : en plus de la double mention du nom de Jésus-Christ (1.1 ; 2.1) il parle de la nouvelle naissance (1.18), de l'avènement du Seigneur (5.7) ainsi que de la couronne de vie que ceux qui aiment le Seigneur recevront (1.12).

Dans l'épître, l'auteur se présente sous le nom de Jacques, un nom que n'importe quel homme de l'époque pouvait porter. Cependant, ayant en vue l'autorité avec laquelle il parle dans l'épître utilisant 60 verbes à l'impératif dans les quelque 108 versets, nous sommes menés à penser qu'il est bien considéré dans l'Eglise dans laquelle il a joué un rôle important et a été certainement mentionné dans le NT.

En effet dans le NT il est parlé de 4 personnes s'appelant Jacques : Jacques, l'un des premiers disciples (Jn 1.40-41), frère de Jean (Mc 3.17), fils de Zébédée (Mt 4.21) ; Jacques, fils d'Alphée (Ac 1.13), également apôtre, surnommé « le Mineur ou le petit » (Mc 15.40) ; Jacques, un proche de l'apôtre Jude (dont il n'est question qu'en Lc 6.16 et Ac 1.13) et Jacques, le frère du Seigneur (Mt 13.55 ; Mc 6.3 ; Ga 1.19).

Quant à savoir qui était le véritable auteur de l'épître, il y a toute une discussion et des avis divers pour savoir lequel des noms choisir.

¹⁷⁹ Comme ce n'est pas notre propos principal, nous n'entrerons pas dans les détails des questions d'introduction. Pour un développement détaillé voir F.D. NICHOL. (éd.). *The Seventh-day Adventist Bible Commentary*. vol. 7. Hagerstown : Review and Herald, 1980. p. 497-500. ; A. KUEN. (éd.). « Jacques »... p. 625 et s. ; A. KUEN. *Les épîtres générales*. Saint-Légier : Emmaüs, 1996. p. 110-117. ; P. ROLLAND. « La date de l'épître de Jacques ». In *Nouvelle revue théologique*. T. 118/n°6. 1996. p. 839-851. ; R. GRIN. *La foi et les œuvres en Jacques 2.20-26. Etude exégétique*. Mémoire. Faculté adventiste de théologie. Collonges-sous-Salève. 2002. p. 6-23. ; G. CASTAGNE. *Introduction à l'épître de Jacques*. Mémoire. Séminaire adventiste. Collonges-sous-Salève, 1976. p. 33-78. ; et P.-A. BERNHEIM. *Jacques, frère de Jésus*. Paris : Noësis, 1996.

Puisque l'auteur se présente comme « serviteur de Dieu » BERNHEIM dit :

« Malgré sa modestie apparente, l'expression " serviteur de Dieu " désigne, dans la Bible hébraï que, des personnages considérables. Une présentation aussi solennelle et majestueuse souligne donc l'importance de l'auteur. Seuls deux membres de l'Eglise primitive appelés Jacques semblent avoir eu la stature suffisante pour se présenter ainsi : le fils de Zébédée et le frère du Seigneur¹⁸⁰. »

KUEN est encore plus précis en disant que « de ces quatre hommes, seul le dernier peut être sérieusement envisagé comme auteur éventuel de l'épître¹⁸¹ ». En effet le premier Jacques, fils de Zébédée, est mort en 44 sous l'épée d'Hérode Agrippa, c'est encore très tôt pour avoir une influence sur l'église naissante ; le deuxième, fils d'Alphée, s'il était l'auteur pourquoi se présente-t-il comme « serviteur » (1.1) alors qu'il était apôtre ? Il faut éliminer aussi Jacques, un proche de Jude, parce qu'il est totalement inconnu.

Même si pour NICHOL « la question d'auteur de Jacques reste une question incertaine¹⁸² », une question ouverte, nous pouvons dire que

« la solution la plus simple est donc de considérer Jacques, l'auteur de notre épître, comme l'un des frères de Jésus, passé de l'incrédulité à la foi après la résurrection du Seigneur (1 Co 15.7) et devenu par la suite l'un des " piliers " (Ga 2.9) de l'Église de Jérusalem¹⁸³. »

« Ainsi, l'hypothèse qui désigne Jacques, frère du Seigneur, évêque de Jérusalem comme l'auteur de l'épître du même nom nous semble la plus vraisemblable¹⁸⁴. »

2. La date

La question d'auteur est importante par rapport à la date de l'épître parce que, comme le dit KUEN « ceux qui croient que Jacques, le frère du Seigneur, est l'auteur de cet écrit, doivent fixer la date de rédaction entre les années 40 et l'an 62¹⁸⁵ », l'an 62 étant l'année où Jacques a été lapidé.

¹⁸⁰ P.-A. BERNHEIM. *Jacques, frère de Jésus...* p. 293.

¹⁸¹ A. KUEN. *Les épîtres générales...* p. 111. La majorité des auteurs que nous avons consultés s'accordent pour attribuer cette épître à Jacques, frère de Jésus.

¹⁸² F.D. NICHOL. (éd.). *The Seventh-day Adventist Bible Commentary...* p. 500.

¹⁸³ A. KUEN. *Op. cit.* p. 115.

¹⁸⁴ R. GRIN. *La foi et les œuvres en Jacques 2.20-26...* p. 14.

¹⁸⁵ A. KUEN. *Op. cit.* p. 136.

« Cela découle, écrit GUTHRIE, de ce qu'il ne s'y trouve aucune référence à la chute de Jérusalem en 70; les conditions sociales (grands propriétaires terriers) ne pourraient s'appliquer à l'époque qui a suivi; rien n'est dit non plus au sujet de la controverse qui opposait Juifs et Gentils [...] Ceux qui sont les avocats d'une rédaction tardive (à la fin du I^{er} s. ou même au II^e) semblent influencés jusqu'à un certain point par leurs vues relatives à l'auteur¹⁸⁶. »

Par une approche historico critique qui permet de situer chronologiquement des textes les uns par rapport aux autres, ROLLAND présente dans son article¹⁸⁷ les rapports qui existent entre *Jc* et les deux écrits incontestés de Paul *Rm* et *1Co*. Il montre en effet l'interdépendance entre *Jc* et *Rm*, les expressions que *Rm* reprend de *Jc* et prouve que *Jc* a été écrite avant *Rm*. Ensuite il donne un certain nombre d'arguments dont il résulte que Jacques a écrit son épître après avoir lu *1Co*. Voici sa conclusion :

« Selon l'opinion la plus répandue, l'arrestation de Paul eut lieu vers la Pentecôte de l'an 58. Il en découle que *1 Co* fut écrite au printemps de 56, entre la Pâque (*1 Co* 5, 7-8) et la Pentecôte (*1 Co* 16, 8). La deuxième épître aux Corinthiens, au moins *2 Co* 1-9, fut écrite environ un an plus tard (*2 Co* 8, 10 et 9, 2, comparés à *1 Co* 16, 1-4). *Rm* fut rédigée au cours de l'hiver qui suivit (57-58), une fois rassemblée la collecte (*Rm* 15, 25-28), avant l'arrestation de Paul à la Pentecôte de l'an 58. *Jc* se situe entre le printemps 56 et l'hiver 57-58¹⁸⁸. »

Comme il le dit un peu plus loin c'est « une lumière nouvelle pour l'interprétation de *Jc*¹⁸⁹ ».

3. Le lieu

En ce qui concerne le lieu, « plusieurs allusions géographiques dans l'épître suggèrent la Palestine comme le lieu d'écriture¹⁹⁰ ». Jacques utilise des images empruntées aux champs, aux eaux, au ciel ce qui amène CASTAGNE à dire que « Jacques écrit sans doute de Galilée, soit d'un port de la mer méditerranée (sic) (Césarée), ou de la mer de Galilée (Tibériade), qui sont des villes hellénophones¹⁹¹. »

¹⁸⁶ D. GUTHRIE et J.A. MOTYER et A.M. STIBBS. *et al. Nouveau commentaire biblique...* p. 1284.

¹⁸⁷ Pour une étude approfondie de la date et pour plus de détails voir P. ROLLAND. « La date de l'épître de Jacques »... p. 839-851.

¹⁸⁸ *Idem.* p. 849.

¹⁸⁹ *Idem.* p. 851.

¹⁹⁰ F.D. NICHOL. (éd.). *The Seventh-day Adventist Bible Commentary...* p. 500.

¹⁹¹ G. CASTAGNE. *Introduction à l'épître de Jacques...* p. 73.

4. Les destinataires

L'épître de Jacques est adressée « aux douze tribus qui sont dans la dispersion » (1.1). Selon THEISSEN

« L'épître est adressée aux " douze tribus de la diaspora " (1/1). Dans la manière dont elle se définit, la communauté ne se réfère pas au modèle de la " maison ", mais au " peuple de Dieu ", sans pour autant que cette métaphore revienne dans l'épître. Car ce " peuple " ne vient pas d'une filiation humaine, mais a été engendré par Dieu grâce à la " parole de vérité " (1/18). Il s'agit d'un peuple au sens figuré. La notion " douze tribus de la diaspora " peut toutefois donner lieu à des connotations politiques¹⁹². »

Dans le *Nouveau dictionnaire biblique* nous lisons qu' « après l'exil, l'expr. " les douze tribus " désignait l'ensemble de la communauté israélite comprenant les Juifs vivant en Palestine et ceux de la Diaspora¹⁹³ ». Mais plusieurs indices dans le texte montrent que ces douze tribus sont des chrétiens¹⁹⁴. La question est de savoir s'il s'agit uniquement de judéo-chrétiens qui ont été dispersés, ou bien de tous les chrétiens ? Il existe des arguments en faveur des deux explications¹⁹⁵.

Il est certain que « Jacques, qui, à la Conférence de Jérusalem, plaide pour l'admission à part entière des incirconcis dans l'Eglise (Act. 15.13-21) n'a cert. pas exclu les païens convertis des destinataires de sa lettre¹⁹⁶ ». Nous pensons donc que l'épître s'adresse d'abord à des juifs convertis au christianisme¹⁹⁷ mais le message de Jc est destiné aussi à l'ensemble des chrétiens, à toute l'Eglise.

5. Le contexte large, proche et immédiat

L'épître de Jacques, loin d'être un traité d'évangélisation ou de dogmatique, représente d'un bout à l'autre une exhortation morale constituée d'un certain nombre de petites unités, à expliquer en elles-mêmes.

« Ecrivant en un grec soigné, dit COTHENET, Jacques utilise les procédés littéraires de la philosophie morale de son temps, à savoir la

¹⁹² G. THEISSEN. « Ethique et communauté dans l'Épître de Jacques ». In *Études Théologiques et Religieuses*. t. 77. 2002 / 2. p. 169.

¹⁹³ A. KUEN. (éd.). « Jacques (L'épître de) »... p. 626 et s.

¹⁹⁴ Ils croient en Jésus-Christ et attendent son retour (5.7) ; ils sont nés de nouveau (1.18) ; et ils sont obéissants à la loi de la liberté (1.25 ; 2.12).

¹⁹⁵ Pour le développement en détails de la question voir A. KUEN. *Les épîtres générales*... p. 100 et ss.

¹⁹⁶ A. KUEN. (éd.). *Op. cit.* p. 626 et s.

¹⁹⁷ PERROT les appelle « des judéo-hellénistes chrétiens. » (Ch. PERROT. *Après Jésus. Le ministère chez les premiers chrétiens*. Paris : Atelier et Ouvrières, 2000. p. 134.)

diatribe. Volontiers il prend à parti son auditoire, pose des questions, imagine des situations diverses ou des objections¹⁹⁸. »

C'est ce qui explique le manque apparent d'un fil conducteur dans les idées et l'argumentation.

Notre texte se trouve à la fin de l'épître inséré dans une suite de recommandations diverses. Le thème de la prière revient après être abordé en Jc 1.5-8, mais cette fois-ci elle est appliquée à un cas particulier.

Ce passage qui recommande la prière et l'onction des malades vient de façon inattendue. Comme le souligne BECQUET « il fait presque l'effet d'une parenthèse dans l'ensemble de la lettre¹⁹⁹ ».

Néanmoins dans tout le passage (5.13-18) il y a une logique interne et une profonde cohérence. Ainsi selon CANTINAT « la section nouvelle forme un tout catéchique indépendant, se suffisant à lui-même [...] La constance du même thème en cette section lui donne une réelle unité²⁰⁰ ».

6. Trois séries d'acteurs

Dans notre texte BECQUET²⁰¹ distingue trois séries d'acteurs : les *destinataires*, les *intervenants* et le *référent*.

Les *destinataires* de l'onction sont « quelqu'un parmi vous, le patient et celui qui a commis des péchés ». Pour BECQUET

« La triple occurrence de " quelqu'un parmi vous " (5, 13.14.19) additionnée au " quelqu'un " (de bonne humeur) est, elle aussi, significative. Il s'agit de cas de figure révélant le mal social qui ronge les relations des frères entre eux. Il en ressort en particulier l'isolement de certains : isolé, celui qui " est de bonne humeur " et qui n'a peut-être pas besoin des frères. Isolé aussi celui qui " est malade " et " celui qui est couché ", à l'écart. Mais ce dernier garde l'initiative d'appeler " les anciens " et leur intervention le " sauvera "²⁰². »

Ensuite les *intervenants* sont « les presbytres de l'Eglise, la prière de la foi et le Seigneur ». Face à une communauté avec certainement ses difficultés

¹⁹⁸ E. COTHENET. *Exégèse et liturgie*. Paris : Cerf, 1988. p. 179.

¹⁹⁹ G. BECQUET et P. CAZAUX et F. DUMORTIER. *et al. La lettre de Jacques...* p. 55 et s.

²⁰⁰ J. CANTINAT. *Les Epîtres de Saint Jacques et de Saint Jude*. Paris : Gabalda, 1973. p. 244 et s. C'est aussi l'avis de COTHENET : « Malgré le morcellement habituel de la pensée, les versets 13 à 18 nous semblent constituer une véritable unité. » (E. COTHENET. *Op. cit.* p. 179.)

²⁰¹ cf. G. BECQUET et P. CAZAUX et F. DUMORTIER. *et al. Op. cit.* p. 59 et s.

²⁰² *Ibid.*

internes Jc est là vigilant et il fait entrer en scène plusieurs intervenants. Les premiers d'entre eux, les presbytres²⁰³,

« sont facteur de cohésion sociale puisqu'ils sont une présence communautaire auprès du malade, le sortant ainsi de son isolement [...] Le Seigneur est en effet le seul qui puisse guérir en dernière instance, puisque c'est en son nom que les anciens prient et agissent (5, 14)²⁰⁴ ».

L'intervenant suivant, c'est « la prière de la foi » – un intervenant important et indispensable comme nous le verrons plus loin.

Vient ensuite le plus important des intervenants, « le Seigneur », dont les interventions se répartissent en trois périodes: 1) ce que le Seigneur a fait dans le passé (5.10, 11, 17) ; 2) ce que le Seigneur fait dans le présent par la médiation des presbytres qui oignent le malade et prient sur lui et par celle des frères qui prient les uns pour les autres afin que la guérison ait lieu ; 3) ce que le Seigneur fera dans un avenir plus ou moins proche par sa parousie qui mettra un terme à toute souffrance.

Enfin le dernier acteur dans notre texte, c'est le *référent* – ce sont « le juste et Elie ». Ils sont invoqués pour servir de modèle.

B. La prière

« Après les évangiles, dit KUEN, aucun autre écrit du Nouveau Testament ne met autant l'accent sur la prière²⁰⁵. » En effet c'est pour la troisième fois que Jc revient sur la prière dans son épître. Tout au début (1.5-8) il avait parlé de la prière avec foi qui peut obtenir la sagesse. Ensuite en 4.2-3 il reproche aux chrétiens de mal prier. Dans notre texte le thème de la prière est abordé sous un autre angle et plus longuement.

1. L'importance de la prière face à l'onction

Ici Jacques insiste beaucoup sur la prière. C'est le thème principal de ce passage. En effet « le verbe *proseuchesthai* (prier) et les mots de la même racine reviennent en effet comme un leitmotiv en chaque verset de cet ensemble²⁰⁶ ». Comme le souligne aussi GENUYT « cette section est centrée sur la prière sous toutes ses formes : simple appel (*proskaléô*), cantique (*psallô*), prière de

²⁰³ Nous reviendrons sur ce terme plus longuement.

²⁰⁴ G. BECQUET et P. CAZAUX et F. DUMORTIER. *et al. La lettre de Jacques...* p. 60.

²⁰⁵ A. KUEN. *Les épîtres générales...* p. 85.

²⁰⁶ E. COTHENET. *Exégèse et liturgie...* p. 180.

supplication liturgique (*proseuchomai*). C'est que la prière répond à toutes les situations de bonheur ou de malheur²⁰⁷ ». Dans chacun des six versets (13-18) il s'agit d'une prière au sens littéral du terme. : v.13 - qu'il prie ; v.14 - qu'ils prient ; v.15 - la prière ; v.16 - deux fois : priez, la prière ; v.17 - une prière ; v.18 - il pria.

La prière n'est pas seulement importante, elle est beaucoup plus importante que l'onction. Les presbytres doivent prier sur le malade en l'oignant d'huile.

« Le second verbe de la phrase, au participe aoriste, dépend manifestement du premier qui est à l'impératif aoriste. Cette disposition prouve bien que l'auteur accorde à la prière prononcée l'importance capitale et qu'il lui subordonne l'onction d'huile. Elle montre aussi que l'onction s'incorpore à la prière²⁰⁸. »

Ainsi Jacques met en valeur l'aspect ponctuel du geste de l'onction en rapport avec la prière des presbytres.

2. Trois formes ou applications de la prière

Dans ce texte il y a trois formes ou applications spéciales de la prière : 1) la prière individuelle ou personnelle dans les circonstances et émotions de la vie ; 2) la prière ecclésiastique dans la maladie, et 3) la prière fraternelle ou mutuelle, l'intercession pour autrui.

a. Prière personnelle

Au verset 13 nous trouvons la première recommandation de cette section. Elle est très personnalisée, tout en gardant une portée générale. Elle s'adresse à chaque individu des communautés destinataires, et implique d'autres prières que celles des réunions publiques.

(1). Une vie de prière

COTHENET voit dans le verset 13

« ce que l'on a appelé " le genre littéraire de totalité " : un couple d'expressions (lier délier, entrer sortir, descendre monter...) a pour but de représenter la totalité des situations encloses, les deux extrêmes. C'est ainsi que, du point de vue du " moral " de l'homme, souffrir et être joyeux représentent les deux opposés²⁰⁹ ».

²⁰⁷ F. GENUYT. « Parcours. Epître de Saint Jacques (5, 6-20) ». In *Sémiotique et Bible*. N° 24. Lyon : CADIR. déc. 1981. p. 32.

²⁰⁸ J. CANTINAT. *Les Epîtres de Saint Jacques et de Saint Jude*... p. 249.

²⁰⁹ E. COTHENET. *Exégèse et liturgie*... p. 180.

Jacques utilise le verbe « qu'il prie », « c'est-à-dire, évidemment, qu'il appelle le secours de Dieu²¹⁰ ». L'autre verbe qui est rendu par « chanter des cantiques », selon SIMON

« ne signifie, en grec classique, que " jouer d'un instrument à cordes ". C'est dans la version grecque de l'Ancien Testament que ce verbe a pris le sens de " chanter une prière avec accompagnement de musique " (cf. par exemple Ps. 9 : 12 ; 29 (= 30) : 5, etc.). Dans le Nouveau, héritant de cette signification, le terme désigne en fait le chant de reconnaissance que le chrétien fait monter jusqu'à Dieu²¹¹ ».

Ayant en vue cette totalité et la signification du verbe chanter, plusieurs auteurs vont dans le sens de la nécessité de la prière en toute circonstance. Ainsi d'après CULLMANN « il faut aussi, selon Jc 5, 13 s., prier en toute circonstance [...] La vie tout entière se déroule en prière. Le lien avec Dieu ne doit se rompre à aucun moment, que ce soit dans la prière d'action de grâces ou dans la prière de demande²¹² ». Pour CHAPUIS aussi ce que recommande Jacques « ce n'est pas seulement un acte pieux, prière ou chant, c'est surtout un état de l'âme, la vie de prière, le cœur tourné vers Dieu, la communion avec Celui qui seul peut consoler les tristesses et sanctifier les joies²¹³ ». En effet

« Il n'est pas de temps impropre à la prière. S'il y a un temps pour pleurer et un temps pour rire (Eccl. 3 : 4), tous les temps sont ceux de la louange et de l'intercession. Il faut prier en temps et hors de temps. Il faut prier sans cesse comme le réclame saint Paul (I Thess. 5 : 17) [...] La prière rachète tous les temps, même les temps morts de la nuit, en les historicisant [...] Même à partir du sommeil des uns, la prière peut fabriquer de l'histoire pour les autres²¹⁴ ! »

(2). Prières en cas de maladie

Même s'ils peuvent recourir à la prière dans toutes les circonstances de la vie Jacques invite ses lecteurs à le faire particulièrement lorsqu'ils sont malades.

La prière s'impose d'abord à ceux qui souffrent, littéralement à ceux qui sont affligés de maux (*κακοπαθέω*).

« Le verbe utilisé, que l'on retrouve en 2Tm 2,9 ; 4,5, désigne toute sorte de souffrances, d'ordre physique ou moral, on pourrait dire toute sorte d'épreuves [...] A l'inverse des Stoïciens, qui traitaient la

²¹⁰ A. VACANT. « Extrême onction ». In *Dictionnaire de théologie catholique*. T. V. Paris : Letouzey et Ané, 1903. p. 1900.

²¹¹ L. SIMON. *Une Ethique de la Sagesse, Commentaire de l'Épître de Jacques*. Genève : Labor et Fides, 1961. p. 176.

²¹² O. CULLMANN. *La prière dans le Nouveau Testament*. Paris : Cerf, 1995. p. 197.

²¹³ F. CHAPUIS. *Épître de Saint-Jacques...* p. 272.

²¹⁴ L. SIMON. *Op. cit.* p. 177.

souffrance par la négation ou le mépris, l'auteur propose de la surmonter par la prière, le recours à Dieu²¹⁵. »

La personne qui souffre ne sera ni indifférente ni trop inquiète envers sa souffrance mais elle aura pour devoir de prier et de demander le secours de Dieu.

« La prière de guérison [...] révèle un esprit de *foi* en un Dieu personnel, sensible, nullement indifférent aux situations du monde. Elle fait entrer en dialogue avec Dieu et cette communication est source d'enrichissement et de transformation pour l'homme. Elle est aussi un signe d'*espérance*, parce qu'elle se fonde sur la conviction qu'aucune situation n'est irrémédiable, que Dieu peut tirer le bien du mal et qu'à la fin des temps, la vie triomphera de la maladie et de la mort [...] Enfin, elle est en elle-même une invitation à la *charité* envers [...] le malade et tout homme qui souffre. Elle est un appel à l'engagement²¹⁶. »

Par la prière, la personne tourne son cœur vers Dieu, elle entre en communion avec Celui qui seul peut consoler les tristesses et s'ouvre à la vocation dont elle se trouve investie²¹⁷. LARCHER recommande que

« le malade doit, dans sa prière, demander à Dieu de lui accorder ce qui est le mieux pour lui et s'en remettre en toute confiance à Sa volonté. En demandant systématiquement la guérison, le malade ne ferait que désirer l'accomplissement de sa propre volonté, car c'est vers le soulagement des maux que tend toujours spontanément celle-ci. Or, faire passer la volonté de Dieu avant sa volonté propre, voilà aussi ce qu'il peut apprendre dans sa maladie ; se libérer de cette volonté qui manifeste un amour égoïste de soi, voilà ce que Dieu peut encore vouloir lui enseigner en différant sa guérison afin de l'unir plus étroitement à Lui par la conformation de sa volonté à la Sienne²¹⁸. »

b. Prière communautaire

Bien sûr ce que Jacques dit au verset 13 est valable aussi pour le malade du verset 14, mais à part ses prières personnelles il lui est recommandé de recourir à d'autres prières, celles des presbytres de l'Eglise. « La coutume semble avoir existé chez les juifs de faire prier des personnes renommées pour leur sainteté et leur pouvoir d'intercession²¹⁹ ».

L'important pour Jacques, c'est d'accompagner la personne et de la replacer devant Dieu par la prière, et non, explicitement du moins, d'exercer un

²¹⁵ J. CANTINAT. *Les épîtres de Saint Jacques et de Saint Jude...* p. 246.

²¹⁶ B. KIPANZA TUMWAKA. « Le ministère de la guérison en Afrique. Chance et défi pour l'Église ». In *Nouvelle revue théologique*. T.122 / n° 3. juillet-septembre 2000. p. 428.

²¹⁷ Comme dit LARCHET « C'est par la prière principalement que l'homme, dans la maladie, peut se tourner vers Dieu et recevoir de Lui, en adoptant l'attitude adéquate, l'aide dont il a besoin et les dons spirituels qui l'enrichissent ». (J.-C. LARCHET. *Théologie de la maladie*. Paris : Cerf, 1991. p. 70.).

²¹⁸ *Idem*. p. 71.

²¹⁹ L. PIROT. *La Sainte Bible*. T. XII... p. 429.

don de guérison. Il n'est pas dit de faire un miracle de guérison, mais de prier sur lui. L'auteur spécifie que la guérison viendra du Seigneur, ce qui montre bien que cette prière des presbytres n'a rien de magique. Son efficacité se trouve dans la seule puissance du Seigneur et donc c'est de lui que dépend la guérison du malade ; celle-ci ne résulte pas automatiquement des prières des presbytres. La volonté divine reste souveraine, indépendante de celle de l'homme.

La prière sera prononcée pour le malade, ou vers lui, tout près de lui, contre lui. « Le mot choisi προσευξάσθωσαν désigne la *dépréciation* proprement dite, la supplication en faveur de quelqu'un²²⁰. »

c. La prière pour autrui et la confession mutuelle

De la scène de l'onction qui se passe chez le malade, Jacques passe maintenant à une exhortation qui concerne toute la communauté sans distinction entre presbytres et simples fidèles. Comme le dit CANTINAT, Jacques

« ne s'adresse plus au chrétien qui serait malade [...] mais à l'ensemble des chrétiens, d'après le pluriel des verbes (*exomologeisthe* ; *proseuchesthe*) et celui des pronoms réciproques (les uns aux autres ; les uns pour les autres²²¹) ».

En effet, en utilisant deux fois le pronom réciproque ἀλλήλων, Jacques insiste sur la réciprocité des relations entre les membres. Voici le superbe commentaire de BECQUET à ce propos :

« Le fait de répéter l'expression " les uns les autres " montre que Jacques est préoccupé par les problèmes internes de la communauté. Les relations entre frères sont conflictuelles. Ils s'opposent " les uns contre les autres " par leurs gémissements (5, 9). Ils font preuve d'une grande agitation puisque Jacques les rappelle sans cesse à la " patience " (5, 7.8.10) et les met en garde contre une activité verbale importante et désordonnée (5, 9-12). Le fait de " gémir ", de " jurer ", de multiplier les " serments ", les " oui " et les " non " sans consistance et sans efficacité, sont peut-être les traces de règlements des comptes entre eux (4, 1) [...] Cet état de choses traduit une situation de grande tension. Pour Jacques ces attitudes représentent un péché social (5, 16), qui mine la vie quotidienne des frères. Il est persuadé que la reconnaissance réciproque de ces faits (" confessez donc les péchés les uns aux autres ") entamerait un processus de guérison (5, 16). Ce dernier sera mené à terme lorsque les frères en arriveront à " prier les uns pour les autres "²²². »

²²⁰ A. VACANT. « Extrême onction »... p. 1899.

²²¹ J. CANTINAT. *Les Epîtres de Saint Jacques et de Saint Jude*... p. 253.

²²² G. BECQUET et P. CAZAUX et F. DUMORTIER *et al.* *La lettre de Jacques*... p. 58.

Malgré ce fait il y a un lien entre ce qui précède et ce qui suit à cause de la conjonction au début du verset 16 οὖν²²³ (donc). A plusieurs reprises Jacques utilise ce mot justement pour faire le lien entre les diverses phrases²²⁴. En plus dans le cas étudié le thème est toujours le même. Il est question de péchés, de prière et de guérison.

(1). La confession mutuelle

Après avoir indiqué la tâche des responsables de l'église, Jacques ramène l'église à sa tâche qui est la prière des membres les uns pour les autres et la confession mutuelle.

« Nous ne pouvons malheureusement déterminer de quelle confession parle S. Jacques : [...] Le détail des péchés est-il reconnu devant Dieu seul, ou confié à son ministre, ou énuméré, au moins partiellement, devant la communauté ? Ces questions paraissent insolubles [...] Au moins le contexte semble-t-il insinuer que la confession est demandée à tous ceux qui prient pour la santé du malade, c.-à-d. au malade lui-même, aux presbytres et à tous ceux qui les entourent²²⁵. »

En tout cas cette confession que Jacques recommande n'est nullement la confession sacramentelle de l'église de Rome, mais c'est la confession libre, volontaire, d'un chrétien à un autre chrétien.

Chaque péché constitue une offense à Dieu et par conséquent la confession à Dieu s'impose toujours de même qu'il doit être confessé devant ceux qui ont été offensés. Les péchés qui ont un caractère privé ne doivent être confessés qu'à Dieu. Les péchés publics doivent être confessés publiquement. Les péchés dont parle l'auteur ici sont commis contre quelqu'un de la communauté et ils doivent être confessés à lui et à Dieu.

La confession mutuelle est mise en rapport ; elle prédispose à la prière puisque comme dit GAEBELEIN « Une faute non confessée, un tort non réparé sont une entrave à la prière efficace. Lorsque les croyants se sont mis en règle

²²³ « Ici la conjonction οὖν semble nous avertir que la phrase : *Confessez DONC vos péchés* est la conclusion de la précédente. » (A. VACANT. « Extrême onction »... p. 1905.). Aussi selon CANTINAT « L'auteur semble y formuler une conséquence (*oun*) directe de ce qu'il vient de dire sur le pardon des péchés, en invitant à la confession de ces péchés. » (J. CANTINAT. *Les Epîtres de Saint Jacques et de Saint Jude*... p. 252.).

²²⁴ Comme par exemple en 4.4, 6, 7.

²²⁵ L. PIROT. *La Sainte Bible*. T. XII... p. 431.

avec Dieu et avec les frères, la prière pour les malades sera plus facilement exaucée²²⁶ ».

(2). La prière les uns pour les autres

Après la prière spéciale des presbytres chaque membre de la communauté est invité à prier pour les malades et à les aider dans leur foi.

« La force de chaque prière d'intercession, dit CULLMANN, consiste dans le fait que ceux qui prient s'unissent à la volonté de Dieu, et contribuent de la sorte à ce qu'un mur d'amour soit édifié autour de ceux pour lesquels ils prient²²⁷. »

BECQUET résume en ces mots :

« La communauté toute entière est invitée à une prière (5, 16) qui suppose plusieurs préalables : " ne gémissiez pas les uns contre les autres ", " confessez les péchés les uns aux autres " et enfin " priez les uns pour les autres ". C'est tout un chemin parcouru dans une véritable transformation communautaire, aboutissant à la prière " opérante ", qui peut " beaucoup ". Elle rétablira entre autre une cohésion dans cette communauté divisée²²⁸ ».

3. Un résultat surprenant

Très curieusement Jacques utilise au verset 16 un verbe spécifiquement médical : « afin que vous soyez guéris ». Comment comprendre ce texte ? Nous avons ici, comme l'exprime bien COPPENS,

« une application plus large du rite ramené à ces deux constitutifs essentiels, la prière et la confession des péchés. Ce que le malade attend des presbytres, la guérison et la rémission des péchés, les bien portants pourraient également l'obtenir même indépendamment de tout ministère presbytéral. Par la pratique régulière de la confession des péchés et par une prière d'intercession mutuelle, ils seraient censés pouvoir s'assurer une bonne santé²²⁹ ».

RICE déclare également qu'

« il y a de nombreux croyants qui sont malades et qui ne le seraient pas, si seulement ils étaient venus à Dieu dans le Nom de

²²⁶ F.E. GAEBELEIN. *L'Épître de Jacques*. Vevey : Groupes Missionnaires, 1954. p. 58.

²²⁷ O. CULLMANN. *La prière dans le Nouveau Testament...* p. 63.

²²⁸ G. BECQUET et P. CAZAUX et F. DUMORTIER. *et al. La lettre de Jacques...* p. 63.

²²⁹ J. COPPENS. « Jacq V, 13-15 et l'onction des malades ». In *Ephemerides Theologicae Lovanienses*. Vol. 53. 1977. p. 205. Ainsi selon RICE « nous comprenons que la prière pour la guérison n'est pas nécessairement accompagnée de l'onction d'huile. Cette onction, recommandée au v. 14, est bienfaisante en certaines circonstances, certes, mais ne croyons pas que ce soit l'huile elle-même qui opère la guérison. C'est la prière de la foi qui sauvera le malade [...] que l'huile soit employée ou non, c'est toujours la prière de la foi qui constitue le facteur important dans la guérison [...] n'importe quel enfant de Dieu a le droit de prier pour sa propre guérison, comme pour celle de ses amis ». (J. RICE. *La prière*. La Béguide de Mazenc : La croisade du livre chrétien, 1974. p. 79.).

Jésus, selon la prière indiquée dans Sa Parole. Il n'est sans doute pas TOUJOURS dans la volonté de Dieu de guérir les malades, mais c'est HABITUELLEMENT dans Sa volonté de le faire, et quoi qu'il en soit nous devons dans tous les cas prier dans ce sens. Dans les cas exceptionnels où ce n'est pas Sa volonté d'accorder la guérison, le Seigneur le fera savoir au cœur soumis et humilié de Son enfant. Mais en attendant, notre affaire à tous c'est de PRIER²³⁰ ! »

Ellen WHITE souligne aussi que

« lorsque nous prions pour les malades, nous devrions nous rappeler que " nous ne savons pas ce qu'il nous convient de demander ". (Rom. 8:26.) Nous ne savons pas si la bénédiction désirée est la meilleure des choses. C'est pourquoi nos prières devraient contenir cette pensée : Seigneur, tu connais le secret de chaque âme [...] Si donc c'est pour ta gloire et le bien de ces êtres affligés, nous te demandons au nom de Jésus qu'ils recouvrent la santé. Si ce n'est pas ta volonté, nous te supplions que ta grâce les reconforte et que ta présence les soutienne dans leurs souffrances²³¹ ».

Il faut, selon VINET,

« attendre beaucoup de la prière ; je veux dire non seulement de sa puissance auprès de Dieu, mais de son effet immédiat sur le malade [...] il y a un vrai *charme* dans la prière [...] elle met dans une touchante communauté avec le malade quel qu'il soit, Dieu intervenant comme tiers²³². »

Toutefois « la prière, dit HOLLENWEGER, n'est pas une médecine infallible qui agirait à coup sûr, quand tout le reste échoue²³³ ».

3. Prière de la foi

Le verset 15 montre encore davantage la place relative de l'onction et son intégration dans la prière. C'est la prière de la foi ou « le souhait de la foi²³⁴ » qui jouera un rôle décisif²³⁵.

²³⁰ J. RICE. *La prière...* p. 77.

²³¹ E.G. WHITE. *Le ministère évangélique*. Dammarie-les-Lys : S.D.T., 2000. (1^e éd. en anglais 1915). p. 212.

²³² A. VINET. *Théologie pastorale ou théorie du ministère évangélique*. (3^e éd.). Lausanne : Librairie Payot, 1942. p. 317.

²³³ W. HOLLENWEGER. « Guérissez les malades! La guérison comme don et mission pour la communauté. ». In *Hokhma*. 42/1989. p. 84. Aussi « Même les prières les plus intenses n'obtiennent toutefois pas la guérison de toutes les maladies. » dit le *Catéchisme de l'Église catholique*, Paris : Mame-Librairie Editrice Vaticane, 1992. p. 322.

²³⁴ C'est ainsi que traduit *La Nouvelle Bible Segond*. Comme le dit WAYA « Certains mss, (Cf P81. 322. 323. 945. 1739.) soucieux d'harmoniser le vocabulaire avec Jc 5 : 16, ont remplacé ἡ εὐχή (signifiant initialement un vœu, un désir ou un souhait) et εὐχομαι (émettre un vœu, supplier, implorer prier) vv. 14, 15, par ἡ προσευχή (la prière) et προσεύχομαι (prier), respectivement. » (A. WAYA. *Recherches personnelles*. Faculté adventiste de théologie. Collonges-sous Salève, s.d.).

²³⁵ Comme dit LYS « à Jac 5/14-15 [...] ce qui guérit le malade, c'est " la prière de la foi ". Ici encore la prière est mise au premier plan ». (D. LYS. « L'onction dans la Bible »... p. 53.).

Si nous retournons au début de la lettre (1.5-8) nous nous apercevons que la prière faite avec foi est celle qui ne comporte aucune hésitation et qui est totalement confiante en Dieu. L'expression « prière de la foi » signifie d'après Jc 1.6 « une prière faite en toute confiance, sans le moindre doute, inspirée par une foi à soulever les montagnes²³⁶ ».

La prière qui sauve le patient est celle de la foi. Elle est le recentrement dans le projet de Dieu pour l'homme. Dieu n'a pas besoin qu'on prie pour savoir ce dont nous avons besoin. Dans la prière d'intercession ce n'est pas Dieu qui doit être mobilisé - puisqu'il est déjà là avant celui qui prie - mais bien celui-ci qui demande à Dieu de l'ouvrir à sa volonté et à son Règne.

Ellen WHITE a raison de dire que

« la prière pour la guérison des malades [...] est un acte très solennel et il ne faut pas s'y aventurer sans une sérieuse considération. Dans bien des cas où l'on prie pour la guérison des malades, ce qu'on appelle foi n'est autre chose que de la présomption²³⁷ ».

Mais de quelle foi est-il question, celle du malade ou celle des presbytres ? Puisque l'apôtre ne parle pas de la prière du patient, nous ne pouvons pas penser qu'il s'agit de la foi du malade, même si ce dernier doit avoir une confiance absolue, sans hésitation, qui seule permet de recevoir du Seigneur ce qu'on désire. Le malade, si son état le lui permet, peut bien s'associer à la prière, mais il est avant tout réceptif. « Il n'est donc pas question, dit COPPENS, d'une foi personnelle, celle à laquelle font allusion par exemple *Mc.*, V, 34 par. et *Lc.*, XVII, 19, mais de celle des " presbytres de l'église "²³⁸. »

L'expression *la prière de la foi* « désigne, selon SIMON, évidemment la « foi » communautaire de toute l'Eglise. La foi engendre la prière, qui à son tour soutient et alimente la foi²³⁹ ». D'après VACANT

« la supplication des presbytres [...] est inspirée, accompagnée par la foi ; - c'est un acte qui tire son efficacité non de l'huile ou de la vertu magique des mots, mais de la foi de l'Eglise représentée par les presbytres²⁴⁰, ou de celle de Jésus au nom duquel l'acte est accompli ; - c'est une intercession dont la foi seule révèle la puissance²⁴¹ ».

²³⁶ E. COTHENET. *Exégèse et liturgie*. p. 184.

²³⁷ E.G. WHITE. *Le ministère évangélique*... p. 210.

²³⁸ J. COPPENS. « Jacq V, 13-15 et l'onction des malades »... p. 204.

²³⁹ L. SIMON. *Une éthique de la Sagesse*... p. 180.

²⁴⁰ COPPENS va dans le même sens. Le texte fait appel « non à la foi subjective, mais à celle de l'Eglise, transmise en l'occurrence par l'intervention des presbytres. » (J. COPPENS. *Op. cit.* p. 205.).

²⁴¹ A. VACANT. « Extrême onction »... p. 1901.

« Il n'est pas, dit COPPENS, davantage fait allusion à ce qu'on pourrait envisager comme " une cure par la foi ", car, nous venons de le relever, la foi mentionnée [...] est celle de la prière récitée par les presbytres²⁴² ».

RAHNER déclare que

« la prière dans la perspective chrétienne, est plus que le cri sauvage de l'angoisse intérieure que nous arrache une situation matérielle, plus qu'un appel à une délivrance telle qu'on se la sera soi-même imaginée, plus que la volonté d'avoir quelque chose que l'on aura soi-même choisi. La prière est précisément une prière adressée au Dieu saint et incompréhensible, faite au nom de Jésus qui par sa mort a acquis la vie pour lui-même et pour nous. Aussi est-elle, dans une unité mystérieuse dont seul celui qui prie dans la foi peut faire l'expérience, à la fois une capitulation absolue devant la volonté insondable, souveraine et sans appel de Dieu (" que ta volonté soit faite, et non la mienne "), et une prière qui – de cette façon précisément ! – est sûre d'être exaucée, quelle que soit la manière dont Dieu très concrètement l'exaucera : elle est exaucée précisément lorsque la grâce, qui seule permet de prier, renferme ainsi la volonté de la créature dans la volonté de celui qui est à la fois tout-puissant, ami des hommes et qui l'est au-delà de toute compréhension humaine²⁴³ ».

« C'est de cette prière, continue-t-il, que Jacques affirme avec une sorte d'évidence tranquille qu'elle sera couronnée de " succès ", et c'est à partir d'elle qu'il faut comprendre l'exaucement dont il est question ici²⁴⁴ ».

Pour LARCHET « si l'homme ne reçoit le fruit de sa prière, c'est que sa foi n'est pas assez grande ou assez pure²⁴⁵ ». Contrairement à cela HOLLENWEGER dit :

« Il n'est pas vrai que la foi soit toujours la condition de la guérison [...] Un lien direct entre la foi et la guérison ne peut être fondé ni sur l'expérience, ni sur l'Écriture. Jésus a guéri des " croyants " et des " non-croyants ". La foi ne peut donc intervenir comme condition de guérison²⁴⁶ ».

« La foi est un don de Dieu » déclare RICE et ensuite il ajoute quelque chose d'assez intéressant :

« Si le Saint-Esprit nous donne la foi pour la guérison, alors notre prière pour les malades sera sûrement exaucée. Mais s'il n'est pas dans la volonté de Dieu de guérir dans tel ou tel cas, et que le Saint-Esprit ne nous donne pas la foi nécessaire, il sera vain de vouloir la produire en nous par des efforts de volonté. Quand Dieu donne la foi, il accorde aussi la guérison. Si dans un cas particulier Il n'est pas dans Sa volonté

²⁴² J. COPPENS. « Jacq V, 13-15 et l'onction des malades »... p. 205.

²⁴³ K. RAHNER. *Sur le sacrement des malades*. Paris : Epi, 1966. p. 30 et s.

²⁴⁴ *Idem*. p. 31 et s.

²⁴⁵ J.-C. LARCHET. *Théologie de la maladie*... p. 85.

²⁴⁶ W. HOLLENWEGER. « Guérissez les malades... p. 84.

de guérir, Il ne donnera pas non plus la foi pour la guérison. La foi n'est pas une émotion, c'est se reposer tout simplement sur la volonté de Dieu telle qu'elle nous est révélée dans Sa Parole ou directement par le Saint-Esprit²⁴⁷. »

4. La prière fervente du juste

Du cas général au verset 13 Jacques passe par un cas particulier pour finalement nous conduire vers une conclusion de nouveau générale. Il fait maintenant une déclaration sur la puissance de la prière du juste : la prière fervente du juste a beaucoup de force²⁴⁸.

a. La prière fervente

CANTINAT dit qu'

« on hésite toujours à se prononcer sur l'exacte portée de ce participe *energoumené*, mis en fin de phrase pour qualifier la prière. Il est plus probable qu'il est à la voie moyenne, non pas à la voie passive²⁴⁹, et qu'il a pratiquement valeur d'adjectif (effective, agissante ; Vg. *assidua*). Mais qu'on le traduise ainsi ou d'une autre manière [...] le sens général de la déclaration ne s'en trouve pas modifié²⁵⁰. »

L'idée c'est que

« la prière du juste, par le fait qu'elle intervient, en faveur d'un malade par exemple, peut obtenir beaucoup de Dieu [...] La puissance de la prière du juste est un thème connu de l'A.T. (Gen., XVIII, 22_32 ; Ps., CXLV, 18-19 ; Prov., XV, 29) et qui reste commun aux chrétiens (Ioa., IX, 31)²⁵¹. »

Nous citerons également les paroles très justes de SIMON :

« On a souvent traduit : la prière fervente du juste [...] Mais la notion de ferveur est trop ambiguë pour rendre correctement la pensée de Jacques. La " ferveur " peut très bien recouvrir une espèce de bouillonnement interne de fort mauvais aloi. Les faux prophètes de Baal, contre qui luttait Elie, ne manquaient sûrement pas de ferveur, puisque leur excitation allait jusqu'aux incisions sanglantes ! De plus, cette traduction peut laisser entendre que la prière n'est puissante qu'en proportion d'une force personnelle intérieure. L'efficacité de la prière serait alors celle du prier ! En fait, l'expression de Jacques... signifie :

²⁴⁷ J. RICE. *La prière...* p. 80.

²⁴⁸ « On peut traduire "la demande d'un juste peut beaucoup dans la mesure où elle est agie/agissante" ou "la demande d'un juste peut beaucoup parce qu'elle est agie/agissante". » (F. VOUGA. *L'Épître de Saint Jacques*. Genève : Labor et Fides, 1984. p. 144.). « on peut comprendre aussi bien *la prière efficace* que *la prière qui engage l'action*. » (*La Nouvelle Bible Segond...* p. 1633.).

²⁴⁹ Ce sont aussi les propos de PIROT: « ενεργουμένη est, d'après l'usage, plutôt un moyen qu'un passif. » (L. PIROT. *La Sainte Bible*. T. XII... p. 431.).

²⁵⁰ J. CANTINAT. *Les Épîtres de Saint Jacques et de Saint Jude...* p. 255.

²⁵¹ L. PIROT. *Op. cit.* p. 431.

la prière qui opère, qui œuvre, qui est active... la prière est littéralement *én-ergique* : en action. Elle est histoire créatrice d'histoire. En ce sens, elle " est forte ", " puissante " (*ischuein*). Non par sa propre vertu mais parce qu'elle entre dans le projet que Dieu, dans sa Sagesse, a préparé. Prier c'est faire sienne la cause de Dieu. Par la prière Dieu " nous invite à participer à son œuvre [...] Et la " puissance " de l'oraison provient du fait que l'homme rejoint ainsi, par pure grâce, le dessein et l'action même de Dieu. Cette accointance entre l'homme (dans son dire et son faire) et son Roi est soulignée ici par le terme : *juste*²⁵². »

b. La prière du juste

Il est important de savoir, comme le souligne GARBELEIN, que « la prière est inséparable du caractère de celui qui prie²⁵³ ». Pour qu'elle ait une grande efficacité il faut que celui qui prie soit juste. Le juste, c'est le croyant qui n'a pas seulement cru, mais qui pratique sa foi. La prière de celui dont le cœur est droit devant le Seigneur fait des miracles, comme dans le cas d'Elie.

5. L'exemple d'Elie

Dans les versets 17-18 Jacques appuie sa déclaration dont nous venons de parler avec un exemple illustre, celui du prophète Elie. Il donne cet exemple « non comme exemple des grâces que nous devons demander à Dieu, mais comme preuve de la puissance de la prière²⁵⁴ ». En effet la véritable grandeur d'Elie se trouvait justement dans la prière.

Jacques commence avec une phrase qui prouve que le modèle proposé n'est pas inaccessible et qu'il peut fort bien être imité. Il introduit le verset 17 par ces mots : « Elie était un homme de la même nature que nous - ὁμοιοπαθής » pour souligner qu'Elie n'était pas à un niveau que nous ne saurions atteindre. Elie n'était pas un surhomme. Il est semblable aux destinataires de l'épître et tout comme eux est sujet aux mêmes souffrances, faiblesses et maladies. En un mot il a une condition humaine. « Ce rappel, dit CANTINAT, a pour but de prouver aux lecteurs que le modèle proposé n'est pas inaccessible et qu'ils peuvent fort bien l'imiter, pour peu qu'ils soient justes eux aussi²⁵⁵. »

Ensuite CANTINAT remarque que dans le verset 17 il y a

« deux constructions grammaticales assez surprenantes [...] La première d'entre elles est [...] qu'il "pria de prière" (*proseuché*

²⁵² L. SIMON. *Une Éthique de la Sagesse...* p. 181 et s.

²⁵³ F.E. GAEBELEIN. *L'Épître de Jacques...* p. 59.

²⁵⁴ F. CHAPUIS. *Épître de Saint-Jacques...* p. 283.

²⁵⁵ J. CANTINAT. *Les Épîtres de Saint Jacques et de Saint Jude...* p. 255.

proseuxato...). En réalité cette façon de juxtaposer un substantif au verbe de même racine est une tournure hébraï que assez fréquente [...] Il arrive que l'on veuille par là donner un sens intensif à la pensée où plus simplement souligner la réalité du fait mentionné [...] La deuxième tournure un peu surprenante est l'utilisation avant un infinitif d'un article au génitif (*tou mè brexai* : afin qu'il ne pleuve pas). On s'attendait à trouver *ina mè brexai* (cf. Ph 1, 9). Mais cette tournure s'employait aussi dans la Bible (1 R 1, 35 ; Is 5, 6 ; Ac 3, 12 ; 15, 20)²⁵⁶. »

A propos du chiffre « trois ans et six mois », utilisé d'ailleurs aussi par Jésus (cf. Lc 4.25), alors que le texte de l'AT (cf. 1R 18.1) paraît limiter l'épreuve à trois ans, voici l'explication donnée dans la Bible OSTY :

« Peut-être était-ce une interprétation midrashique, en vue de faire coïncider la durée de la sécheresse avec celle de la persécution d'Antiochus Epiphane, qui était devenue le type des périodes de malheur (Dan 7,25 ; 12,7)²⁵⁷. »

PIROT écrit dans le même sens :

« A moins qu'on ne reconnaisse dans ce chiffre un des symboles convenus des thèmes apocalyptiques : [...] les milieux chrétiens [...] et les milieux juifs [...] ont l'habitude de signifier ainsi la longue durée des épreuves²⁵⁸. »

Finalement la prière d'Elie a été doublement déterminante puisqu'elle a obtenu la cessation des pluies pendant trois ans et demi et a provoqué ensuite le retour des pluies. L'exemple d'Elie est donné pour nous encourager à prier. Mais pour avoir la puissance de sa prière, il faut avoir sa justice, vivre près du Seigneur, être en intimité avec lui.

²⁵⁶ J. CANTINAT. *Les épîtres de Saint Jacques et de Saint Jude...* p. 256.

²⁵⁷ E. OSTY et J. TRINQUET. *La Bible*. Paris : Seuil, 1973. p. 2516.

²⁵⁸ L. PIROT. *La Sainte Bible*. T. XII... p. 432.

Chapitre III

L'ONCTION DES MALADES DANS JACQUES 5.13-18

A. L'onction des malades

1. Le malade et la maladie

Il s'agit selon le texte de Jc d'un rite destiné aux personnes malades, on ne peut en douter. En revanche, quel est l'état exact des infirmes visés ? C'est moins facile à déterminer. La question est de savoir à quelles maladies l'onction porte remède. Est-ce à tous les maux corporels, depuis la simple blessure jusqu'à la maladie la plus grave ?

Pour quelles raisons des gens peuvent-ils être oints ? Est-ce seulement pour une maladie sans issue ? Faut-il administrer l'onction au début de la maladie ou seulement en cas de danger de mort immédiat ?

A quel stade de sa maladie le malade peut-il demander l'onction ? Pour certains, il faut qu'il soit dangereusement malade. Mais cette expression dans les différentes langues est susceptible de nuances. Quand parle-t-on de gravité ? A quel moment la maladie est-elle suffisamment sérieuse pour demander l'onction ?

Toutes ces questions qui se résument finalement en une seule - à qui doit-on donner l'onction ? - peuvent avoir deux réponses, l'une du point de vue de la théologie et l'autre du point de vue de la science médicale.

Il faut tout d'abord savoir ce qu'est la maladie et ensuite avoir conscience de la gravité de celle-ci. Parce qu'on peut très bien être porteur de maladie et l'ignorer, parce que sain.

Le docteur BERNADOU, dans une table ronde, souligne le fait que

« la maladie n'est pas un état, une sorte de passage entre un état physiologique normal et un état pathologique. Il n'y a ni état de santé ni état de maladie proprement parler [...] Par contre, le plan sociologique de la maladie est, lui, très net et très clair. Est malade celui qui est reconnu comme tel, qu'il le sache ou qu'il ne le sache pas, et celui qui se sent comme tel, à partir du moment où il en a conscience. Ce qu'il faut, conclut-il, c'est que la maladie soit reconnue comme telle par l'entourage et par le patient²⁵⁹. »

Un autre médecin, GARNIER, participant à la même table ronde, relativise encore la notion de maladie en affirmant lui que

« la notion traditionnelle de maladie est fonction de l'environnement, d'une culture. Et j'irai même plus loin : je dirais qu'apprécier la maladie et la gravité de la maladie ne peut se faire qu'au sein d'une relation entre un thérapeute et un malade [...] Autrement, si ce sont simplement le médecin ou l'aumônier qui estiment le caractère de gravité, on va risquer de proposer quelque chose à quoi le malade ne

²⁵⁹ A. BERNADOU et P. GARNIER et P.-M. GY. *et al.* « A qui doit-on donner l'onction des malades? ». In *La Maison-Dieu, revue de pastorale liturgique*. n°113. 1973. p. 88.

sera absolument pas préparé. D'un autre côté je crois que dans le cas d'une malade qui estime, elle, être dans un état très grave, rapidement mortel, alors que personne n'y croit autour d'elle et qu'il n'y a rien médicalement parlant, je crois qu'elle a le droit de recevoir l'onction si elle le demande²⁶⁰. »

C'est pour cela qu'il faut être prudent avec des personnes qui sollicitent l'onction avec une espèce de panique, qui exagèrent les choses et ne pas leur refuser l'onction, mais provoquer une réflexion et suivre un cheminement jusqu'à ce que la personne soit au clair sur ce qu'elle veut faire.

Il faut aussi remarquer que par rapport à la maladie, il y a le point de vue du médecin et le point de vue du malade. Il peut y avoir des points communs entre les deux, mais parfois il n'y en a aucun. Donc si le malade demande l'onction, quelle que soit la gravité de sa maladie pour le médecin, c'est sa gravité à lui qui est primordiale, car finalement le seul qui puisse peser sa situation et demander l'onction, c'est le malade. Nous n'avons pas le droit d'estimer la douleur de quelqu'un ou la gravité de sa maladie. Le plus important, c'est d'entendre ce que demande le malade. Les presbytres n'ont pas des pronostics de médecins, des examens de laboratoire. Ils ont les paroles du malade.

Toutefois, nous réalisons bien qu'on ne puisse demander l'onction pour n'importe quelle petite infirmité. En effet, du point de vue théologique, si nous faisons une comparaison entre les versets 13 et 14, nous remarquerons que le souffrant du verset 13 peut se contenter d'une prière personnelle, alors que le malade du verset suivant doit appeler les presbytres. Ainsi de la souffrance en général, Jacques passe à une douleur spéciale, un cas particulier de la maladie. L'auteur s'arrête spécialement à l'épreuve de la maladie.

On serait donc tenté de distinguer deux catégories de maladie – le *κακοπαθει*²⁶¹ concernerait des souffrances moins graves, non la maladie alors que le *ασθενει* viserait une grave infirmité.

²⁶⁰ A. BERNADOU et P. GARNIER et P.-M. GY. *et al.* « A qui doit-on donner l'onction des malades ? »... p. 88.

²⁶¹ Ce verbe vient de *κακος* – mal et *πατεο* – souffrir et donne « souffrir de mal ». Ce terme n'est pas nécessairement focalisé sur une maladie ou un accident. En effet *κακοπαθέω* ne détermine pas de quelle souffrance il s'agit. Il peut désigner toute épreuve. « Le verbe, dit CANTINAT, désigne toute sorte de souffrances, d'ordre physique ou moral, on pourrait dire toute sorte d'épreuves [...] Il vise à faire contraste avec le verbe suivant " être dans la joie ". » (J. CANTINAT. *Les Epîtres de Saint Jacques et de Saint Jude*... p. 246.). Par contre parlant des mots *κακοπαθέω* et *κακοπαθεια* SPICQ déclare : « Fréquents à l'époque hellénistique, ces termes expriment l'idée de malheur et de peine ». (C. SPICQ. « *κακοπαθέω, κακοπαθεια* ». In *Lexique théologique du Nouveau Testament*. (2^e éd.) Fribourg : Cerf, 1991. p. 750.) Et un peu plus bas il conclut : « C'est en ce sens d'endurer des épreuves pénibles *Jac. V,13*) et des tourments (*II Tim. II,9 ; IV,5*) que *κακοπαθέω* est employé dans le N. T. » (*Ibid.*).

ἄσθενει a un sens très large. Il signifie parfois « être sans force (Rm 8.3) ou être faible ²⁶² » - aussi bien une faiblesse morale et spirituelle que physique et souligne la souffrance du malade. Mais comme le remarque CANTINAT même si

« le verbe *asthenein* s'utilise parfois pour désigner autre chose que la maladie physique, par exemple une faiblesse religieuse, morale, psychologique ou, économique [...] ce n'est pas ici le cas. L'auteur s'en sert vraiment pour parler d'un malade physique²⁶³ ».

En effet le verbe ἄσθενει utilisé 33 fois dans le NT²⁶⁴ est traduit dans la plupart des cas par « être malade²⁶⁵ ».

C'est pourquoi, pour PIROT, le malade dont parle Jacques « sans être strictement un *moribond*, est gravement atteint²⁶⁶ ». Aussi selon COPPENS « le fait que le malade est invité à appeler les presbytres pourrait indiquer que lui-même ne peut aller les trouver, en d'autres mots qu'il est alité et que son infirmité n'est pas banale²⁶⁷ ». Son état est assez important parce qu'il est distingué des souffrants en général (v. 13a) sans qu'il soit moribond.

Donc, comme le souligne DANNEELS, « pour recevoir l'onction des malades, il faut donc être dans une situation de profonde déstabilisation : une maladie grave ou un état de fragilité qui s'accroît²⁶⁸. » Il est question ici, pour RAHNER, de « la maladie grave vue comme cette situation où la mort approche,

²⁶² cf. Ac 20.35 ; Rm 4.19 ; 14.1 ; 15.1 ; 1Co 8.12 ; 2Co 11.21, 29 ; 12.10 ; 13.3, 4. C'est ainsi que le mot ἄσθενεια utilisé 24 fois dans le NT (D'après *Bible Works for Windows*. version 3.5. (éd. M.S. BUSHELL.). Big Fork : Hermeneutika, 1996.) est traduit le plus souvent par faiblesse (Rm 6.19 ; 8.26 ; 1Co 2.3 ; 2Co 11.30 ; 12.9, 10 ; 13.4 ; Hé 4.15 ; 5.2 ; 7.28). Mais il est traduit aussi par infirmité (Mt 8.17 ; Lc 13.11, 12 ; 1Co 15.43 ; 2Co 12.5), indispositions (1Ti 5.23), maladie (Lc 5.15 ; 8.2 ; Jn 5.5 ; 11.4 ; Ac 28.9 ; Hé 11.34).

²⁶³ J. CANTINAT. *Les Epîtres de Saint Jacques et de Saint Jude*... p. 247.

²⁶⁴ D'après *Bible Works for Windows*. *Op. cit.*

²⁶⁵ cf. Mt 10.8 ; 25.36, 39 ; Mc 6.56 ; Lc 4.40 ; Jn 4.46 ; 5.3, 6.2 ; 11.1, 2, 3, 6 ; Dorcas – Ac 9.37 – et mourut après ; 19.12 ; Ph 2.26, 27 – tout près de la mort ; 2 Ti 4.20 ; Jc 5.14.

²⁶⁶ L. PIROT. *La Sainte Bible*. T. III... p. 429.

²⁶⁷ J. COPPENS. « Jacq V, 13-15 et l'onction des malades »... p. 203. C'est également la pensée de VACANT : « Le malade dont il s'agit ne peut donc pas quitter la maison ou le lit, il est gravement atteint, incapable de se rendre à l'assemblée ». (A. VACANT. « Extrême onction »... p. 1897.) Et aussi celle de COTHENET : « Du fait qu'il appelle les anciens de l'Eglise à son chevet, on déduit qu'il doit garder la chambre. On ne saurait préciser davantage la gravité de la maladie ou de l'infirmité. » (E. COTHENET. *Exégèse et liturgie*... p. 181.).

²⁶⁸ G. DANNEELS. « L'onction des malades ». In *La documentation catholique*. 16 novembre 1997. N° 2170. p. 983 et s.

sans que pour autant, rappelons-le, cela signifie certitude de la mort et impuissance définitive de la médecine²⁶⁹ ».

Enfin il y a aussi le verset 15 qui parle du τὸν κάμνοντα, le patient. Le verbe κάμνω, déclare SPICQ, « a le sens de " travailler, faire effort, prendre de la peine " [...] De là " se lasser, se fatiguer, se donner du mal "²⁷⁰ ». A la page suivante il dit que « κάμνειν a enfin le sens d'être affecté par une maladie, être souffrant²⁷¹ ». Aussi selon VACANT κάμνοντα est un « terme par lequel on désigne souvent les mourants, ceux qui ont perdu leurs forces [...] et qui s'en vont : il s'agit donc bien de chrétiens gravement atteints²⁷² ».

On pourrait ajouter avec SESBOUE que le mot κάμνοντα « a une résonance plus " morale " qu' " asthenêo " et rappelle que l'homme tout entier subit l'épreuve²⁷³. »

En conclusion, nous voulons souligner de nouveau le fait que dans le texte, rien ne nous permet d'affirmer que le malade dont il est question soit moribond ou même dans un état particulièrement grave.

Toutefois, comme l'exprime RONDET, « il ne faudrait pas cependant refuser l'Extrême-Onction²⁷⁴ à un agonisant qui a attendu le dernier moment pour la demander ou l'accepter²⁷⁵ ».

a. Malade ou mourant

Est-ce que l'on peut donner l'onction à une personne saine qui risque de mourir à cause d'un danger encouru ? DIDIER répond, avec raison, que l'onction est « destinée à des malades ou assimilés (blessés, par exemple) [...] il serait

²⁶⁹ K. RAHNER. *Sur le sacrement des malades...* p. 24. Voir aussi *Mémento du pasteur. ASSOCIATION PASTORALE DE LA CONFERENCE GENERALE DES ADVENTISTES DU SEPTIEME JOUR* (éd.). Le Mée-sur-Seine. 1998. (éd. en anglais 1992). p. 324. : « Le service d'onction ne doit pas être employé pour n'importe quel problème physique. Il devrait être réservé à des maladies majeures, sans être limité aux maladies fatales. »

²⁷⁰ C. SPICQ. « κάμνω »... p. 764.

²⁷¹ *Idem.* p. 765.

²⁷² A. VACANT. « Extrême onction »... p. 1903.

²⁷³ B. SESBOUE. *L'onction des malades. Essais et recherches.* Lyon : Faculté de théologie de Fourvière, 1972. p. 36.

²⁷⁴ Nous reviendrons sur cette expression.

²⁷⁵ H. RONDET. *Pourquoi se confesser. Le sacrement de Pénitence et le sacrement des malades.* Paris : Beauchesne, 1971. p. 166.

aberrant d'admettre à l'onction des bien-portants, fussent-ils en danger de mort immédiat²⁷⁶ ».

Comme le dit bien le *Mémento du pasteur*, « l'onction n'a pas pour objectif de bénir les mourants, mais de guérir les vivants²⁷⁷. »

Jacques ne prescrit donc pas l'onction dans le cas où il y a danger sans maladie : militaires qui partent au combat et risquent de mourir ou bien des condamnés à mort²⁷⁸ ou encore des vieillards mourants²⁷⁹. Toutefois pour ces cas-là l'Écriture propose d'autres moyens pour recourir à l'aide de Dieu.

b. L'enfant malade

Une autre question qui se pose est : peut-on donner l'onction aux enfants malades ? Ou il faut attendre l'âge de raison ? Et si ce sont ses parents qui le demandent ?

DIDIER rappelle que « Selon le Code de 1917, l'Église n'accorde pas l'onction des malades à l'enfant qui n'a pas encore l'usage de la raison²⁸⁰.

²⁷⁶ J.-C. DIDIER. « L'onction des malades dans la théologie contemporaine ». In *La Maison-Dieu, revue de pastorale liturgique*. n°113. 1973. p. 67. VACANT exprime la même idée : « les expressions employées montrent qu'il s'agit d'une maladie proprement dite [...] Le rite dont l'apôtre recommande l'emploi ne s'applique donc ni aux morts ni aux fidèles bien portants, fussent-ils sur le point de mourir. » (A. VACANT. « Extrême onction »... p. 1897.) C'est la position également du *Mémento du pasteur*... p. 324. : « le service de l'onction est réservé aux malades physiques. Le passage biblique dit ceci : *Quelqu'un parmi vous est-il malade ?* Il ne dit pas : *Quelqu'un parmi vous est-il mourant ?* »

²⁷⁷ *Ibid.*

²⁷⁸ Comme le dit LE TOURNEAU on ne peut pas donner l'onction des malades « au soldat avant une bataille, ou à un condamné avant la peine capitale, même s'ils sont en danger. Ce danger de mort, dû à des causes externes, ne les rend pas aptes à recevoir ce sacrement, destiné aux malades, non à ceux qui vont mourir. » (D. LE TOURNEAU. *L'onction des malades*. Paris : Laurier, 1991. p. 20.).

²⁷⁹ Pourtant même si Jacques ne mentionne pas le vieillard comme un sujet possible de l'onction, pour DIDIER « Il ne l'exclut cependant pas pour autant. » (J.-C. DIDIER. « L'onction des malades dans la théologie contemporaine »... p. 70 et s.) Aussi, d'après LE TOURNEAU, « L'on administrera l'onction des malades aux personnes âgées dont les forces s'affaiblissent, même si elles ne souffrent pas d'une maladie grave : c'est la vieillesse qui peut être considérée comme une maladie. » (D. LE TOURNEAU. *Op. cit.* p. 20.). Voir aussi LUSTIGIER qui dit : « ce sacrement peut être reçu tandis que l'on est encore en bonne santé [...] Sentant leurs forces décliner, des personnes âgées ont besoin, pour entrer dans la vieillesse avec courage, d'une nouvelle identification au Christ. Au lieu de retarder la réception de ce sacrement, il faut le demander encore en pleine force et en pleine conscience. » (J.-M. LUSTIGIER. *Le sacrement de l'onction des malades*. Paris : Cerf, 1990. p. 52.). Cependant nous ne pouvons pas être d'accord avec un tel point de vue car l'onction ne peut pas changer l'état de vieillesse d'une personne et ce n'est pas là son but. Elle doit se faire pour un malade et peut être utile dans son état de maladie.

²⁸⁰ Ce sont les mêmes propos de LE TOURNEAU : « Puisque le but de ce don de Dieu est de reconforter l'âme dans l'angoisse, de guérir les effets du péché, de protéger contre les assauts du diable, il n'est pas administré aux enfants qui n'ont pas atteint l'âge de raison, ni aux adultes privés de raison pendant toute leur vie. » (D. LE TOURNEAU. *Op. cit.* p. 21.).

L'histoire nous apprend cependant que la pratique ancienne fut autre²⁸¹ ». Cependant pour lui un enfant peut

« en effet, recevoir l'onction [...] Et si l'onction n'a pas à exercer en lui son effet pénitentiel, [...] elle n'en est pas moins à même de lui conférer tous ses effets positifs, c'est-à-dire [...] " un remède contre la maladie corporelle et un surcroît de grâce pour l'âme ". On ne voit pas bien, au reste, pourquoi l'enfant ne pourrait pas bénéficier de ces grâces de réconfort spirituel et corporel²⁸². »

Mais il y a d'autres avis, comme par exemple celui de POSCHMANN :

« Si le but essentiel de l'onction des malades est la victoire à remporter sur la faiblesse spirituelle provenant du péché, il ne peut en être question que pour ceux qui sont capables de lutter de façon responsable contre cette faiblesse²⁸³. »

Pour notre part nous pensons que le texte ne permet pas de déterminer à partir de quel âge exactement on peut administrer l'onction. De plus, comme nous l'avons mentionné dans le point précédent, l'onction n'est pas la seule issue en cas de maladie d'un enfant. Mais, pourquoi ne pas répondre positivement à la foi de ces parents qui demandent l'onction ?

2. Les presbytres

La souffrance est physique (et morale) pour le malade, mais elle est aussi collective, sociale, pour la communauté. C'est pourquoi tout en priant personnellement le malade est invité²⁸⁴ à recourir à d'autres prières, celles des visiteurs qui sont bien spécifiés – ce ne sont ni des amis, ni des voisins, ni des médecins²⁸⁵, ni des guérisseurs, mais des personnes de la communauté chrétienne du lieu exerçant un ministère bien reconnu, les presbytres.

Dans l'épître, c'est la seule mention de *πρεσβύτερος*. Ce ne sont pas seulement des anciens qui exercent un certain rôle de direction, mais plutôt des presbytres dont les Pastorales et en outre la première épître de Pierre (5.1-4)

²⁸¹ J.-C. DIDIER. « L'onction des malades dans la théologie contemporaine »... p. 71. Ensuite il donne des exemples.

²⁸² *Ibid.*

²⁸³ B. POSCHMANN. *La pénitence et l'onction des malades*. Paris : Cerf, 1966. p. 221.

²⁸⁴ Il faut que le malade exprime un certain désir de l'onction. Ce n'est pas un ordre ou une obligation proprement dite. Jacques donne simplement une recommandation.

²⁸⁵ Nous sommes d'accord avec COPIZ qui souligne « la distinction fondamentale que le pasteur doit toujours faire entre soi-même et le médecin. Celui-ci a ses prérogatives et son activité particulière, dont le pasteur ne doit pas s'approprier. Il ne doit pas jouer au médecin. Toute confusion dans ce domaine peut avoir des conséquences incalculables et se révéler profondément nuisible au ministère. » (P.E. COPIZ. *Le ministère auprès des malades*. Mémoire. Collonges-sous-Salève, 1959. p. 55.).

nous précisent les fonctions. Ils ont un rang à part pour lequel ils ont été désignés par l'imposition des mains.

Le presbytérat, dit VILLIER, « se distingue progressivement du diaconat [...] et de l'épiscopat [...] A propos du presbytérat, les orientations théologiques et spirituelles ont été et sont assez diversifiées²⁸⁶ ». Dans le NT

« les frontières entre les termes presbytre, évêque et diacre sont très floues : pendant longtemps la diaconie, semble-t-il, a désigné toutes les activités ministérielles (voir *Rom.* 11, 13 ; 1 *Tim.* 4, 6), et il existe une certaine équivalence entre presbytre et évêque²⁸⁷ (voir *Actes* 20, 17.28 ; *Tite* 1, 5.7) [...] Ainsi donc, rien n'était fixé au début. Selon les besoins des communautés et de l'évangélisation, mais toujours dans la ligne de l'envoi en mission provenant du Christ, l'Eglise primitive s'est organisée et a pourvu aux nécessités de l'heure²⁸⁸ ».

En employant l'expression τὸς πρεσβυτέρους τῆς ἐκκλησίας Jacques suppose que l'institution des presbytres était en fait accomplie dans chaque Eglise particulière, τῆς ἐκκλησίας étant la communauté locale à laquelle appartient le malade. Ainsi les presbytres dont parle Jacques sont les chefs ou les directeurs de l'église locale²⁸⁹,

« ceux qui sont à la tête de l'Eglise [...] ceux par conséquent que l'appel de Dieu et l'imposition des mains a constitués pasteurs légitimes d'une communauté chrétienne et qui, à cause de cela, peuvent agir avec une autorité particulière, " au nom du Seigneur ", seul chef de la communauté²⁹⁰ ».

Il n'y a pas de vocabulaire sacerdotal qui permet de revêtir les presbytres d'un titre sacerdotal²⁹¹. Dans le NT, le Christ seul est appelé grand prêtre, et

²⁸⁶ M. VILLIER. « Presbytérat »... p. 2069.

²⁸⁷ Voir aussi L.H. CHRISTIAN. « Les officiers de l'Eglise ». In *Revue adventiste*. Dammarie-les-Lys, 15.02.1927. p. 7 où nous lisons : « L'ancien d'église est le " *presbuteros* " mentionné si souvent dans le Nouveau Testament, par exemple dans *Tite* 1 : 5 et *Actes* 20 : 17. La même charge est désignée, dans 1 *Tim.* 3 : 1, 2 et *Actes* 21 : 18, par le terme " *episcopos* ", d'où l'on a fait le mot " *évêque* ", mais qui veut dire " *surveillant* " [...] ». Parfois les deux termes désignent la même fonction. Ainsi Paul convoque à Milet les presbytres d'Éphèse (*Ac* 20.17) et les établit comme gardiens du troupeau (v. 28). Dans ce passage pour les mêmes personnes nous avons au v. 17 presbytres et au v. 28 évêques.

²⁸⁸ M. VILLIER. *Op.cit.* p. 2069 et s.

²⁸⁹ Comme le mentionne PIROT « le *presbyterium* chrétien n'est pas une classe purement honorifique ou un conseil consultatif formé des fidèles les plus âgés, mais bien l'institution préposée à la direction de chacune des Eglises (*Act.*, XIV, 23 ; XX, 17 ; I *Tim.*, III, 2-5) et à l'exercice du culte. Intimement unis aux apôtres (*Act.*, XXI, 18 ; I *Tim.*, IV, 14 ; I *Petr.*, V, 1), ils partagent avec eux la charge de l'enseignement (I *Tim.*, III, 2) et l'administration des sacrements (I *Tim.*, IV, 14), à un degré supérieur à celui des simples diacres (I *Tim.*, III, 1 sq.). » (L. PIROT. *La Sainte Bible*. T. XII... p. 429.).

²⁹⁰ K. RAHNER. *Sur le sacrement des malades*... p. 25.

²⁹¹ « Le nom " presbytre " sera déformé en " **prêtre** " dans la tradition ultérieure de la grande Eglise, quoiqu'il ne désigne jamais une fonction sacerdotale dans le Nouveau Testament. » (*La Nouvelle Bible Segond*... p. 1692.).

l'Eglise une communauté sacerdotale ; les presbytres n'ont droit à aucun titre de ce genre. Donc le peuple chrétien n'a plus besoin, en dehors de Jésus Christ, d'autres médiateurs. C'est pourquoi il est préférable d'appeler les presbytres aujourd'hui pasteurs ou anciens²⁹².

La mission du pasteur ou de l'ancien est pour VILLIER « une diaconie, un service, service de la puissance salvatrice du Christ. A travers son ministère, c'est le Seigneur qui sauve²⁹³ ». Comme le dit aussi Ellen WHITE

« les serviteurs de Dieu sont les canaux par lesquels il communique sa grâce et, à travers eux, il désire exercer sa puissance de guérison. C'est leur devoir de présenter par la foi au Sauveur ceux qui sont malades et qui souffrent [...] ceux qui ont besoin d'être guéris aussi bien dans leur corps que dans leur âme²⁹⁴ ».

Les presbytres vont auprès du malade, comme l'exprime bien VOUGA,

« non pas en vertu d'un don de guérison dont ils seraient dépositaires, mais en tant que *représentants de l'église*. C'est ce qui fait la grande différence entre Jc 5,14-15 et 1Co 12,9.28.30. 1Co 12 mentionne l'existence, dans le corps du Christ, de frères qui ont reçu le don de guérison. Il s'agit d'un charisme, donné à certains, à côté d'autres qui sont les dons de l'apostolat, de l'enseignement, de la prophétie ou du parler en langues. Jc parle de tout autre chose en *inscrivant dans le ministère des responsables de la communauté la prière auprès des malades*. Cette pratique manifeste la solidarité de l'église avec ceux de ses membres qui souffrent²⁹⁵ ».

En venant auprès du malade, les presbytres lui montrent à quel point il est important pour la communauté chrétienne. Et plus encore : par ses représentants, elle est convoquée et se rassemble autour d'eux pour prier et les oindre. Finalement la tâche des presbytres est de replacer le malade devant Dieu et de le remettre à ses soins.

a. Un ou plusieurs presbytres ?

Pour POSCHMANN « la présence de plusieurs prêtres était nécessaire, en raison du mot de saint Jacques²⁹⁶ ». Mais nous ne devons pas prendre le pluriel à

²⁹² C'est en tout cas l'appellation « Le pasteur (ou l'ancien) » que nous trouvons dans *Manuel du prédicateur*. ASSOCIATION PASTORALE DE L'UNION FRANCO-BELGE DES ADVENTISTES (éd.). Le Mée sur Seine, 1995. p. 61. Dans le *Mémento du pasteur* nous lisons : « Des anciens locaux peuvent officier au cours d'un service d'onction, en cas d'absence d'un pasteur, mais avec l'accord de celui-ci. Normalement, le pasteur officie, assisté par la présence et les prières des anciens disponibles. » (*Mémento du pasteur...* p. 325.).

²⁹³ M. VILLIER. « Presbytérat »... p. 2071.

²⁹⁴ E.G. WHITE. *Le ministère évangélique...* p. 208.

²⁹⁵ F. VOUGA. *L'épître de Saint Jacques...* p. 141.

²⁹⁶ B. POSCHMANN. *La pénitence et l'onction des malades...* p. 216.

la lettre. Puisque les presbytres formaient un corps, le *πρεσβυτέριον* (1Tim. 4:14), le texte parle ici d'eux plutôt en bloc sans faire passer l'idée que tous les presbytres doivent venir ensemble auprès du malade.

Comme le dit aussi PIROT « quant à l'emploi du pluriel *τοὺς πρεσβυτέρους*, on peut y voir un pluriel de catégorie²⁹⁷ (Matth., II,20, etc.) ou supposer que le ministre de l'onction était accompagné d'autres prêtres qui s'unissaient à lui pour prier²⁹⁸ ».

L'apôtre emploie le pluriel sans pour cela exiger que l'acte soit accompli par plus d'un pasteur ou d'un ancien. En tout cas la validité de l'acte ne dépend pas du nombre d'opérateurs.

b. Un autre sujet ?

L'onction peut-elle être administrée par une autre personne que le pasteur ou l'ancien – un laï que par exemple ou quelqu'un d'autre ?

« Le problème, écrit LYS, se pose notamment sous cette forme : l'efficacité de la matière de l'onction vient-elle de celui qui l'utilise pour oindre, de telle sorte que c'est celui qui oint qui fait la valeur de cette matière et qui rend l'onction efficace pour celui qui en est objet, - ou bien cette efficacité est-elle une propriété intrinsèque, de la matière de l'onction, de telle sorte que n'importe qui peut être le sujet de l'onction, et être assuré d'un résultat positif sur l'objet qu'il oint pourvu qu'il possède et utilise la matière adéquate²⁹⁹? »

En effet, comme nous le verrons plus loin, il n'y a rien de magique dans la matière qui rendrait l'onction efficace, et les presbytres ne sont pas non plus les agents principaux des bienfaits, car ils opèrent au nom du Seigneur. C'est lui l'agent principal, c'est de Lui que vient l'intervention salvatrice.

Toutefois le sujet de l'onction doit être le pasteur (ou l'ancien) et cela pour deux raisons : raison locale – afin de ne pas usurper sans mandat et sans garantie suffisante les fonctions souvent délicates de pasteurs ou d'anciens ; et raison générale – le caractère officiel donne un sentiment plus sérieux de la responsabilité et une autorité plus réelle. Jacques veut ici un ministère dans l'Église. Comme dit CHAPUIS « un laï que pieux pourra faire autant et plus de bien

²⁹⁷ Cette expression est utilisée également par J. CANTINAT. *Les Epîtres de Saint Jacques et de Saint Jude...* p. 248. ; et par A. VACANT. « Extrême onction »... p. 1899.

²⁹⁸ L. PIROT. *La Sainte Bible*. T. XII... p. 430.

²⁹⁹ D. LYS. « L'onction dans la Bible »... p. 16.

peut-être qu'un pasteur, mais il faut à chacun sa tâche et chacun à sa place, - le lai que à la sienne et le pasteur à la sienne³⁰⁰ ».

3. Le rite

L'intention du texte n'est pas de décrire le rite en détails³⁰¹. Il indique évidemment l'onction d'huile et la prière. Il n'y a pas une exigence rigoureuse par rapport à la suite des divers éléments du rite. Comme le confirme aussi VACANT « actes et prières se font simultanément [...] Le rite et les formules semblent composer un tout religieux³⁰² ».

a. L'origine du rite

L'onction dont parle Jacques n'est pas en rapport avec la médecine officielle de l'époque.

« Au premier siècle, écrit BECQUET, et bien avant, il y avait une **médecine plus ou moins scientifique**. Certains médecins sont célèbres (comme Hippocrate au 5^e s. avant J.C. ou Galien au 2^e s. après J.C.), mais la plupart sont des esclaves oscillant entre l'empirisme et la magie ; ils rapportent parfois beaucoup d'argent à leurs maîtres. Les livres sapientiaux n'hésitent pas à encourager le recours à la médecine officielle (par exemple Si 38, 1-15), mais le N.T. est plus réticent [...] On n'est donc pas étonné que Jacques n'y fasse aucune allusion³⁰³. »

Dans notre texte, il y a plus que la simple coutume juive de visiter les malades³⁰⁴.

C'est Jésus lui-même qui a confié aux apôtres la guérison des malades. En effet Marc rapporte que les apôtres « faisaient des applications d'huile à beaucoup de malades et les guérissaient » (Mc 6.13) et aussi qu'ils « poseront les mains sur les malades et ceux-ci seront guéris » (Mc 16.18).

³⁰⁰ F. CHAPUIS. *Epître de Saint-Jacques...* p. 275 et s.

³⁰¹ Nous n'allons pas le faire non plus.

³⁰² A. VACANT. « Extrême onction »... p. 1900.

³⁰³ G. BECQUET et P. CAZAUX et F. DUMORTIER. *et al. La lettre de Jacques...* p.56.

³⁰⁴ A propos de la visite des malades ATTIAS dit : « Les communautés juives sont traditionnellement dotées d'œuvres de bienfaisance spécialisées, prenant en charge les soins aux malades démunis [...] Le huitième bénédiction de la *amida* implore Dieu, " médecin miséricordieux et fidèle ", de porter remède aux maux divers qui frappent ses fidèles, et depuis le Moyen Age, il est d'usage de prononcer, après la lecture de la *Tora* et à la demande d'un proche, une bénédiction spéciale pour un malade. » (J.-C. ATTIAS et E. BENBASSA. « Malades »... p. 176.) Voir aussi G. WIGODER. (éd.). « Visite des malades »... p. 1168 et s.

REICKE déclare : « C'est à partir de là que s'est développée la pratique ecclésiale de l'onction des malades³⁰⁵ ».

Donc, comme dit WAYA, « on voit par ces textes qu'en dehors du texte de Jacques, l'onction d'huile aux malades était une coutume déjà établie. C'est pourquoi, Jacques en parle en termes connus³⁰⁶. »

Il est possible aussi, comme le dit CASTAGNE,

« que Jacques fasse allusion à un usage préexistant : "sa recommandation très claire pour des initiés serait trop succincte et trop vague si elle était une révélation tout à fait naturelle. Les presbytres n'auraient pas su ce qu'ils devaient faire [...] les ficéles (sic) auraient été imparfaitement renseignés sur les effets à attendre, les dispositions à présenter "³⁰⁷ ».

b. L'endroit oint

Que faut-il oindre ? Le corps entier ou le membre malade ou le front ou les organes des sens ?

Selon le *Catéchisme de l'Église catholique* il faut oindre le front et les mains³⁰⁸. Alors que pour RAHNER,

« dans le cas normal – lorsque l'onction n'est pas faite simplement sur le front du malade – ce sont les sens du malade qui sont oints : les yeux, les oreilles, le nez, la bouche, les mains et les pieds ; cela parce que dans ces sens le malade est " présent " tout entier : parce que c'est à travers eux qu'il est en rapport avec le monde et le danger qu'il représente ; parce que c'est à travers eux aussi qu'il doit se trouver lui-même et trouver Dieu³⁰⁹. »

Pour BECQUET « l'onction est un massage (généralement du ventre) qui est censé donner force et moral au malade³¹⁰ ». Tout comme pour le bon samaritain.

Nous pensons cependant que l'onction ne doit pas se faire sur l'endroit malade³¹¹ ; d'abord pour respecter l'intimité de la personne malade mais aussi

³⁰⁵ B. REICKE. « L'onction des malades d'après Saint Jacques »... p. 53. Quelques pages avant il écrit aussi : « Mandatés par Jésus, les douze apôtres ont pu guérir par une *onction* de nombreux malades (Mc 6,13). En conformité avec cela, Jacques exhorte les presbytres à accomplir la même œuvre de charité (Jc 5,14) ». (*Idem.* p. 51.).

³⁰⁶ A. WAYA. *Recherches personnelles*... p. 9.

³⁰⁷ G. CASTAGNE. *Introduction à l'épître de Jacques*... p. 97.

³⁰⁸ cf. *Catéchisme de l'Église catholique*... p. 323.

³⁰⁹ K. RAHNER. *Sur le sacrement des malades*... p. 62 et s.

³¹⁰ G. BECQUET et P. CAZAUX et F. DUMORTIER. *et al. La lettre de Jacques*... p. 56.

³¹¹ « La pratique qui consiste à oindre la partie malade du corps n'est pas suivie, ni encouragée par les pasteurs de l'Eglise adventite ». (*Manuel du prédicateur*... p. 61. ; cf. *Mémento du pasteur*... p. 327.).

parce que le rite n'a rien à voir avec la médecine. C'est un acte religieux et ce n'est pas l'huile qui est importante et qui rend l'onction efficace.

L'idée de RAHNER d'oindre les sens est intéressante, mais pour nous il suffit d'oindre le front³¹² du malade, parce que c'est là dans sa tête, que le Seigneur doit absolument agir et c'est là que le malade peut comprendre et accepter sa réponse.

Et s'il n'est pas possible d'oindre le front du fait des circonstances particulières de la maladie, l'onction « pourra se faire sur toute autre partie plus apte du corps³¹³. »

c. Les formules qui l'accompagnent

Ce que les presbytres doivent dire n'est pas indiqué.

« Aucune formule, dit VACANT, n'est donnée comme essentielle, invariable, fixe à jamais pour tous les temps et tous les lieux. Y en avait-il une, toujours la même, en usage alors ? Saint Jacques ne le dit pas. Il est vrai qu'il écrit aux fidèles et non aux presbytres. Les chrétiens doivent recourir aux prêtres : ceux-ci savent ce qu'ils sont tenus de dire et de faire³¹⁴. »

Ce qui est important dans ce cas, c'est la prière prononcée. Et là encore il n'y a pas des formules précisées par le texte. Il est conseillé que « la dernière partie de la prière, après l'onction d'huile, devrait contenir l'expression de la reconnaissance à Dieu pour la réponse, de quelque nature qu'elle soit, à la prière d'intercession³¹⁵. »

d. La réitération de l'onction

Quand et combien de fois peut-on recevoir l'onction ? Est-ce que l'onction peut se renouveler au cours de la même maladie ? Et en cas de nouvelle maladie ? La réponse à ces questions dépend du but, de la signification et des résultats de l'onction.

« Dans de nombreux *Ordines* du IX^e au XII^e siècle, à commencer par le *critique Theodulfi*, l'onction est prescrite pendant sept

³¹² C'est la pratique conseillée par le *Manuel du prédicateur...* p. 62 et le *Mémento du pasteur...* p. 327.

³¹³ P. ADNES. *L'onction des malades, histoire et théologie...* p. 76.

³¹⁴ A. VACANT. « Extrême onction »... p. 1899.

³¹⁵ *Manuel du prédicateur. Op. cit.* p. 62.

jours consécutifs³¹⁶ [...] on voyait dans l'onction des malades essentiellement une prière de l'Eglise particulièrement efficace, dont la force ne pouvait être accrue que par la répétition³¹⁷. »

Cependant nous ne croyons pas que la force de l'onction se trouve dans sa répétition. D'après Jacques une seule onction suffit pour que le Seigneur agisse favorablement et pleinement pour le malade dans son cas précis. Mais ce n'est pas une garantie selon laquelle la personne ne retombera jamais malade. C'est pourquoi nous sommes en faveur de la réitération de l'onction³¹⁸ sans pour autant pouvoir dire combien de fois et avec quel décalage entre les onctions.

e. Sur le malade

Que veut dire la préposition ἐπί ? D'après PIROT « soit qu'on pense déjà au geste de l'onction, soit qu'on se représente le ministre s'inclinant sur le grabat de l'infirmes³¹⁹ ».

Les presbytres doivent-ils rester debout près du malade ou s'incliner pour l'oindre ? On ne saurait le dire. La conjonction ἐπι n'est d'ordinaire pas employée dans le sens de *pour* ou *en sa faveur*. C'est ὑπέρ qui est utilisé avec cette signification (Jc 5.16). Mais « peut-être, comme dit CANTINAT, faut-il simplement comprendre que la prière sera prononcée *pour* le malade, ou *vers* lui, *tout près* de lui, *contre* lui³²⁰ ».

VACANT pense que « supplier *sur* le malade, c'est donc, sinon lui imposer les mains comme le supposent certains exégètes, mais, étant debout auprès de la couche ou du siège du patient, dire *au-dessus* de lui des prières³²¹ ».

Les presbytres doivent en premier lieu prier. Le ἐπ' αὐτόν (sur lui) est un complément qui porte directement sur le verbe (prier). D'habitude la prière d'intercession est marquée par les prépositions περί (Col 1.3 ; 1Tim 5.25) ou bien

³¹⁶ C'était « la manière dont les chrétiens du haut moyen âge recevaient le Sacrement de l'Extrême-Onction : sept jours durant, plusieurs prêtres se relayaient auprès du malade, lui faisant des onctions répétées et priant avec lui. » (H. RONDET. *Pourquoi se confesser...* p. 163.).

³¹⁷ B. POSCHMANN. *La pénitence et l'onction des malades...* p. 215 et s.

³¹⁸ Comme le dit également le *Catéchisme de l'Église catholique...* p. 323 « Si un malade qui a reçu l'onction recouvre la santé, il peut, en cas de nouvelle maladie grave, recevoir de nouveau ce sacrement. Au cours de la même maladie, ce sacrement peut être réitéré si la maladie s'aggrave. »

³¹⁹ L. PIROT. *La Sainte Bible*. T. XII.... p. 430.

³²⁰ J. CANTINAT. *Les Épîtres de Saint Jacques et Saint Jude...* p. 249. « c.-à-d. face à lui ou pour lui » dit F. VOUGA. *L'épître de Saint Jacques...* p. 141.

³²¹ A. VACANT. « Extrême onction » ... p. 1900.

ὑπέρ (Col 1.9). Jacques emploie ἐπί pas seulement pour rendre le fait que les presbytres sont debout et prient au-dessus du malade couché.

« Cette remarque de bon sens, dit COTHENET, ne suffit pas à rendre compte de la construction avec l'accusatif. Il faut se référer à ces emplois de *epi* avec l'accusatif qui manifestent l'autorité, comme établir un juge *sur* (Lc 12.14), régner *sur* (Lc 1.33). Les presbytres ne font donc pas une prière quelconque ; ils agissent [...] avec l'autorité du Kyrios. Concrètement cette tournure suggère une imposition des mains³²². »

f. Imposition des mains

Jacques dit que les presbytres prient sur le malade, en utilisant la préposition ἐπί ce qui est pour le moins curieux.

« On en a déduit, écrit COPPENS, la présence d'un troisième élément rituel, celle de l'imposition des mains [...] Mais l'ἐπ' αὐτόν pourrait se rattacher au rite de l'onction : Ἐπ' αὐτόν ἀλείψαντες ἐλαίω. En tout cas, vu la fréquence de l'imposition des mains et son attestation ultérieure, il ne semble pas qu'on puisse l'exclure³²³. »

Plusieurs auteurs vont dans ce sens : COTHENET dit que les presbytres « imposent les mains sur le malade et l'oignent d'huile³²⁴ ». Dans le *Manuel du prédicateur* la prière pour le malade et l'onction d'huile sont appelées « le service de l'imposition des mains³²⁵ ».

Voici ce qu'on lit dans le *Dictionnaire de théologie catholique* :

« Mais, que, dans la pensée de saint Jacques, la prière sur les malades ait comporté de la part des prêtres invités à les visiter une imposition des mains distincte de l'onction, l'usage biblique joint à la pratique primitive de l'Église nous paraît le mettre hors de doute³²⁶. »

En effet comme le souligne VACANT, « " prier sur quelqu'un " et lui " imposer les mains " sont deux expressions qui sont équivalentes ou désignent tout au moins deux choses qui s'entraînent l'une l'autre³²⁷ ». VACANT dit encore : « L'imposition des mains est accompagnée d'une prière qui en spécifie le but et lui donne son caractère propre. C'est un trait essentiel de l'imposition des mains³²⁸ ».

³²² E. COTHENET. *Exégèse et liturgie...* p. 182.

³²³ J. COPPENS. « Jacq V, 13-15 et l'onction des malades »... p. 204.

³²⁴ E. COTHENET. *Op. cit.* p. 188.

³²⁵ *Manuel du prédicateur...* p. 61.

³²⁶ A. VACANT. (éds.). « Imposition des mains ». In *Dictionnaire de théologie catholique*. T. VII... p. 1314.

³²⁷ *Idem.* p. 1313.

³²⁸ A. VACANT (éds.). *Op. cit.* p. 1338.

Maintenant si nous regardons dans la Bible, nous constatons que souvent il est question de simple imposition des mains³²⁹, parfois il y a imposition des mains plus paroles³³⁰, imposition des mains plus d'autres gestes³³¹, ou imposition des mains plus prière³³², mais il n'y a pas explicitement une imposition des mains plus une onction d'huile.

C'est peut-être la raison pour laquelle KUEN déclare : « Le grand texte de Jq .5.14-15 parle d'onction d'huile et de prière de la foi, mais ne mentionne pas l'imposition des mains³³³ ».

Finalement y a-t-il une imposition des mains dans le rite de l'onction ? Voici une explication intéressante de LYS :

« L'essentiel de l'onction c'est la transmission d'une certaine puissance, quel que soit le moyen employé. On peut d'ailleurs remarquer que l'idée d'un versement d'huile est étrangère au sens radical du verbe qui exprime l'onction-consécration : *mshh*³³⁴ ne signifie pas " verser ", mais sans doute " passer de la main sur " quelque chose [...] L'idée de base est celle d'un contact avec la main. On la trouve d'ailleurs dans le grec *chriô*, " oindre ", lié à *cheir*, " main ", et dont le sens fondamental est " toucher légèrement ", " effleurer " [...] *l'oint, c'est celui sur lequel Dieu a mis sa main pour l'investir d'une fonction*. La main de l'homme qui a accompli la cérémonie ne fait que montrer une autre Main et que sceller un plus grand Geste, aux yeux de l'oint qui accepte et du peuple qui reconnaît cette révélation³³⁵. »

Quelques pages plus loin, LYS continue :

« Ainsi la main du Seigneur est sur chaque chrétien qu'il emplit de son Esprit et qui est de la sorte son oint pour un témoignage de salut ; et cette onction du Saint-Esprit dans le N.T. est bien l'aboutissement et

³²⁹ cf. Mc 6.5 ; Lc 4.40 ; Hé 6.1,2 etc.

³³⁰ cf. Lc 13.10-13 ; Ac 9.17,18.

³³¹ cf. Mc 8.23-25 ; 10.16.

³³² cf. A) Mt 19.13-15 - mais là ce sont ceux qui viennent chez Jésus qui lui demandent d'imposer les mains à des enfants et de prier. Finalement Jésus impose seulement les mains sans prier. B) Ac 6.6 - pour recevoir le Saint Esprit ; C) Ac 13.1-3 - pour indiquer que Paul et Barnabas étaient destinés à un ministère défini et pour confirmer leur autorité dans ce ministère (cf. E.G. WHITE. *Conquérants pacifiques*. Dammarie les Lys : Vie et Santé, 1992. (1^e éd. en anglais 1911). p.142 et s.) ; D) Ac 28:8 - C'est le seul texte dans tout le NT qui parle de prière et d'imposition des mains dans le cadre d'une guérison miraculeuse.

³³³ A. KUEN. « Imposition des mains »... p. 597.

³³⁴ En expliquant le baptême de Jésus sans huile COCAGNAC dit : « A l'origine, le verbe *masah* indique non l'onction d'huile comme telle, mais l'imposition des mains comme geste d'élection et de consécration. Ce geste, s'il vient de Dieu, rend un homme " messie " sans que l'huile intervienne. » (M. COCAGNAC. « L'huile. L'onction. »... p. 801 et s.).

³³⁵ D. LYS. « L'onction dans la Bible »... p. 43. VIGNE va dans le même sens : « À l'origine, le verbe *masah* indique non l'onction d'huile comme telle, mais l'imposition des mains comme geste d'élection et de consécration. Ce geste, s'il vient de Dieu, rend un homme " messie " sans que l'huile intervienne. » (D. VIGNE. « Le baptême du Christ, onction paradisiaque »... p. 801 et s.).

l'épanouissement de l'évolution de la notion vétéro-testamentaire d'onction dans un sens strictement spirituel³³⁶. »

L'imposition des mains a la même signification que l'onction³³⁷. C'est pour cela que souvent les deux choses vont ensemble. Nous pensons donc que, même si dans notre texte la notion d'imposition des mains ne se trouve pas explicitement, nous pouvons accompagner la prière et l'onction d'huile d'une imposition des mains si nous le voulons. Toutefois il vaut mieux appeler ce service « le service de l'onction³³⁸ » au lieu de « service d'imposition des mains ».

4. L'huile

a. La nature de l'huile

De quelle nature doit être l'huile requise pour l'onction ? L'efficacité de l'onction des malades vient-elle de la matière de l'onction ou non ? Peut-on utiliser un autre produit que l'huile et s'attendre aux mêmes résultats ?

En effet tout dépend du type d'onction dont il est question. L'efficacité de certaines onctions est une propriété intrinsèque de la matière et on ne peut pas s'en passer : l'onction des armes, l'onction cosmétique, l'onction médicale³³⁹, l'onction embaumement.

Mais pour d'autres onctions ce n'est pas la matière elle-même qui les rend efficace (onction sacerdotale, onction royale, onction prophétique et onction des malades dans Jc. 5). Dans ces cas, la matière n'est qu'un « instrument visible aux yeux des hommes³⁴⁰ », dit LYS, qui renvoie à une autre réalité qui est l'élection par Dieu et l'établissement de la personne dans sa fonction. REICKE souligne une chose très importante :

³³⁶ D. LYS. « L'onction dans la Bible »... p. 53.

³³⁷ cf. Ac 9.17. D'après LEENHARDT « l'imposition des mains était précisément un rite d'usage courant, par lequel on transmettait une bénédiction particulière, une force spéciale et notamment l'Esprit nécessaire à l'accomplissement d'une tâche. » (F.J. LEENHARDT. *Le baptême chrétien*. Neuchâtel : Delachaux & Niestlé, 1944. p. 38.) A la page suivante il réaffirme que l'imposition des mains est un « rite officiel pour la transmission de l'Esprit ». (*Idem*. p. 39.). MARTIN dit également que « l'onction d'huile est aussi un " signe ", et en cela elle est appelée à jouer le même rôle que l'imposition des mains. » (B. MARTIN. *Le Ministère de la Guérison dans l'Eglise*. Genève : Labor et Fides, 1952. p. 134.).

³³⁸ C'est cette appellation qu'utilise avec raison le *Mémento du pasteur*... p. 324 et ss.

³³⁹ Sauf dans certains cas comme par exemple la guérison de l'aveugle-né (Jn 9.6, 11) ; les miracles accomplis par les apôtres (Mc 6.13) et dans notre texte.

³⁴⁰ D. LYS. « L'onction dans la Bible »... p. 29.

« On ne trouve [...] aucune représentation magique ayant trait à l'huile dans l'exhortation de Jacques sur l'onction des malades. Ce n'est pas à l'huile en elle-même qu'on attribue une vertu curative et il n'est pas question de faire de l'huile une matière dotée d'effets miraculeux. Au contraire, Jacques met l'accent sur la prière et sur le nom du Seigneur [...] La force qui émanait de Jésus était, d'après Jacques, également à la disposition des presbytres de l'Eglise. L'huile ne servait pas ici de remède, mais d'illustration de l'action de la grâce divine³⁴¹. »

En effet, selon RICE,

« l'huile par elle-même ne produit aucunement la guérison. Elle n'est pas ordonnée ici en tant que remède [...] l'huile n'est pas autre chose que le symbole du Saint-Esprit. Tout chrétien désirant la guérison doit donc reconnaître que c'est au Saint-Esprit qu'il appartient de gouverner et d'utiliser son corps à Sa guise, comme un instrument dédié au Seigneur³⁴² ».

C'est pourquoi nous ne pouvons pas être d'accord avec la théologie catholique, d'après laquelle l'onction des malades est l'un des sept sacrements³⁴³. En effet, c'est le Concile de Trente dans sa XIV^e session (8 avril 1546) qui a donné à l'onction le statut d'un sacrement³⁴⁴.

Pour notre part, nous ne soutenons pas l'idée d'appeler l'onction sacrement. En effet, nous ne croyons pas que c'est la parole du pasteur ou de l'ancien qui va transformer la matière de l'onction en quelque chose de magique.

Quel est en fait le message que Jacques veut faire passer ? Puisque l'huile était le plus employé des remèdes de l'antiquité peut-on légitimement en conclure que Jacques recommande ici à la fois la prière et le recours aux médicaments³⁴⁵ ?

GAEBELEIN note avec justesse que « cela risquerait de laisser entendre que l'huile est une panacée universelle, ce qui est absurde³⁴⁶ ». C'est pourquoi selon lui, et nous sommes d'accord, la leçon que nous avons à tirer de ce passage, et cela dans tous les temps, c'est

³⁴¹ B. REICKE. « L'onction des malades d'après Saint Jacques »... p. 55 et s.

³⁴² J. RICE. *La prière*... p. 79.

³⁴³ Le Baptême, la Confirmation ou Christmation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Onction des malades, l'Ordre, le Mariage.

³⁴⁴ Par rapport au mot sacrement « du point de vue de la langue comme de celui de l'histoire de la théologie, le concept chrétien de *sacramentum* est issu du concept préchrétien *mysterion*, c'est-à-dire "mystère". » (P. EICHER. « Sacrement ». In *Dictionnaire de théologie*, Paris : Cerf, 1988. p. 673-678.). Pour plus de détails voir aussi J.-Y. LACOSTE. « Sacrement »... p. 1028-1033. ; *Catéchisme de l'Eglise catholique*... p. 265-358.

³⁴⁵ Dans une note de bas de page LYS écrit : « Nous nous rappelons un cours de Th. PREISS à la Faculté de Théologie Protestante de Montpellier où il disait que l'équivalent moderne de l'emploi de l'huile comme panacée dans ce texte serait : Donnez-lui un cachet d'aspirine ». (D. LYS. *Op.cit.* p. 53.).

³⁴⁶ F.E. GAEBELEIN. *L'Épître de Jacques*... p. 56.

« qu'en cas de maladie, nous devons prier pour le Saint-Esprit, dont l'huile est le symbole. L'usage des moyens médicaux n'est pas exclu pour autant. Il n'y a pas de dilemme : ou bien la prière, ou bien les remèdes. Les deux sont à leur place, la prière venant d'abord³⁴⁷ ».

Donc, pour conclure, Jacques ne parle pas de la nature exacte de cette huile ni de sa préparation ; tout d'abord parce que, comme nous venons de le voir, ce n'est qu'un symbole sans aucun rôle médicinal, et ensuite parce qu'il s'adresse aux fidèles et non aux presbytres. Comme dit DIDIER,

« exiger de l'huile d'olive était poser une condition très difficile à remplir hors du bassin méditerranéen : il n'est plus question désormais que d'une préférence en sa faveur avec la possibilité d'utiliser toute autre huile végétale³⁴⁸. »

b. Bénédiction de l'huile

Faut-il que cette huile soit bénie ? Et puisque les mots « au nom du Seigneur » suivent immédiatement la mention de l'onction faut-il en conclure que l'huile doit être bénie au nom du Seigneur ?

Selon REICKE « d'après Jacques, l'huile employée pour l'onction des malades doit être une huile bénie³⁴⁹ ». Aussi pour DIDIER, même si le texte de Jacques n'y fait aucune allusion clairement perceptible

« il suffit, continue-t-il, de se rappeler que l'Eglise, interprète authentique de l'Écriture, l'a toujours considérée comme essentielle ; qu'elle fut très longtemps la seule expression liturgique du sacrement ; qu'elle demeure toujours prépondérante dans l'ensemble des rites qui le constituent, par son ampleur et sa solennité. Il convient [...] à la lumière de la Tradition la plus vénérable, de lui rendre sa place à l'intérieur du sacrement³⁵⁰ ».

Si nous nous conformons à la position que nous avons prise au point précédent concernant la nature de l'huile, nous ne pouvons pas être d'accord avec REICKE et DIDIER. Ce qui compte, c'est la Bible et non la pratique dans l'Eglise. Ce n'est pas l'homme qui doit bénir l'huile, mais c'est Dieu qui doit bénir l'homme.

³⁴⁷ F.E. GAEBELEIN. *L'Épître de Jacques...* p. 56 et s.

³⁴⁸ J.-C. DIDIER. « L'onction des malades dans la théologie contemporaine »... p. 73. En effet, à partir du concile Vatican II, l'huile employée pour l'onction « n'est plus exclusivement l'huile d'olive. Celle-ci était traditionnellement obligatoire en raison de son usage biblique ; désormais, en cas de nécessité, on pourra admettre une autre huile, pourvu qu'elle soit d'origine végétale. » (P. ADNES. *L'onction des malades, histoire et théologie*. Paris : FAC- éd., 1994. p. 75 et s.) Dans le même sens le *Catéchisme de l'Église catholique* parle d' « huile d'olive ou autre huile extraite de plantes ». (*Catéchisme de l'Église catholique...* p. 323.). Alors que le *Manuel du prédicateur...* p. 61 et le *Mémento du pasteur...* p. 327 parlent seulement d'huile d'olive.

³⁴⁹ B. REICKE. « L'onction des malades d'après Saint Jacques »... p. 54.

³⁵⁰ J.-C. DIDIER. *Op. cit.* p. 73.

5. Au nom du Seigneur

Ici Jacques utilise de nouveau l'expression *au nom du Seigneur* mais cette fois-ci par rapport à l'onction. Il est vrai que certains manuscrits omettent κύριος ne gardant que ἐν τῷ ὀνόματι (par le Nom). Cependant ayant en tête les paroles de Joël (Jl 3.5) cité par Pierre le jour de la Pentecôte (Ac 2.21) : « Quiconque invoquera le Nom du Seigneur (κύριος) sera sauvé », les chrétiens considèrent que le Nom sans autre précision désigne désormais Jésus Christ. Comme le confirme PIROT « il est assez probable que l'expression de S. Jacques est simplement ἐν τῷ ὀνόματι, ce *nom* étant, par antonomase, celui du Christ : c'est " le beau nom, qui est invoqué sur les chrétiens " (II, 7)³⁵¹ ».

L'expression *au nom de Jésus* est « empruntée à l'AT (Jr 11,21 ; 20,9) désignant ici Jésus Christ, dont le nom est invoqué en même temps qu'on fait l'onction³⁵² ». En effet pour les Juifs, c'est Dieu seul qui peut guérir (Dt 32, 39). D'où l'importance de l'invocation du Nom du Seigneur. On retrouve cette expression aussi dans le NT (Act 3.6 ; 16.18³⁵³).

Dans notre texte, selon COTHENET, il faut

« distinguer entre l'emploi du datif (*en tō onomati*, correspondant à l'hébreu *bashém*), et l'emploi de l'accusatif (*eis to onoma*, correspondant à l'hébreu *ieshém*). Le datif évoque davantage l'autorité et la puissance, le mandataire agissant avec l'autorité du mandat (p. ex. Mt 21, 9; 23, 39) : dans un contexte baptismal, " baptiser au nom de " signifie " baptiser par l'autorité, avec la puissance de Jésus-Christ ". L'expression *eis to onoma* indique plutôt l'appartenance que crée le rite : le baptisé appartient à celui au nom duquel il a été baptisé (Ac 8, 16; 19, 5; 1Cor 1, 13, 15 etc.)³⁵⁴. »

En utilisant donc un datif Jacques veut souligner le fait que l'onction doit se faire « sur l'ordre et par l'autorité du Christ, probablement aussi en l'invoquant expressément³⁵⁵ ». Ainsi « invoquer le nom du Seigneur revient à recourir à sa

³⁵¹ L. PIROT. *La Sainte Bible*. T. XII... p. 430.

³⁵² E. OSTY et J. TRINQUET. *La Bible*... p. 2516.

³⁵³ Afin de guérir le boiteux, Pierre lui avait dit : « Au nom de Jésus-Christ, le Nazoréen, lève-toi et marche. » (Ac 3.6) C'est également l'expérience de Paul pour chasser un esprit d'une esclave : « Au nom de Jésus Christ, je te l'ordonne : Sors de cette femme ! » (Ac 16.18).

³⁵⁴ E. COTHENET. *Exégèse et liturgie*... p. 183 et s.

³⁵⁵ L. PIROT. *Op. cit.* p. 430. CASTAGNE dit également que l'expression au nom du Seigneur « peut signifier sur l'ordre du Seigneur, ou en invoquant le nom du Seigneur comme lors du baptême chrétien. » G. CASTAGNE. *Introduction à l'épître de Jacques*... p. 96. Cette expression pour NADEAU « signifie sans doute moins « sur l'ordre du Seigneur » que « par la puissance du Seigneur invoqué ». L'accent est mis sur l'efficacité salutaire de l'invocation du Nom du Seigneur ». (M.-T. NADEAU. *L'onction des malades*. Sainte-Foy (Québec) : Anne Sigier, 1995. p. 70.).

puissance, en sorte que l'onction devient un acte religieux et non plus une simple application médicinale, encore moins quelque chose de magique³⁵⁶ ».

Il est difficile de dire à quoi s'appliquent les paroles « au nom du Seigneur ». Apparemment plutôt à l'onction qu'à la prière. Mais comme le dit aussi VACANT

« il est probable que ces derniers mots ainsi placés à la fin de la phrase visent tout ce qui précède et le rite et la prière des presbytres. Au reste, puisque onction et supplication se font en même temps et composent un tout, si l'huile est répandue *au nom du Seigneur*, la prière est dite de la même manière³⁵⁷ ».

6. Onction ou extrême-onction

Ces quelques versets ont donné lieu à plusieurs interprétations erronées. C'est ainsi que les Pentecôtistes invoquent ce texte à l'appui de leurs gigantesques campagnes de guérison. Nous ne pouvons pas être d'accord avec une telle interprétation parce que Jacques décrit une scène qui se passe en toute intimité au chevet d'un malade, en présence de quelques personnes seulement³⁵⁸.

Les Catholiques romains se basent aussi sur ce texte pour fonder le sacrement de l'extrême-onction. Il est appelé ainsi

« car le prêtre l'administrait **au moment ultime de la vie**, quand la personne était à la dernière extrémité, voire sans connaissance. Ainsi [...] le chrétien se savait prêt à remettre son âme à la miséricorde de Dieu. Au point qu' " appeler le prêtre " signifiait pour beaucoup : " Je vais mourir " et, à cette idée, certains reculaient le moment de recevoir l'Extrême-Onction³⁵⁹. »

Ainsi les catholiques ont fait du malade un homme en danger de mort. Mais SIMON a raison en écrivant que

« le terme que choisit Jacques (*camnonta*) n'implique pas cette gravité puisqu'il signifie plus simplement le " fatigué ", le " souffrant " (le seul autre emploi du mot dans le Nouveau Testament situe le " malade " plus au niveau du " découragé " que du moribond : cf. Hébr. 12 : 3)³⁶⁰. »

³⁵⁶ J. CANTINAT. *Les Epîtres de Saint Jacques et de Saint Jude...* p. 250.

³⁵⁷ A. VACANT. « Extrême onction »... p. 1900.

³⁵⁸ Bien sûr « un service d'onction peut avoir lieu à l'église, [...] dans une clinique ou dans un hôpital. S'il a lieu dans un hôpital, il devrait être conduit de manière à ne pas gêner le médecin et le corps médical. » (*Mémento du pasteur...* p. 325.). Donc ce n'est jamais dans le sens d'un acte démonstratif.

³⁵⁹ J.-M. LUSTIGIER. *Le sacrement de l'onction des malades...* p. 12.

³⁶⁰ L. SIMON. *Une Ethique de la Sagesse..* p. 178.

Comme le confirme REICKE « la signification de cette onction dans l'Antiquité n'était pas la même que celle de " l'extrême-onction " apparue au Moyen Age³⁶¹ ».

C'est pourquoi nous n'acceptons pas cette lecture catholique du passage qui justifierait l'extrême-onction puisqu'il ne s'agit pas d'une préparation à bien mourir, mais plutôt d'une préparation à l'intervention divine en vue du salut et du relèvement du malade. Il ne faut pas attendre les derniers moments de la vie pour demander l'onction se privant ainsi de la grâce guérissante et salvatrice du Christ. Il n'y a donc rien qui serve de fondement réel au sacrement catholique de l'extrême-onction.

Toutefois, il faut savoir que la position catholique a beaucoup évolué depuis le Concile œcuménique Vatican II (1962-1965). Voici les propos du Cardinal LUSTIGIER :

« Loin d'être un sacrement vers la mort, un pré-enterrement en quelque sorte, loin d'être un rite par lequel un être humain conduit d'avance son propre deuil ou célèbre ses propres funérailles, ce sacrement est une aide offerte aux malades pour croire, aimer, espérer, en un mot : **pour vivre**³⁶². »

Nous citerons également LE TOURNEAU qui dit :

« Le Concile [...] a introduit une nouveauté. Reprenant la coutume primitive, les Pères conciliaires ont insisté sur le fait que ce sacrement (" l'Extrême-Onction ") n'est pas le sacrement des mourants mais des malades. [...] Le temps le plus opportun pour recevoir ce sacrement est *déjà* lorsque l'on *commence* à être en danger de mort, et non lorsque la mort est imminente et irréversible. Ce sacrement n'est donc pas centré seulement sur la préparation de la mort : il vise aussi le réconfort du malade tel qu'il est décrit dans l'épître de saint Jacques. Le Concile demande donc qu'on lui accorde une tonalité plus positive – soulager et

³⁶¹ B. REICKE. « L'onction des malades d'après Saint Jacques »... p. 53. ; « Généralement administrée jusque-là pour n'importe quelle maladie, voici que certains facteurs vont contribuer à partir du VIII^e-IX^e siècle à faire reculer petit à petit l'onction jusqu'à l'article de la mort [...] Au X^e siècle [...] on en vient à présenter explicitement l'onction comme rite préparatoire à la mort [...] l'onction [...] devint réservée aux mourants et ne fut plus conférée qu'*in extremis*. Le XII^e siècle en viendra à désigner le sacrement des malades par " extrême-onction " et " sacrement des partants " . » (M.-T. NADEAU. *L'onction des malades*... p. 108 et ss.) ; Quelques siècles plus tard, lors du concile de Trente (1545-1563) les Pères ont utilisé les expressions héritées du Moyen Age et en usage à l'époque telle que " extrême-onction " et " sacrement des mourants " mais ils ont retenu aussi le nom d'" onction des malades ou des infirmes ", un nom bien plus antique. Pour plus de détails voir P. ADNES. *L'onction des malades, histoire et théologie*... p. 42 et ss. ; et A. DUVAL. « Extrême onction au Concile de Trente. Sacrement des mourants ou sacrement des malades ? ». In *La Maison-Dieu, revue de pastorale liturgique*. n°101. 1970. p. 127-172.

³⁶² J.-M. LUSTIGIER. *Le sacrement de l'onction des malades*... p. 12 et s. Et à la page 14 il dit : « Il s'agit d'abord des **malades** et non des mourants. » Alors que dans un écrit catholique beaucoup plus ancien nous lisons : « Clairement aussi, il s'agit d'une onction faite à des malades, à ceux-là surtout qui, en grand danger, semble être arrivés au terme de leur vie d'où le nom de ' sacrement des mourants '. » (H. RONDET. *Pourquoi se confesser*... p. 160.).

sauver – comme don de Dieu, sans le caractère funéraire qu'il a pu avoir autrefois³⁶³. »

Avant le Concile de Vatican II l'onction des malades était appelée extrême-onction parce qu'elle était la dernière des onctions que l'on faisait au chrétien et non pas parce qu'il s'agissait du dernier sacrement administré³⁶⁴.

« Si l'on y réfléchit, le nom était bien " extrême-onction " et non pas " extrême-sacrement ". Dans l'antiquité on appelait ce sacrement " Huile des malades ". Au XII^e siècle, et plus tard lors du Concile de Trente, on l'a appelé extrême-onction pour les raisons avancées³⁶⁵. Le Concile Vatican II, sans vouloir imposer de changement de nom, a marqué sa préférence pour " onction des malades " : c'est un nom plus en accord avec la nature du sacrement, qui s'adresse aux malades en non seulement aux cas limités. Le but de ce changement est de faire comprendre que la réception de ce sacrement ne suppose pas nécessairement que la mort va suivre ; il apporte plutôt une aide à l'âme et au corps, aide à laquelle le patient a droit et qui lui sera d'un (sic) très grande utilité lors des moments les plus difficiles³⁶⁶. »

7. Lien entre maladie et péché

A part la guérison, l'homme a aussi besoin de la rémission des péchés. C'est pourquoi du thème de la maladie, Jacques passe à celui du pardon des péchés.

La souffrance dans notre texte, dit BECQUET,

« est surprenante dans son traitement : l'homme " couché " est " sauvé " (on attendait " guéri ") ; les frères " pécheurs " seront " guéris " (on attendait " sauvés "). Cette inversion des termes " malade-sauvé " et " péchés-guéris " représente une rupture significative, alors que, dans la tradition du premier siècle, péché et maladie sont bien liés (Jn 9, 2-3)³⁶⁷ ».

En réalité, les Israélites croyaient qu'il y avait une relation de cause à effet entre une bonne santé et une vie vécue dans l'obéissance à Dieu ; que les gens s'attiraient la souffrance à cause de leurs péchés. C'est pourquoi Jacques utilise une conjonction d'éventualité *καὶ* afin de ne pas établir un lien nécessaire entre maladie et péché. Pour VOUGA

« le lien entre maladie et péché est très discuté dans le NT [...] Jc refuse de voir dans l'un la conséquence de l'autre puisqu'il va jusqu'à

³⁶³ D. LE TOURNEAU. *L'onction des malades...* p. 8.

³⁶⁴ cf. *Idem*. p. 12. Aussi dans le *Catéchisme de l'Église catholique*. p. 323 il est dit qu' « au cours des siècles, l'onction des malades a été conférée de plus en plus exclusivement à ceux qui étaient sur le point de mourir. A cause de cela elle avait reçu le nom d' " Extrême-Onction ". »

³⁶⁵ Nous l'avons déjà dit : parce qu'elle était la dernière des onctions que l'on faisait.

³⁶⁶ D. LE TOURNEAU. *Op. cit.* p. 12 et s.

³⁶⁷ G. BECQUET et P. CAZAUX et F. DUMORTIER. *et al. La lettre de Jacques...* p. 62.

envisager le cas de malades qui n'auraient point péchés (*Et s'il a commis des péchés*³⁶⁸...). »

Ainsi, selon BECQUET, « en utilisant une proposition conditionnelle, Jacques se démarque de la mentalité courante selon laquelle péché et maladie sont indissolublement liés³⁶⁹ ».

HOLLENWEGER écrit avec raison :

« L'imputation du péché du malade ou de ses ancêtres à sa maladie est expressément écartée dans l'Evangile. La Bible connaît certes des liaisons fatales entre le péché et la maladie, mais les deux ne sont pas liés de manière comptable dans les cas particuliers (Jn 9). Le chrétien sait très bien qu'il y a des pécheurs en santé et des malades qui sont des saints. La foi n'amène pas nécessairement la guérison et la maladie n'est pas obligatoirement la conséquence de l'incrédulité³⁷⁰. »

Jésus lui aussi a refusé d'interpréter la maladie dans la perspective d'une relation causale péché infirmité (Jn 9.1-3).

Cependant comme le dit très justement BLOCHER « la maladie est dans la dépendance globale du péché [...] c'est une des manifestations de cette domination indue que le diable exerce sur les enfants des hommes³⁷¹ ».

RICE écrit dans le même sens :

« C'est un fait que lorsqu'il n'y avait pas de péché, il n'y avait pas non plus de maladie. Tous les maux dont souffre l'humanité lui viennent comme conséquence du péché [...] s'il n'y avait pas de péché dans ce monde, il n'y aurait pas non plus de maladie ni de souffrance³⁷². »

Du Mesnil critique déclare également :

« La maladie et la souffrance, sont le résultat du péché : " *Satan tenait cette femme liée depuis dix-huit ans.* " La maladie [...] est toujours une conséquence du péché, c'est-à-dire qu'elle est étrangère au plan de Dieu. Elle découle du choix initial de l'homme qui s'est séparé de son Créateur [...] En libérant ceux qui étaient sous l'emprise de la maladie, Jésus a accompli partiellement la restauration définitive, promise à son retour, à la fin des temps³⁷³. »

Donc même s'il n'y a pas de relation nécessaire entre la santé du corps et la santé de l'âme et même si la maladie frappe indifféremment les justes et les

³⁶⁸ F. VOUGA. *L'Épître de Saint Jacques*... p. 143.

³⁶⁹ G. BECQUET et P. CAZAUX et F. DUMORTIER. et al. *La lettre de Jacques*... p. 62.

³⁷⁰ W. HOLLENWEGER. « Guérissez les malades !... » p. 84.

³⁷¹ H. BLOCHER. « La guérison, aperçus bibliques et dogmatiques ». In *Hokhma*. 67/1998. p. 48. Pour plus de détails voir B. MARTIN *Le Ministère de la Guérison dans l'Église*... p. 69-78 – (le ch. V « Péché et maladie »).

³⁷² J. RICE. *La prière*... p. 90.

³⁷³ F. DU MESNIL D'ENGENTE. « Guérison et foi ». In *Signes des temps*. Juillet-août 1999. p. 12.

pécheurs, toute maladie du corps a quand même pour origine première le péché (même s'il ne s'agit pas toujours d'un péché personnel, comme le souligne saint Jacques en utilisant la conjonction d'éventualité *καὶ*).

DIDIER a tout à fait raison en disant que

« la théologie contemporaine [...] ne nie pas la connexion de la maladie, comme de tout mal physique, avec la condition pécheresse de l'humanité ; mais elle n'admettra pas que l'épreuve de la maladie soit obligatoirement une conséquence de fautes (personnelles ou collectives) et un châtement. Au demeurant, saint Jacques, en notant la possibilité éventuelle pour le malade d'avoir des péchés sur la conscience, laisse assez entendre que le rapport maladie-péché n'est pas inévitable chez celui-là³⁷⁴. »

Les propos de BLOCHER vont dans le même sens :

« La maladie, globalement, est une suite du péché, châtement et conséquence tout à la fois. Mais ce n'est pas toujours vrai dans le cas particulier. Le lien vaut quelquefois, mais la maladie, dans d'autres cas, n'a aucun rapport avec un péché particulier de l'individu qui est malade, ni même peut-être de son entourage. La *piété* d'un Job, sa droiture, sa fidélité, attirent sur lui les maladies dont il va souffrir assez longtemps. De manière particulière, ce qui est vrai de manière générale se trouve comme modifié, non pas que la vérité générale soit abrogée, mais la situation est tellement compliquée dans un monde qui " gît dans le Mal [in] " (1 Jn 5,19), il y a tant de torsions et de distorsions, que l'œuvre de Dieu revêt des apparences déconcertantes. Ainsi, contrairement à notre attente, la maladie est " envoyée " par le décret permissif du Seigneur à tel juste, juste comme l'était Job³⁷⁵. »

En conclusion nous dirons que « le problème de la maladie nous dépasse [...] Il est donc inutile de chercher constamment un lien de cause à effet, même s'il existe parfois³⁷⁶ ». La maladie est universelle et elle a souvent un caractère plus psychologique que physique. Dans certains cas la maladie est liée peut-être au péché personnel mais elle n'est pas toujours le résultat direct du péché.

Ce qui est sûr, c'est que si le malade a commis des péchés, il lui sera pardonné. « A la manière juive qui évite de mettre directement Dieu en scène, Jacques emploie un passif impersonnel : " il lui sera pardonné " (*aphethèsetai*³⁷⁷). » Mais afin de recevoir le pardon de ses péchés éventuels, le malade doit d'abord les confesser.

³⁷⁴ J.-C. DIDIER. « L'onction des malades dans la théologie contemporaine »... p. 64.

³⁷⁵ H. BLOCHER. « La guérison, aperçus bibliques et dogmatiques »... p. 49 et s.

³⁷⁶ F. DU MESGNIL D'ENGENTE. « Guérison et foi »... p. 13.

³⁷⁷ E. COTHENET. *Exégèse et liturgie*... p. 186.

8. Confession des péchés

A condition d'unir étroitement le v. 16 aux vv. 13-15, il n'est pas exclu de supposer comme quatrième élément la confession des péchés faite bien sûr à Dieu dans le cœur du malade, mais aussi aux autres. Selon VILLIER

« l'anthropologie biblique ne sépare pas l'état de l'âme de celui du corps. C'est pourquoi le malade dès qu'il s'adresse à Dieu, se reconnaît pécheur (*Ps.* 22, 5 ; 41, 5 etc.), il va jusqu'à " proclamer " sa faute (*Ps.* 38, 19) ; après quoi seulement il peut appeler au secours, " crier " pour demander la guérison³⁷⁸. »

Et si nous lisons entre les lignes, nous pouvons découvrir dans l'initiative du malade d'appeler les presbytres auprès de lui un repentir préalable, requis pour le pardon de ses fautes.

« Dans bien des cas, écrit RICE, on peut retracer l'origine du mal physique dans le péché moral de la personne frappée. Ainsi quiconque s'adresse à Dieu pour la guérison de son corps devrait se sonder sérieusement pour découvrir si le péché n'est pas un obstacle entre lui et Dieu [...] les péchés doivent être pardonnés avant que Dieu puisse, en toute justice, guérir le corps³⁷⁹. »

La personne qui souffre doit s'assurer qu'elle ne viole pas elle-même les lois de la santé. Car selon Ellen WHITE « le plus grand nombre cependant souffrent par leur propre faute [...] Lorsque la maladie les surprend, au lieu d'en reconnaître la véritable cause, ils murmurent contre Dieu³⁸⁰ ».

C'est pourquoi en faisant connaître aux autres Dieu comme celui qui peut intervenir dans leur maladie, il faut leur enseigner aussi à se débarrasser de toute mauvaise habitude, à corriger leurs erreurs et à apprendre à vivre en harmonie avec les lois naturelles et spirituelles. Ce n'est qu'alors que Dieu peut agir en leur faveur. C'est ce que conseille Ellen WHITE :

« A ceux qui désirent qu'on prie pour qu'ils recouvrent la santé, il faut faire bien comprendre que [...] pour qu'ils puissent recevoir la bénédiction, le péché doit être confessé et délaissé [...] Quand les torts ont été réparés, nous pouvons présenter les besoins du malade au Seigneur avec une foi tranquille, selon les indications que l'Esprit nous donne³⁸¹. »

³⁷⁸ M. VILLIER. « Malade »... p. 138 et s.

³⁷⁹ J. RICE. *La prière...* p. 90 et s.

³⁸⁰ E.G. WHITE. *Le ministère de la guérison*. Mountain View : Le monde français, 1977. (1^e éd. en anglais 1905). p. 201.

³⁸¹ E.G. WHITE. *Le ministère évangélique...* p. 211.

Mais comme le souligne bien RICE

« ceux qui prient pour la guérison d'un malade devraient donc eux aussi confesser leurs péchés, à Dieu tout d'abord, mais aussi les uns aux autres, afin que leur prière pour la guérison soit exaucée³⁸² ».

9. Signification

Dans la tradition biblique, l'onction d'huile apparaît dans plusieurs sens assez différents : elle est signe de guérison, de purification, d'honneur et de joie, elle est aussi le signe de l'élection ou de la consécration des rois (1S 10.1 ; 1R 1.39 ; 2R 9.6, etc.) et des prêtres (Ex 28.41 ; 29.7 ; 40.13-15, etc.) Mais la question est de savoir quelle est la signification du rite dans Jc 5.13-18.

Dès le début nous voulons affirmer qu'il est difficile de déterminer la portée exacte de cette onction.

En effet concernant la signification du rite il y a des avis très divers. Nous ne pouvons être d'accord avec certains, comme par exemple SIMON qui dit :

« Loin de signifier un rite sacramentel d'extrême-onction, l'ordre de visiter le malade en le frictionnant d'huile est donc tout simplement " une recommandation de ne pas négliger la médecine " (Thurneysen). La foi ou la prière ne sont pas des remèdes excluant le concours de la médecine " profane ". Au contraire, la foi et la prière supplient le Seigneur de se servir encore de la médecine des hommes pour " sauver " le malade. On pourrait traduire le verset 14, d'une manière moderne, en disant : *que les anciens prient pour lui en amenant le médecin, au nom du Seigneur.* On retrouverait ainsi la dimension " active " de la prière sur laquelle la parabole de Luc 11 : 5-8 insiste tellement³⁸³. »

L'onction d'huile n'est pas un simple remède, l'huile étant recommandée à cause de ces propriétés médicinales. Il est certain, comme le souligne DANNEELS, que « l'onction des malades n'est ni une technique de guérison, ni une magie³⁸⁴ ». Jacques n'exalte pas les propriétés médicales de l'onction. Comme le fait remarquer GAEBELEIN « Jacques n'attribue pas la guérison à l'onction d'huile³⁸⁵ ». Autrement la prière des presbytres ne fera qu'augmenter l'efficacité curative de l'huile. Dans ce cas VACANT demande avec raison :

« Pourquoi faire verser l'huile par les presbytres et non par n'importe qui ou par des membres de la famille ou par des personnes du métier ? [...] Que vient faire la prière ? L'exemple d'Elie et de son

³⁸² J. RICE. *La prière...* p. 91.

³⁸³ L. SIMON. *Une éthique de la Sagesse...* p. 179 et s.

³⁸⁴ G. DANNEELS. « L'onction des malades »... p. 982.

³⁸⁵ F.E. GAEBELEIN. *L'Épître de Jacques...* p. 57.

intercession toute-puissante serait inutile, inexplicable. L'éloge de la supplication du juste serait hors de propos³⁸⁶ ».

Donc, nous attestons de nouveau avec REICKE que « l'onction d'huile pour la *guérison des malades* que recommande Jacques (Jc 5,14) va beaucoup plus loin que celle destinée aux soins des plaies³⁸⁷ ».

« La présence d'un agent extérieur, comme l'huile, aide d'ailleurs à détourner la pensée du malade de l'être humain, qui accorde le signe, et à la fixer davantage sur l'œuvre de Jésus-Christ par son Saint-Esprit³⁸⁸ ».

C'est pourquoi, l'huile « dans ce passage, [...] est non un spécifique, mais un symbole, et l'onction du malade est une répétition symbolique de la prière³⁸⁹ ». « L'onction d'huile n'est pas ici un remède adoucissant, mais un geste qui possède une portée spirituelle³⁹⁰ ». « Cet acte symbolise le Saint-Esprit touchant la personne affligée d'une manière toute particulière³⁹¹. »

« La maladie n'est jamais seulement un mal physique ; c'est en même temps un temps d'épreuve morale et spirituelle. Le malade a besoin d'une grande force intérieure pour sortir victorieux de l'épreuve. Par l'intermédiaire de l'onction [...] le Christ lui manifeste son amour et lui communique la nécessaire force intérieure [...] l'onction avec l'huile devient [...] signe efficace de la grâce et aussi du salut spirituel³⁹². »

Aussi pour RICE

« appliquer l'onction d'huile en vue de la guérison signifie simplement que le malade est consacré à Dieu et que nous nous confions au Saint-Esprit pour le guérir, si telle est la volonté de Dieu³⁹³. »

En conclusion nous citerons une très belle déclaration de DANNEELS, selon lequel, le rite de l'onction « unit le malade au Christ : il le consacre et le greffe sur le Christ, car le Seigneur est le seul qui ait pu restaurer l'harmonie³⁹⁴ ».

³⁸⁶ A. VACANT. « Extrême onction »... p. 1897.

³⁸⁷ B. REICKE. « L'onction des malades d'après Saint Jacques »... p. 53.

³⁸⁸ B. MARTIN. *Le Ministère de la Guérison dans l'Eglise*... p. 136.

³⁸⁹ F. CHAPUIS. *Epître de Saint-Jacques*... p. 276.

³⁹⁰ M. COCAGNAC. « L'huile. L'onction. »... p. 321.

³⁹¹ *Mémento du pasteur*... p. 327.

³⁹² « Dans l'Eglise, l'onction des malades ». In *La documentation catholique*. 74^e année. 21 juin 1992. N° 2052. p. 575.

³⁹³ J. RICE. *La prière*... p. 79.

³⁹⁴ G. DANNEELS. « L'onction des malades »... p. 983.

B. Résultats

Les résultats de l'onction sont abordés dans quatre directions différentes. Ou bien il s'agit exclusivement de guérir le corps du malade, de le garder vivant, de conserver son existence ou bien au contraire il s'agit du salut de l'âme, de la guérison des maladies spirituelles. Il existe aussi une troisième possibilité qui réunit les deux premières et selon laquelle il s'agit et de la santé du corps et du salut de l'âme. Quatrièmement et finalement : dans le cas présenté par Jacques il n'est pas de tout question d'un miracle à coup sûr. En voici le développement.

1. Guérison physique

Pour un certain nombre d'auteurs, l'onction procure plutôt la guérison corporelle. La position de BERAUDY est catégorique :

« Les deux verbe *sôzein* et *egeirein* sont donc à comprendre dans le sens d'un retour à la santé [...] C'est dans la perspective de la proximité du Royaume qu'il faut élucider la signification de la guérison corporelle³⁹⁵ ».

DIDIER va dans le même sens :

« Comme la maladie atteint l'homme en son âme aussi bien qu'en son corps, ainsi l'huile sainte, qui se présente comme un remède au plan surnaturel – *medicina critica* – entend apporter au malade un secours éminent positif qui réponde pleinement et totalement à sa situation concrète [...] Tout ceci amène le théologien à souligner l'effet corporel [...] davantage qu'on ne l'a fait pendant des siècles. Certes il ne fut jamais totalement oublié ni, surtout, nié³⁹⁶. »

Et à la même page dans la note 34 de bas de page nous lisons :

« On objecte parfois que les verbes *σώσει* et *ἐγερει* de l'épître de saint Jacques possèdent un sens eschatologique. Ils l'ont parfois, effectivement, mais pas toujours et le contexte n'est pas, ici, en faveur de ce sens³⁹⁷. »

Pour COPPENS

« parmi les bienfaits envisagés la guérison obtient la priorité. C'est la guérison que visent les passages *σώσει τὸν κάμνοντα καὶ ἐγερει αὐτὸν ὁ Κύριος*. Dans les papyrus, *σῶζω* a souvent le sens de guérir, ou de préserver d'un accident, ou d'y faire échapper. Quant à *κάμνω*, le sens dérivé : être malade, non attesté il est vrai dans la Septante, apparaît

³⁹⁵ R. BERAUDY. « Le sacrement des malades. Etude historique et théologique ». In *Nouvelle revue théologique*. Vol. 106. n° 6. juin 1974. p. 603.

³⁹⁶ J.-C. DIDIER. « L'onction des malades dans la théologie contemporaine »... p. 65 et s.

³⁹⁷ *Idem*. p. 66. ADNES dit aussi : « Comme il est question d'un malade physique, le contexte suggère que le vocable "sauvera" se réfère à l'idée d'un salut physique. [...] Mais, continue-t-il, ce salut ne doit sans doute pas être restreint à la santé du corps ». (P. ADNES. *L'onction des malades, histoire et théologie*... p. 30 et s.).

ailleurs, dans la κολλη comme en grec classique [...] Pour ἐγερει, il allègue non sans raison Mc., I, 31 ; II, 9, 11 pour en déduire le sens de " remettre sur pied "³⁹⁸. »

COTHENET affirme aussi que

« le rite prévu par Jacques est bien un rite de guérison, présenté à la lumière des miracles opérés par Jésus. Le fait mérite d'être souligné, car dans le reste de sa lettre Jacques fait grand usage des paroles du Christ, mais ne rappelle aucun fait concret de sa vie. Ici le vocabulaire des scènes évangéliques de guérison est trop caractéristique pour qu'on puisse douter de l'allusion : la prière de la foi, les verbes sauver et faire lever (*sôzein, egeirein*), autant d'indices qui s'ajoutent à la mention du " Nom du Kyrios ", comme dans les textes relatifs à la mission des disciples (ainsi Lc 10, 17)³⁹⁹. »

Il est vrai que dans le texte il est formellement parlé de guérison, donc elle est possible et doit être demandée à Dieu. Sinon le rite n'aurait aucune efficacité pour le malade ici et maintenant. Cependant nous ne pouvons pas dire que Jacques ne parle que d'une guérison physique. Car « la guérison n'est pas tout dans la vie du malade. Au-delà de la guérison il y a le salut final [...] Dieu veut guérir, certes, mais au-delà sauver celui qui se tourne vers lui⁴⁰⁰ ».

2. Guérison spirituelle

Pour d'autres auteurs, Jacques parle d'une guérison spirituelle. C'est ainsi que POSCHMANN dit : « le but essentiel de l'onction des malades est la victoire à remporter sur la faiblesse spirituelle provenant du péché⁴⁰¹. » Le pardon des péchés, c'est la guérison spirituelle, garante du salut eschatologique. Ainsi le malade peut sentir la guérison de sa relation spirituelle avec Dieu.

Il est intéressant de remarquer que COTHENET qui est pour une guérison physique note aussi que Jacques, exprimant l'effet de la prière « ne recourt pas aux verbes ordinaires qui signifient la guérison (*therapeuein, iasthai*), mais à un terme aux résonances religieuses très fortes : *sôzein* (sauver)⁴⁰² ». Ce verbe " σῶζω " se retrouve en Jc 1.21 ; 2.14 ; 4.12 et 5.20. Dans ces textes il a une signification sotériologique et eschatologique. Pour VOUGA « c'est le sens qu'il faut lui donner également en 5,15⁴⁰³ ».

³⁹⁸ J. COPPENS. « Jacq V, 13-15 et l'onction des malades »... p. 204 et s.

³⁹⁹ E. COTHENET. *Exégèse et liturgie*... p. 193.

⁴⁰⁰ F. DU MESGNIL D'ENGENTE. « Guérison et foi »... p. 12 et s.

⁴⁰¹ B. POSCHMANN. *La pénitence et l'onction des malades*... p. 221.

⁴⁰² E. COTHENET. *Exégèse et liturgie*... p. 184.

⁴⁰³ F. VOUGA. *L'épître de Saint-Jacques*... p. 142.

L'onction « procure une force spirituelle qui transforme l'âme du malade et lui donne un soulagement⁴⁰⁴ ». C'est une restauration totale et définitive eschatologique. « L'onction est l'affirmation, dans le monde d'ici-bas, de la réalité eschatologique promise, en laquelle toute souffrance et toute maladie seront abolies⁴⁰⁵. »

Le regard de Jésus ne s'arrêtait pas seulement à la santé du corps ; il visait aussi la guérison de l'âme, le salut spirituel. C'était sa mission messianique (cf. Es 61.1) et il a voulu la confier à ses disciples (Mt 10.1), une mission qui a été pratiquée par eux (Mc 6.13).

La grâce première de l'onction des malades est

« une grâce de réconfort, de paix et de courage pour vaincre les difficultés propres à l'état de maladie grave [...] Cette grâce est un don du Saint-Esprit qui renouvelle la confiance et la foi en Dieu et fortifie contre les tentations du malin, tentation de découragement et d'angoisse de la mort. Cette assistance du Seigneur par la force de son Esprit veut conduire le malade à la guérison de l'âme, mais aussi à celle du corps, si telle est la volonté de Dieu⁴⁰⁶. »

Donc il ne s'agit pas exclusivement de la guérison de l'âme « ce serait trop restreindre la portée du passage⁴⁰⁷. » Mais il ne s'agit non plus exclusivement d'une guérison spirituelle.

3. Un double résultat

L'homme est un tout et ces aspects physiologiques et spirituels ne sont dissociables que par abstraction. Donc la maladie n'est pas quelque chose de purement corporel : elle affecte aussi bien l'esprit que le corps. C'est pourquoi nous pensons que les effets de l'onction se rapportent à l'état présent du malade, mais se réfèrent aussi à l'eschatologie. Dans la perspective où l'homme est un tout, on ne peut pas séparer l'élément médicinal du salut spirituel.

Ainsi l'onction selon RAHNER

« pourra avoir un double aspect : elle pourra être le salut (et donc pardon des péchés et des conséquences du péché) en ce sens que le malade retrouvera la santé et les forces nécessaires pour continuer à vivre sa vie en chrétien ; ou bien elle sera le salut en ce sens que le malade sera redressé et affermi pour accomplir l'acte ultime et

⁴⁰⁴ « Dans l'Eglise, l'onction des malades ». In *La documentation catholique...* p. 575.

⁴⁰⁵ R. BERAUDY. « Le sacrement des malades... p. 633.

⁴⁰⁶ *Catéchisme de l'Église catholique...* p. 325.

⁴⁰⁷ F.E. GAEBELEIN. *L'Épître de Jacques...* p. 58.

douloureuse de sa vie : pour subir victorieusement l'épreuve de la mort et mourir dans le Seigneur⁴⁰⁸ ».

L'exaucement de la prière des presbytres

« sera donc un secours (salut) et un relèvement qui pourra consister concrètement soit dans la santé du corps, qui représente une situation ouverte, donnée par Dieu, en vue d'une plus grande maturation chrétienne vers le salut définitif, *ou bien* – de façon plus cachée mais non moins vraie – dans la mort bienheureuse dans le Seigneur qui est le salut et le relèvement définitifs⁴⁰⁹ ».

Face au malade « on peut soit demander raisonnablement le retour à la santé, soit implorer de façon plus générale le secours et la protection de Dieu. Même la demande de guérison ne va pas sans la demande du pardon des péchés⁴¹⁰ ». Car

« pardon des péchés et guérison de la maladie sont deux prérogatives du Fils de l'Homme (*Luc* 5, 17-25), l'une signifiée par l'autre, mais toutes deux contribuant à la délivrance du malade, à son salut. Car le salut s'adresse à l'homme tout entier, et là où Dieu règne disparaissent les deux formes du mal que sont le péché et la maladie⁴¹¹ ».

Selon CHAPUIS il s'agit à la fois de la guérison du corps et du salut de l'âme. Le malade sera relevé de son lit, rétabli. Voilà la guérison. Et ses péchés lui seront pardonnés. Voilà le salut⁴¹².

Dans une note de bas de page GEORGE écrit :

« Il y a une gradation dans les deux résultats obtenus par la prière des presbytres. Le premier (salut, relèvement) est sûrement d'ordre physique, par contraste avec le second (rémission des péchés éventuels) qui est d'ordre spirituel. Mais il est possible que le premier résultat visé connote une orientation eschatologique, puisque le reste de l'épître présente cet aspect du salut (cf. 1,2-12.21 ; 2,14 ; 4,12 ; 5,7ss.20)⁴¹³. »

POSHMANN va dans le même sens :

« Les deux verbes *ἐγείρειν* et *σώζειν*, peuvent en soi indiquer aussi bien un rétablissement corporel que spirituel⁴¹⁴. Ici, en effet, il est vraisemblablement question des deux, puisque, ainsi que Jésus le montre (cf. Mt. 8, 1 ss ; Lc 17, 11 ss ; Mt. 9, 2 et passim), les deux sortes de guérisons sont étroitement liées [...] La guérison corporelle, outre

⁴⁰⁸ K. RAHNER. *Sur le sacrement des malades...* p. 60.

⁴⁰⁹ *Idem.* p. 32 et s.

⁴¹⁰ M. VILLIER. « Malade »... p. 142.

⁴¹¹ *Idem.* p. 139.

⁴¹² cf. F. CHAPUIS. *Epître de Saint-Jacques...* p. 277.

⁴¹³ A. GEORGE et P. GRELOT. *Introduction à la Bible...* p. 247.

⁴¹⁴ C'est dans la signification de ces deux verbes que réside la grande difficulté du texte.

qu'il s'agit bien de malades, ne peut pas être exclue à cause de l'onction d'huile qui est citée explicitement par Mc 6, 13 comme moyen salutaire. Inversement, il est impossible que saint Jacques ait pu garantir à tous les croyants malades, en supposant qu'ils suivent ses instructions, la guérison et aussi, en définitive, l'immortalité⁴¹⁵. »

Le verbe ἐγείρω peut signifier tout aussi bien « réveiller, remettre debout, faire lever, redresser » que « ressusciter ». Les uns pensent qu'il s'agit exclusivement de la résurrection ou du rétablissement eschatologique, les autres, puisque saint Jacques parle des malades vivants, pensent au contraire que le réveil promis c'est le retour à la santé⁴¹⁶. C'est pourquoi, selon VOUGA, par rapport à « l'ambiguïté de ἐγερει, Jc laisse Dieu *libre* de la manière dont il répondra : sera-ce par la guérison, ou en donnant au malade de vivre sa maladie autrement ? Jc laisse cette question ouverte⁴¹⁷ ». Donc

« il semble plus sage, dit VACANT, de n'exclure aucun de ces sens et de conserver au mot *relever* sa signification la plus générale. Que devaient comprendre les destinataires de la lettre ? [...] Les idées de guérison et de résurrection devaient se présenter, l'une et l'autre, à leur esprit [...] Mettre debout tel malade, ce sera le *faire sortir* de son lit. Mettre debout tel autre, ce sera lui permettre de demeurer droit, à l'avènement du Seigneur, de *ne pas tomber sous le coup du jugement*⁴¹⁸. »

En ce qui concerne le verbe σώζω il désigne aussi bien le salut physique, la santé, que le salut moral et religieux. Il signifie « suivant une acception fréquente du terme (Mt 9,21 ; Mc 6,56 ; 10,52 ; Ac 14,9 ; etc.) : " guérira ". Mais le " salut " spirituel n'est pas exclu⁴¹⁹ ».

Le verbe σώζω « traduit, selon MARTORELL, généralement par " sauvé " dans un contexte théologique et " rendu saint " dans un contexte médical⁴²⁰ » est utilisé cent huit fois dans le NT. Ayant en tête la signification parfois strictement médicale et dans d'autres cas spirituelle du verbe σώζω MARTORELL dit :

« De cela nous pouvons en tirer l'argument suivant : Christ ne s'est pas limité à la guérison externe de l'individu, à l'élimination des symptômes qui produisent la maladie physique, mais à la guérison

⁴¹⁵ B. POSCHMANN. *La pénitence et l'onction des malades...* p. 205.

⁴¹⁶ En ce qui concerne ἐγείρω, ADNES écrit que « le contexte suggère bien le sens physique et corporel, mais le sens spirituel n'est pas exclu. » (P. ADNES. *L'onction des malades, histoire et théologie...* p. 31.).

⁴¹⁷ F. VOUGA. *L'épître de Saint Jacques...* p. 142.

⁴¹⁸ A. VACANT. « Extrême onction »... p. 1904.

⁴¹⁹ E. OSTY et J. TRINQUET. *La Bible...* p. 2516.

⁴²⁰ A. MARTORELL. *Le problème de la maladie et le ministère de la guérison*. Mémoire. Collonges-sous-Salève, 1974. p. 83.

totale, à la guérison de l'homme entier, à la restauration de son être, non seulement du point de vue physique mais aussi du point de vue spirituel. La guérison que CHrist (sic) effectua va plus loin que le corps, elle atteint l'esprit, le caractère de l'individu, sa personnalité entière⁴²¹. »

Nous sommes d'accord avec ADNES qui déclare :

« Ce salut doit être compris, à ce qu'il semble, dans un sens large, général et global [...] En réalité, l'auteur parle ici, peut-on penser, de toute forme de salut, quel qu'il soit, dont le malade aura besoin et autant qu'il en aura besoin. La manière de parler est intentionnellement générale : la prière de la foi et l'onction d'huile, apporteront à chacun ce qui convient à son cas, ce qui constitue réellement son salut. Pour les uns, ce sera le retour à la santé, la guérison corporelle ; pour d'autres, il s'agira d'une aide spirituelle particulière, pour affronter la mort [...] dans la plus grande assurance et perfection⁴²². »

4. Pas un miracle

La prière de la foi, la prière fervente du juste, qui a certes une grande efficacité obtient-elle toujours la guérison physique ? Le cas présenté par Jacques est-il un miracle ? Nous ne le pensons pas.

En spécifiant, que la guérison viendra du Seigneur,

« l'auteur montre bien que la prière de foi des presbytres n'a pas de valeur magique, mais qu'elle tient son efficacité de la seule puissance du Seigneur [...] Dès lors qu'en définitif c'est du Seigneur que dépend la guérison du malade, celle-ci ne résulte pas automatiquement des prières presbytérales. Elle peut ne pas se produire, si Dieu ne le veut pas⁴²³ ».

Il est vrai que dans l'Eglise primitive Dieu avait donné des dons miraculeux mais comme le souligne CHAPUIS

« l'essence du miracle est de n'être pas habituel et permanent. Autrement personne ne serait mort dans la primitive église. - Il ne s'agit donc pas, dans le passage de saint Jacques, d'une guérison opérée à coup sûr, par un acte en quelque sorte magique, mais d'une guérison obtenue par la foi vivante, par la repentance sérieuse et subordonnée toujours à la volonté et à la sagesse providentielle de Dieu⁴²⁴. »

⁴²¹ A. MARTORELL. *Le problème de la maladie et le ministère de la guérison...* p. 82.

⁴²² P. ADNES. *L'onction des malades, histoire et théologie...* p. 30 et s. VACANT reprend presque les mêmes mots : « Nous concluons que, soit pour ne rien ajouter au texte, soit pour laisser au mot $\sigma\acute{\upsilon}\zeta\omega$ le sens qui s'harmonise le mieux avec la doctrine de l'Épître, il convient de ne pas le préciser et de lui conserver sa portée vague et générale. La prière de la foi apportera à tous le salut [...] Il est possible que, pour les uns, ce soit un retour à la vie ; mais le vrai bien, la grâce digne de ce nom pour l'auteur de l'Épître comme pour tous les bons chrétiens de l'époque, c'est surtout l'avènement du Seigneur, la possession du royaume, une mort patiemment acceptée et pleine d'espérance. » (A. VACANT. « Extrême onction »... p. 1903.).

⁴²³ J. CANTINAT. *Les épîtres de Saint Jacques et Saint Jude...* p. 251.

⁴²⁴ F. CHAPUIS. *Épître de Saint-Jacques...* p. 278

Ellen WHITE dit aussi que

« si des malades ne recouvrent pas la santé, on ne doit pas, de ce fait, considérer qu'ils manquaient de foi. Nous désirons tous des réponses immédiates et directes à nos prières, et nous sommes tentés de nous décourager lorsque la réponse est différée ou qu'elle arrive d'une manière inattendue. Mais Dieu est trop sage et trop bon pour exaucer nos prières toujours exactement de la manière et au moment que nous avons choisis. Il fera plus et mieux pour nous que d'accomplir tous nos désirs. Et parce que nous pouvons avoir confiance en sa sagesse et en son amour, ne lui demandons pas d'accéder à notre volonté, mais cherchons à entrer dans ses desseins afin de nous y conformer. Nos désirs et nos intérêts devraient se perdre dans sa volonté⁴²⁵. »

Les faits nous obligent à constater que Dieu répond à la prière. Elle est efficace, mais il arrive que l'on prie avec autant de ferveur sans obtenir la réponse attendue et l'on touche au mystère de la prière.

« Il arrive que Dieu guérisse immédiatement. Parfois, il le fait lentement. Parfois, jamais. Si la personne affligée n'est pas guérie immédiatement, il ne faut pas l'interpréter comme un signe, soit de la faiblesse spirituelle de l'individu, soit du refus de Dieu de guérir. Le service devrait avoir pour objectif principal de tout placer entre les mains de Dieu et de lui faire confiance⁴²⁶. »

Voici les dires très justes de GAEBELEIN :

« Dieu guérit mais pas toujours ; autrement les chrétiens pour la guérison de qui on prierait sans cesse ne mourraient jamais. Il reste toujours le facteur de la volonté souveraine de Dieu. Dieu n'est pas à notre service pour faire tout ce qui nous passe par la tête [...] Dieu répondra, et donnera la bonne réponse, qui ne correspondra cependant pas nécessairement avec nos désirs. Mais ce que nous pouvons souhaiter de mieux, n'est-ce pas que le plan de Dieu s'accomplisse en nous⁴²⁷ ? »

⁴²⁵ E.G. WHITE. *Le ministère évangélique...* p. 213.

⁴²⁶ *Mémento du pasteur...* p. 326.

⁴²⁷ F.E. GAEBELEIN. *L'Épître de Jacques...* p. 59 et s.

CONCLUSION

Au terme de notre travail, nous voulons revenir sur les éléments que nous avons analysés et faire une synthèse de notre recherche.

Dans la Bible, il est question de plusieurs onctions qui concernent aussi bien la vie ordinaire et quotidienne (onction des armes, cosmétique, médicale, des hôtes, embaumement) que la vie politique (onction royale) et religieuse (onction de certains objets pour le culte, sacerdotale, prophétique, de Jésus, des chrétiens). Ces onctions ont été pratiquées avec différentes matières même si la matière principale reste l'huile d'olive désignée par les expressions « la meilleure des huiles » ou « l'huile précieuse ». Dans la terminologie biblique, l'huile est un signe de joie, de richesse, de prospérité mais surtout un symbole du Saint-Esprit.

L'onction se faisait par différents sujets (le peuple, le prophète, le sacrificateur, Dieu) et parfois par celui qui en était l'objet (onction cosmétique et onction médicale).

L'onction d'huile dans le sens de consécration est un acte spirituel qui met à part quelque chose ou quelqu'un pour un usage particulier, en rapport avec Dieu.

Dans le NT, l'épître de Jacques parle d'une onction particulière, celle des malades. Jacques avait certainement connaissance de la coutume juive de visiter les malades. Il a probablement été aussi témoin des onctions faites par les disciples envoyés en mission par le Christ (Mc 6.7-13). C'est dans cette perspective qu'il encourage ses lecteurs à recourir à la prière et à l'onction des malades.

Frère du Seigneur, Jacques a pu voir l'importance de la prière pour Jésus. Ainsi, parmi tous les auteurs du NT, à part ceux des évangiles, il est le seul, qui dans son épître, met autant l'accent sur la prière. C'est le thème principal de notre passage. La prière dans ce texte est plus importante que l'onction.

« Au-delà des procédures rituelles particulières, le ministère de la guérison est avant tout un lieu de prière pour la vie et la santé de ceux

qui sont malades et qui souffrent. Il se fonde sur la foi en Jésus-Christ, vivant et toujours présent et agissant dans la vie des hommes⁴²⁸. »

Jacques parle de trois applications de la prière : la prière personnelle dans toutes les circonstances de la vie y compris en cas de maladie ; la prière communautaire, celle des presbytres pour la personne malade ; la prière des membres les uns pour les autres et la confession mutuelle.

La prière doit être accompagnée de la foi ; la foi de celui qui la prononce mais aussi celle de celui pour qui on la prononce.

La prière fervente doit être comprise dans le sens d'une prière qui engage l'action, qui est agissante, efficace, forte, puissante.

Par l'exemple du prophète Elie, Jacques montre que par la prière on peut obtenir beaucoup de Dieu.

Le deuxième élément important dans notre texte, c'est l'onction des malades. Jacques fait la distinction entre deux catégories de maladies : les souffrances moins graves (v. 13) et un état de fragilité qui s'accroît ou une maladie grave sans pour autant que l'issue fatale soit certaine. C'est pour cette deuxième catégorie que Jacques envisage l'onction. Jacques ne la prescrit pas dans le cas où il y a danger de mort sans maladie ni pour des vieillards en bonne santé.

Il n'est pas question dans le texte d'une extrême-onction pratiquée sur les mourants. Il ne s'agit pas d'une préparation à bien mourir, mais plutôt d'une préparation à l'intervention divine en vue du salut et du relèvement du malade. Même la position catholique a beaucoup évolué dans ce sens.

L'onction ne remplace pas les soins médicaux. C'est une façon pour la communauté de venir auprès du malade par l'intermédiaire des presbytres : les chefs ou les directeurs de l'église locale, le pasteur ou l'ancien.

« Le soin des malades est le plus sacré des devoirs du pasteur, la pierre de touche, pour lui-même et pour les autres, de sa vocation : et l'on peut dire que la manière dont ce devoir est compris et rempli donne la mesure de la vie chrétienne et de l'esprit chrétien de chaque époque religieuse⁴²⁹. »

L'onction devrait se faire sur le front du malade, puisque c'est dans son esprit que le Seigneur doit agir et non pas sur l'endroit malade, pour des questions

⁴²⁸ B. KIPANZA TUMWAKA. « Le ministère de la guérison en Afrique... p. 429.

⁴²⁹ A. VINET. *Théologie pastorale ou théorie du ministère évangélique...* p. 299.

de respect de l'intimité et pour montrer que l'acte de l'onction n'est pas un acte médical mais bien religieux.

L'onction peut être renouvelée au cours d'une même maladie ou pour une autre sans pour autant devenir une banalité.

Dans le texte qui nous occupe, on peut sous-entendre un troisième élément rituel, celui de l'imposition des mains sans que cela soit une exigence.

L'huile dans ce texte n'est pas un médicament ou une panacée universelle et c'est pour cette raison qu'elle n'a pas besoin d'être bénie. C'est le malade qui est béni par la puissance du Seigneur invoqué.

Toute maladie du corps a pour origine première le péché, même s'il ne s'agit pas toujours d'un péché personnel comme le souligne Jacques en utilisant une conjonction d'éventualité.

Le but essentiel de l'onction est d'unir le malade au Christ et de le greffer sur Lui qui seul peut restaurer l'harmonie.

La prière et l'onction des malades ont un double résultat. En effet, les deux verbes $\sigma\acute{\omega}\zeta\omega$ et $\acute{\epsilon}\gamma\epsilon\acute{\iota}\rho\omega$ peuvent être compris aussi bien dans un sens physique que spirituel. Bien sûr dans ce texte il est question d'une guérison physique. Mais au-delà de la guérison physique, il y a la restauration lors de la résurrection et le salut final.

La prière et l'onction n'ont pas une valeur magique. Ils n'obtiennent pas automatiquement la guérison physique. Le dernier mot reste à Dieu qui dans sa sagesse providentielle donnera la meilleure réponse.

Avons-nous aujourd'hui encore besoin de l'onction des malades ? Certains croient que l'onction n'est plus aussi nécessaire maintenant qu'il y a deux mille ans. Ils pensent que notre système de santé est tel que nous n'avons pas besoin de revenir à cet ancien rite. En plus, disent-ils, Dieu ne peut-il pas me guérir en répondant juste à mes prières ? Pourquoi ai-je besoin d'être oint ?

A cette question il est vrai que le texte ne donne pas une réponse logique et claire. Bien sûr que le Seigneur n'a pas besoin de l'onction. Mais si Dieu nous demande quand même de la faire,

« alors, dit François du Mesnil critique, pourquoi ne pas nous adresser à Dieu ? Pourquoi ne pas nous confier en celui qui peut faire infiniment au-delà de tout ce que nous espérons ou pensons ? Dieu n'est-il pas le même hier, aujourd'hui et demain ? Ses promesses sont-elles devenues vaines ? N'y a-t-il plus de place pour une intervention du Dieu compatissant dans la vie de ceux qui souffrent ? [...] Aujourd'hui, Dieu est encore disposé à intervenir. Pas de manière systématique, pas non plus d'une manière magique. Mais [...] approchons-nous encore de

lui, et demandons-lui la grâce de vivre l'expérience de la guérison [...] N'oublions pas que le miracle, ou la guérison, est une fenêtre du ciel qui s'ouvre provisoirement sur notre monde de souffrance. Bientôt, elle s'ouvrira définitivement et complètement, et, alors seulement, tout mal disparaîtra⁴³⁰. »

C'est avec les paroles d'Ellen WHITE que nous concluons :

« Dieu est aujourd'hui tout aussi disposé à rendre la santé aux malades... Le Christ est encore le médecin compatissant comme au cours de son ministère terrestre. En lui se trouve un baume pour toutes les maladies, une puissance de guérison pour toutes les infirmités. Ses disciples actuels doivent prier pour la guérison des malades comme l'ont fait ceux d'autrefois, et leur requête sera exaucée, car " la prière de la foi sauvera le malade " [...] C'est un privilège que notre foi devrait s'approprier. Les serviteurs du Christ sont des instruments par lesquels il désire manifester sa puissance de guérison. Nous devons présenter à Dieu, par la foi, les malades et tous ceux qui souffrent, et leur apprendre à se confier au grand Médecin⁴³¹. »

Notre étude était limitée à l'onction dans la Bible et plus particulièrement à la prière et l'onction dans Jc 5.13-18, mais nous sommes conscient que ce thème pourrait être considéré sur un plan ecclésiologique en abordant la question du déroulement du rite de l'onction ou sur un plan historique, à savoir, la pratique de l'onction dans l'histoire du christianisme ou dans l'histoire de l'Église adventiste.

⁴³⁰ F. DU MESGNIL D'ENGENTE. « Guérison et foi »... p. 13.

⁴³¹ E.G. WHITE. *Le ministère de la guérison*... p. 194.

BIBLIOGRAPHIE

~~~

### 1. Les sources

*Biblia Hebraica Stuttgartensia*. Stuttgart : Deutsche Bibelgesellschaft, 1977.

*La Bible, traduction œcuménique*. Paris : Cerf, Société biblique française, 1988.

*La Nouvelle Bible Segond*. Villiers-le-Bel : Alliance biblique universelle, 2002.

NESTLE – ALAND. *Novum Testamentum Graece*. (27<sup>e</sup> éd.). Stuttgart : Deutsche Bibelgesellschaft, 1995.

OSTY E. et TRINQUET J. *La Bible*. Paris : Seuil, 1973.

PIROT L. *La Sainte Bible*. T. III. Paris : Letouzey et Ané, 1949.

\_\_\_\_\_ *La Sainte Bible*. T. XII. Paris : Letouzey et Ané, 1938.

SEGOND L. *La Sainte Bible*. Genève : Société biblique de Genève, 1979.

THOMPSON F. (éd.). *La Bible Thompson*. Miami : Vida, 1990.

### 2. Les instruments de travail

BAILLY A. *Dictionnaire grec français*. Paris : Librairie Hachette, 1950.

CARREZ M. et MOREL F. *Dictionnaire grec-français du Nouveau Testament*. 4<sup>e</sup> éd. revue et corrigée. Genève : Labor et Fides, Villiers-le-Bel : Société biblique française, 1998.

*Catéchisme de l'Église catholique*, Paris : Mame-Librairie Editrice Vaticane, 1992.

CHEVALLIER M.-A. *L'exégèse du Nouveau Testament*. Genève : Labor et Fides, 1985.

LUND E. et NELSON P.C. *Herméneutique*. Miami : Vida, 1985.

KUEN A. *Comment interpréter la Bible*. Saint-Légier : Emmaüs, 1991.

REYMOND P. *Dictionnaire d'Hébreu et d'Araméen Bibliques*. Lonrai : Cerf, 1991.

### 3. Les commentaires bibliques et les monographies spécialisées

ADNES P. *L'onction des malades, histoire et théologie*. Paris : FAC- éd., 1994.

ASURMENDI J. et COLLIN M. et COTHENET E. *Cahiers Evangile - 69, Des livres au service de la Bible*. Paris : Cerf, 1989.

BECQUET G. et CAZAUX P. et DUMORTIER F. et al. *La lettre de Jacques, lecture socio-linguistique*. Cahiers Evangile 61. Paris : Cerf, 1987.

BERARD A. *L'Onction des malades sacrement de guérison ou de préparation à la mort ?* Paris : Pierre TEQUI (éd.), 1996.

BERNHEIM P.-A. *Jacques, frère de Jésus*. Paris : Noësis, 1996.

CANTINAT J. *Les Epîtres de Saint Jacques et de Saint Jude*. Paris : Gabalda, 1973.

CARREZ M. et DORNIER P. et DUMAIS M. et al. *Les lettres de Paul, de Jacques, Pierre et Jude*. Paris : Desclée, 1983.

CASTAGNE G. *Introduction à l'épître de Jacques, Mémoire*. Séminaire adventiste. Collonges-sous-Salève, 1976.

CHAINE J. *L'épître de Saint Jacques*. Paris : Gabalda, 1927.

CHAPUIS F. *Epître de Saint-Jacques*. Lausanne : Mignot, 1874.

CHRISTIAN L.H. « Les officiers de l'Eglise ». In *Revue adventiste*. Dammarie-les-Lys, 15.02.1927. p. 7-9.

COPIZ P.E. *Le ministère auprès des malades*. Mémoire. Séminaire adventiste. Collonges-sous-Salève, 1959.

- COTHENET E. *Exégèse et liturgie*. Paris : Cerf, 1988.
- CULLMANN O. *La prière dans le Nouveau Testament*. Paris : Cerf, 1995.
- DESERS L. *Les Sacrements*. Paris : Poussielgue, 1904.
- GAEBELEIN F.E. *L'Épître de Jacques*. Vevey : Groupes Missionnaires, 1954.
- GALOT J. *Pourquoi la souffrance?* Louvain : Sintal, 1984.
- GELIE T. *L'ordination comme moyen d'introduction aux ministères ecclésiastiques*. Mémoire, Faculté adventiste de théologie. Collonges-sous-Salève, 1998.
- GEORGE A. et GRELOT P. *Introduction à la Bible*. T. III. Paris : Desclée, 1977.
- GRIN R. *La foi et les œuvres en Jacques 2.20-26. Etude exégétique*. Mémoire. Faculté adventiste de théologie. Collonges-sous-Salève. 2002.
- GUILLET J. *De Jésus aux sacrements*. Cahiers Evangile 57. Paris : Cerf, 1986.
- GUTHRIE D. et MOTYER J.A. et STIBBS A.M. et al. *Nouveau commentaire biblique*. réédition (1<sup>e</sup> éd. : 1978). Saint-Légier : Emmaüs, 1987.
- HAGIN K.E. *Comprendre l'onction*. Randan : Béthèsda, 1991.
- KUEN A. *Messages pour notre temps*. Braine-L'alleud : Littérature Biblique, 1974.
- \_\_\_\_\_ *Les épîtres générales*. Saint-Légier : Emmaüs, 1996.
- KLOCKENBRING G. *L'Evangile selon Jean*. Paris : IONA, 1988.
- LARCHET J.-C. *Théologie de la maladie*. Paris : Cerf, 1991.
- LEENHARDT F.J. *Le baptême chrétien*. Neuchâtel : Delachaux & Niestlé, 1944.
- LE TOURNEAU D. *L'onction des malades*. Paris : Laurier, 1991.
- LUSTIGIER J.-M. *Le sacrement de l'onction des malades*. Paris : Cerf, 1990.
- Manuel du prédicateur*. ASSOCIATION PASTORALE DE L'UNION FRANCO-BELGE DES ADVENTISTES (éd.). Le Mée sur Seine, 1995.

MARTIN B. *Le Ministère de la Guérison dans l'Eglise*. Genève : Labor et Fides, 1952.

MARTORELL A. *Le problème de la maladie et le ministère de la guérison*. Mémoire. Séminaire adventiste. Collonges-sous-Salève, 1974.

MAUNOURY A.-F. *Commentaire sur les épîtres catholiques*. Paris : Bloud et Barral, 1888.

*Mémento du pasteur*. ASSOCIATION PASTORALE DE LA CONFERENCE GENERALE DES ADVENTISTES DU SEPTIEME JOUR (éd.). Le Mée-sur-Seine. 1998. (éd. en anglais 1992).

MILLARD A. *Trésors des temps bibliques*. Hong-Kong : Sator – Cerf, 1986.

NADEAU M.-T. *L'onction des malades*. Sainte-Foy (Québec) : Anne Sigier, 1995.

NICHOL F.D. (éd.). *The Seventh-day Adventist Bible commentary*. Vol. 7. Hagerstown : Review and Herald, 1980.

PERROT Ch. *Après Jésus. Le ministère chez les premiers chrétiens*. Paris : de l'Atelier et Ouvrières, 2000.

POURRIAS J. et RENIER L.-M. et PICHEVIN J. *L'onction des malades*. Angers : CRER, 1989. (Les sacrements dans l'histoire - Dépliant).

POSCHMANN B. *La pénitence et l'onction des malades*. Paris : Cerf, 1966.

RAHNER K. *Sur le sacrement des malades*. Paris : Epi, 1966.

RICE J. *La prière*. La Bégude de Mazenc : La croisade du livre chrétien, 1974.

RONDET H. *Pourquoi se confesser. Le sacrement de Pénitence et le sacrement des malades*. Paris : Beauchesne, 1971.

SESBOUE B. *L'onction des malades. Essais et recherches*. Lyon : Faculté de théologie de Fourvière, 1972.

SIMON L. *Une Ethique de la Sagesse, Commentaire de l'Épître de Jacques*. Genève : Labor et Fides, 1961.

THOMPSON J.A. *La Bible à la lumière de l'archéologie*. Guebwiller : Ligue pour la lecture de la Bible, 1988.

\_\_\_\_\_ *Vie et coutumes aux pays bibliques*. Guebwiller : Ligue pour la lecture de la Bible, 1989.

VINET A. *Théologie pastorale ou théorie du ministère évangélique*. (3<sup>e</sup> éd.). Lausanne : Librairie Payot, 1942.

VOUGA F. *L'Épître de Saint Jacques*. Genève : Labor et Fides, 1984.

WAYA A. *Recherches personnelles*. Faculté adventiste de théologie. Collonges-sous-Salève, s.d.

WHITE E.G. *Conquérants pacifiques*. Dammarie les Lys : Vie et Santé, 1992. (1<sup>e</sup> éd. en anglais 1911).

\_\_\_\_\_ *Le ministère de la guérison*. Paris : Le monde français, 1977. (1<sup>e</sup> éd. en anglais 1905).

\_\_\_\_\_ *Le ministère évangélique*. Dammarie-les-Lys : S.D.T., 2000. (1<sup>e</sup> éd. en anglais 1915).

\_\_\_\_\_ *Les paraboles de Jésus*. Dammarie les Lys : Vie et Santé, 2000. (1<sup>e</sup> éd. en anglais 1900).

#### 4. Les articles

ATTIAS J.-C. et BENBASSA E. « Malades ». In *Dictionnaire de civilisation juive*. Paris : Larousse, 1997. p. 176.

\_\_\_\_\_ « Messie ». In *Dictionnaire de civilisation juive*. Paris : Larousse, 1997. p. 184.

BERAUDY R. « Le sacrement des malades. Etude historique et théologique ». In *Nouvelle revue théologique*. Vol.106. n° 6. Juin 1974. p. 600-634.

BERNADOU A. et GARNIER P. et GY P.-M. *et al.* « A qui doit-on donner l'onction des malades ? ». In *La Maison-Dieu, revue de pastorale liturgique*. n° 113. 1973. p. 86-102.

BLOCHER H. « La guérison, aperçus bibliques et dogmatiques ». In *Hokhma*. 67/1998. p. 45-61.

BOUDART A. « Huile ». In *Dictionnaire encyclopédique de la Bible*. CENTRE : INFORMATIQUE ET BIBLE ABBAYE DE MAREDSOUS : Brepols, 1987. p. 597 et s.

\_\_\_\_\_ « Onction ». In *Dictionnaire encyclopédique de la bible*. CENTRE : INFORMATIQUE ET BIBLE ABBAYE DE MAREDSOUS : Brepols, 1987. p. 920 et s.

BRIEND J. et QUESNEL M. « L'huile aux multiples usages ». In *Le monde de la Bible*. N° 96. 1996. p. 50-52.

COCAGNAC M. « L'huile. L'onction. ». In *Les symboles bibliques*. Paris : Cerf, 1993. p. 319-326.

COPPENS J. « Jacq V, 13-15 et l'onction des malades ». In *Ephemerides Theologicae Lovanienses*. vol. 53. 1977. p. 201-207.

CORSWANT W. « Olivier ». In *Dictionnaire d'archéologie biblique*. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, 1956. p. 226 et s.

\_\_\_\_\_ « Onction ». In *Dictionnaire d'archéologie biblique*. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, 1956. p. 228 et s.

DANNEELS G. « L'onction des malades ». In *La documentation catholique*. 16 novembre 1997. N° 2170. p. 982-985.

« Dans l'Eglise, l'onction des malades ». In *La documentation catholique*. 74<sup>e</sup> année. 21 juin 1992. N° 2052. p. 574-576.

DIDIER J.-C. « L'onction des malades dans la théologie contemporaine ». In *La Maison-Dieu, revue de pastorale liturgique*. n°113. 1973. p. 57-80.

DU MESGNIL D'ENGENTE F. « Guérison et foi ». In *Signes des temps*. Juillet-août 1999. p. 12.

DUVAL A. « Extrême onction au Concile de Trente. Sacrement des mourants ou sacrement des malades ? ». In *La Maison-Dieu, revue de pastorale liturgique*. n°101. 1970. p. 127-172.

EICHER P. « Sacrement ». In *Dictionnaire de théologie*, Paris : Cerf, 1988. p. 673-678.

FOUILLOUX D. et LANGLOIS A. et MOIGNE (Le) A. *et al.* « Onction/Oint ». In *Dictionnaire culturel de la Bible*. Cerf : Poitiers, 1990. p. 180 et s.

GENUYT F. « Parcours. Epître de Saint Jacques (5, 6-20) ». In *Sémiotique et Bible*. N° 24. Lyon : CADIR. Déc. 1981. p. 28-36.

GILLIERON B. « Huile ». In *Dictionnaire biblique*. 2<sup>e</sup> éd. revue. Aubonne : Moulin, 1990. p. 100.

\_\_\_\_\_ « Oindre ». In *Dictionnaire biblique*. 2<sup>e</sup> éd. revue. Aubonne : Moulin, 1990. p. 147 et s.

HOLLENWEGER W.J. « Guérissez les malades ! La guérison comme don et mission pour la communauté. ». In *Hokhma*. 42/1989. p. 65-89.

KIPANZA TUMWAKA B. « Le ministère de guérison en Afrique. Chance et défi pour l'Église ». In *Nouvelle revue théologique*. T.122 / n° 3. Juillet-septembre 2000. p. 416-430.

KUEN A. (éd.). « Collyre ». In *Nouveau dictionnaire biblique*. 2<sup>e</sup> éd. révisée (1<sup>e</sup> éd. : 1961). Saint-Légier : Emmaüs, 1992. p. 269.

\_\_\_\_\_ « Embaumer ». In *Nouveau dictionnaire biblique*. 2<sup>e</sup> éd. révisée (1<sup>e</sup> éd. : 1961). Saint-Légier : Emmaüs, 1992. p. 403 et s.

\_\_\_\_\_ « Huile ». In *Nouveau dictionnaire biblique*. 2<sup>e</sup> éd. révisée (1<sup>e</sup> éd. : 1961). Saint-Légier : Emmaüs, 1992. p. 586 et s.

\_\_\_\_\_ « Imposition des mains ». In *Nouveau dictionnaire biblique*. 2<sup>e</sup> éd. révisée (1<sup>e</sup> éd. : 1961). Saint-Légier : Emmaüs, 1992. p. 596 et s.

\_\_\_\_\_ « Jacques ». In *Nouveau dictionnaire biblique*. 2<sup>e</sup> éd. révisée (1<sup>e</sup> éd. : 1961). Saint-Légier : Emmaüs, 1992. p. 625 et s.

\_\_\_\_\_ « Jacques (L'épître de) ». In *Nouveau dictionnaire biblique*. 2<sup>e</sup> éd. révisée (1<sup>e</sup> éd. : 1961). Saint-Légier : Emmaüs, 1992. p. 626 et s.

\_\_\_\_\_ « Lèpre ». In *Nouveau dictionnaire biblique*. 2<sup>e</sup> éd. révisée (1<sup>e</sup> éd. : 1961). Saint-Légier : Emmaüs, 1992. p. 739.

\_\_\_\_\_ « Oindre ». In *Nouveau dictionnaire biblique*. 2<sup>e</sup> éd. révisée (1<sup>e</sup> éd. : 1961). Saint-Légier : Emmaüs, 1992. p. 928.

\_\_\_\_\_ « Onction ». In *Nouveau dictionnaire biblique*. 2<sup>e</sup> éd. révisée (1<sup>e</sup> éd. : 1961). Saint-Légier : Emmaüs, 1992. p. 933.

LACOSTE J.-Y. « Huiles saintes ». In *Dictionnaire critique de théologie*. Paris : Presses Universitaires de France, 1998. p. 543 et s.

\_\_\_\_\_ « Sacrement ». In *Dictionnaire critique de théologie*. Paris : Presses Universitaires de France, 1998. p. 1028-1033.

LYS D. « L'onction dans la Bible ». In *Etudes théologiques et religieuses*. Vol. 29. n° 3. 1954. p. 3-54.

MARCHADOUR A. « Onction ». In *Les mots de la Bible*. Paris : Bayard, 1997. p. 88.

PIROT L. et ROBERT A. et CAZZELLES H. « Onction ». In *Dictionnaire de la Bible, supplément*. Vol. VI. Paris : Letouzey et Ané, 1960. p. 701-732.

REICKE B. « L'onction des malades d'après Saint Jacques ». In *La Maison-Dieu, revue de pastorale liturgique*. n°113. 1973. p. 50-56.

ROLLAND P. « La date de l'épître de Jacques ». In *Nouvelle revue théologique*. T. 118/n°6. 1996. p. 839-851.

SPICQ C. « κακοπαθέω, κακοπαθεια ». In *Lexique théologique du Nouveau Testament*. (2<sup>e</sup> éd.). Fribourg : Cerf, 1991. p. 750-752.

\_\_\_\_\_ « κάμνω ». In *Lexique théologique du Nouveau Testament*. (2<sup>e</sup> éd.). Fribourg : Cerf, 1991. p. 764-766.

THEISSEN G. « Ethique et communauté dans l'Épître de Jacques ». In *Etudes théologiques et religieuses*. T. 77. 2002 / 2. p. 157-176.

VACANT A. « Extrême onction ». In *Dictionnaire de théologie catholique*. T. V. Paris : Letouzey et Ané, 1903. p. 1897-2022.

\_\_\_\_\_ (éds.). « Imposition des mains ». In *Dictionnaire de théologie catholique*. T. VII. Paris : Letouzey et Ané, 1903. p. 1302-1425.

VIGNE D. « Le baptême du Christ, onction paradisiaque ». In *Nouvelle revue théologique*. T. 112. n° 4. 1990. p. 801-820.

VILLIER M. « Extrême-onction ». In *Dictionnaire de spiritualité*. T. IV(2). Paris : Beauchesne, 1961. p. 2189-2200.

\_\_\_\_\_ « Malade ». In *Dictionnaire de spiritualité*. T. X. Paris : Beauchesne, 1982. p. 137-152.

\_\_\_\_\_ « Onction ». In *Dictionnaire de spiritualité*. T. XI. Paris : Beauchesne, 1982. p. 788-819.

\_\_\_\_\_ « Presbytérat ». In *Dictionnaire de spiritualité*. T. XII(2). Paris : Beauchesne, 1986. p. 2070-2106.

WAGNER G. « L'onction de Béthanie ». In *Etudes théologiques et religieuses*. 72<sup>e</sup> année. 1997/3. p. 437-446.

WIGODER G. (éd.). « Onction ». In *Dictionnaire encyclopédique du Judaïsme*. Paris : Cerf, 1993. p. 834.

\_\_\_\_\_ « Prêtre, Grand ». In *Dictionnaire encyclopédique du Judaïsme*. Paris : Cerf, 1993. p. 897.

\_\_\_\_\_ « Visite des malades ». In *Dictionnaire encyclopédique du Judaïsme*. Paris : Cerf, 1993. p. 1168 et s.

## 5. Logiciels

*Bible Works for Windows*. version 3.5. (éd. M.S. BUSHELL). Big Fork : Hermeneutika, 1996.

*Ellen G. White Writings*. version 1.15. (éd. T. POIRIER). Silver Spring : Ellen G. White Estate, 1994-95.

## TABLE DES MATIÈRES

~~~

REMERCIEMENTS.....	4
LISTE DES ABREVIATIONS.....	5
INTRODUCTION.....	6

CHAPITRE I : L'ONCTION DANS LA BIBLE

A. Les différentes onctions mentionnées dans la Bible.....	10
1. Onction des armes.....	10
2. Onction cosmétique.....	10
3. Onction médicale.....	12
4. Onction des hôtes.....	14
5. Onction – embaumement.....	15
6. Onction de certains objets.....	16
7. Onction sacerdotale.....	17
8. Onction royale.....	18
9. Onction prophétique	19
10. Onction de Jésus.....	19
11. Onction des chrétiens.....	20
B. La matière de l'onction.....	21
1. L'huile.....	22
a. La production de l'huile.....	22
b. Les usages de l'huile.....	23
(1). Usages profanes.....	23
(a). Pour l'alimentation.....	23
(b). Pour l'éclairage.....	23
(c). Pour la toilette.....	24
(d). Dans le domaine de la médecine.....	25
(e). Dans le commerce intérieur et pour l'exportation.....	25

(f). Comme moyen de paiement.....	26
(2). Usages religieux.....	26
(a). Pour la dîme.....	26
(b). Pour offrir comme prémices.....	26
(c). Pour offrande.....	27
(d). Pour la préparation de certaines offrandes.....	27
(e). Pour l'éclairage dans le sanctuaire.....	27
(f). Pour la purification des lépreux.....	27
2. L'huile d'onction.....	28
3. Signification et symbolisme de l'huile.....	29
C. La méthode de l'onction.....	29
1. L'onction – par qui?.....	30
a. Par le peuple.....	30
b. Par le prophète.....	30
c. Par le sacrificateur.....	31
d. Par Dieu.....	31
e. Par d'autres personnes.....	31
2. L'onction – Comment?	32
a. L'onction – sur qui et sur quoi?	32
b. La cérémonie de l'onction.....	32
(1). L'onction sacerdotale.....	32
(2). L'onction royale.....	33
c. L'onction – combien d'huile?	34
D. Le but, les résultats et la signification de l'onction.....	34
1. Messie, Oint.....	34
a. Le roi.....	35
b. Jésus.....	36
2. Le but, les résultats et la signification de l'onction.....	37
a. L'onction du sanctuaire et ses objets.....	37
b. L'onction sacerdotale.....	37
c. L'onction royale.....	38

CHAPITRE II : LA PRIERE DANS JACQUES 5.13-18

A. Questions d'introduction au texte.....	40
1. L'auteur.....	40
2. La date.....	41
3. Le lieu.....	42
4. Les destinataires.....	43
5. Le contexte large, proche et immédiat.....	43
6. Trois séries d'acteurs.....	44
 B. La prière	 45
1. L'importance de la prière face à l'onction.....	45
2. Trois formes ou applications de la prière.....	46
a. Prière personnelle.....	46
(1). Une vie de prière.....	46
(2). Prières en cas de maladie.....	47
b. Prière communautaire.....	48
c. La prière pour autrui et la confession mutuelle.....	49
(1). La confession mutuelle.....	50
(2). La prière les uns pour les autres.....	51
(3). Un résultat surprenant.....	51
3. Prière de la foi.....	52
4. La prière fervente du juste.....	55
a. La prière fervente.....	55
b. La prière du juste.....	56
5. L'exemple d'Elie.....	56

CHAPITRE III : L'ONCTION DES MALADES DANS JACQUES 5.13-18

A. L'onction des malades.....	59
1. Le malade et la maladie.....	59
a. Malade ou mourant.....	62
b. L'enfant malade.....	63
2. Les presbytres.....	64

a. Un ou plusieurs presbytres ?	66
b. Un autre sujet ?	67
3. Le rite.....	68
a. L'origine du rite.....	68
b. L'endroit oint.....	69
c. Les formules qui l'accompagne.....	70
d. La réitération de l'onction.....	70
e. <i>Sur</i> le malade.....	71
f. Imposition des mains.....	72
4. L'huile.....	74
a. La nature de l'huile.....	74
b. Bénédiction de l'huile.....	76
5. Au nom du Seigneur.....	77
6. Onction ou extrême-onction.....	78
7. Lien entre maladie et péché.....	80
8. Confession des péchés.....	83
9. Signification.....	84
B. Résultats.....	86
1. Guérison physique.....	86
2. Guérison spirituelle.....	87
3. Un double résultat.....	88
4. Pas un miracle.....	91
CONCLUSION GENERALE.....	93
BIBLIOGRAPHIE.....	98
TABLE DES MATIERES.....	108